



المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

ITÉS

LA TUNISIE FACE À LA COVID-19 À L'HORIZON 2025

PHASE 2

**VULNÉRABILITÉS DU PILOTAGE ÉCONOMIQUE
EN TEMPS DE LA COVID-19 EN TUNISIE
ET ÉLÉMENTS DE POLITIQUES DE RÉPONSE
ET DE GESTION DE SORTIE DE CRISE :**

**POUR UN SAUVETAGE DE L'ÉCONOMIE
NATIONALE À COURT TERME (HORIZON 2021)**

URS : RÉFORMES ÉCONOMIQUES

En partenariat avec





المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

I T E S

LA TUNISIE FACE À LA COVID-19 À L'HORIZON 2025

**VULNÉRABILITÉS DU PILOTAGE ÉCONOMIQUE
EN TEMPS DE LA COVID-19 EN TUNISIE
ET ÉLÉMENTS DE POLITIQUES DE RÉPONSE
ET DE GESTION DE SORTIE DE CRISE :**

**POUR UN SAUVETAGE DE L'ÉCONOMIE
NATIONALE À COURT TERME (HORIZON 2021)**

URS : RÉFORMES ÉCONOMIQUES

PHASE 2

En partenariat avec



LA TUNISIE FACE À LA COVID-19 À L'HORIZON 2025 :

**FONDEMENTS
D'UNE STRATÉGIE
CONCILIANT L'URGENCE
DU COURT TERME
ET LES IMPÉRATIFS
DU MOYEN TERME**

Etude à l'attention de
**SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE**





المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

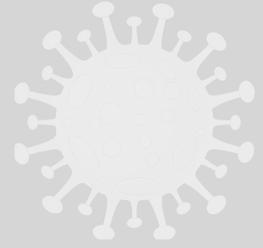
IT E S



**VULNÉRABILITÉS
DU PILOTAGE ÉCONOMIQUE
EN TEMPS DE LA COVID-19
EN TUNISIE ET ÉLÉMENTS
DE POLITIQUES DE RÉPONSE
ET DE GESTION DE SORTIE
DE CRISE :**

**POUR UN SAUVETAGE DE
L'ÉCONOMIE NATIONALE À COURT
TERME (HORIZON 2021)**

**OCTOBRE
2020**



Dans le cadre de la phase 2 de l'étude prospective initiée par l'ITES, « La Tunisie face à la Covid-19 à l'horizon 2025 : fondements d'une stratégie conciliant l'urgence du court terme et les impératifs du moyen terme », les experts suivants, membres de l'URS « Réformes Economiques », ont rédigé cette étude stratégique :

Sami Mouley Coordinateur

Safouane Ben Aïssa

Kamel Ghazouani

Sami Zaoui



I T E S

SOMMAIRE

Introduction	10
1. Les incertitudes de l'environnement international et ses perspectives en temps de Covid-19	12
1.1. La récession généralisée de l'économie mondiale	12
1.2. Evolution des prix des produits de base et des matières premières	14
1.3. Une crise financière systémique	15
2. La situation économique de la Tunisie en période de crise de la Covid-19	16
2.1. Le point sur la situation sanitaire et les données récentes de la pandémie	16
2.2. Diagnostic stratégique des impacts de la crise pandémique sur l'économie tunisienne	16
2.2.1. Le scénario de référence à la fin 2019	16
2.2.2. L'inflexion de la crise et les points de décrochage par rapport au référentiel 2019	17
2.2.3. Les effets du confinement sur les agents économiques	20
2.2.3.1. Effets sur les ménages	20
2.2.3.2. Effets sur le budget de l'Etat et la conduite de la politique budgétaire	22
2.2.3.3. Effets sur les entreprises : rupture de la chaîne	25
2.2.4. Impacts sur les équilibres extérieurs et la balance des paiements	27
2.3. Les impacts sectoriels : focus sur quelques secteurs clés	32
3. Les impacts sur la notation souveraine	45
4. Les stratégies de gestion de sortie de crise et les politiques de réponses	46
4.1. Une politique monétaire non conventionnelle	46
4.2. Politique de change	47
4.3. Cadre prudentiel et de stabilité financière	47
5. Les scénarios de résilience économique à court terme et les mesures d'atténuation des risques au niveau sectoriel (risk mitigation)	49
5.1. Construction de deux scénarios normatifs d'évolution à l'horizon 2021	49
5.2. Prospective et manœuvre stratégique permettant de cibler le scénario souhaitable au niveau sectoriel	49
5.2.1. Les mesures d'ordre général	49
5.2.2. Les mesures d'ordre spécifique	50
5.3. Résultats des simulations	51
6. Scénarios de cadrage et de prévisions macroéconomiques 2020-2021	55
6.1. Justification des scénarios : statu quo – versus – ripostes stratégiques	55
6.2. Le modèle de prévision	56
6.2.1. Les conditions initiales	56
6.2.2. Les spécifications paramétriques des scénarios	57
6.3. Cadrages macroéconomiques, prévisions et résultats comparés des simulations d'impacts à court terme (horizon 2021)	59
6.3.1. Le scénario (Black Swan) : Low mitigation scenario	59
6.3.2. Le scénario souhaitable : Rescue/restart scenario	60

7. Leçons à tirer des perspectives de croissance fin 2020 et à l'horizon à court terme 2021	61
7.1. Sur les perspectives et prévisions d'atterrissage fin 2020	61
7.2. Sur les deux scénarios de prévisions à l'horizon 2021	62
En guise de conclusion pour l'après Covid-19 : pistes ouvertes des réformes structurelles d'accompagnement à moyen terme pour un plan de relance à l'horizon 2022-2025	64
I- Une vision économique clairement définie et portée au plus haut niveau de l'Etat	64
1- Définir les politiques économiques nationales, sectorielles et territoriales	65
2- Développer un pilotage moderne des politiques économiques	65
II- Pour un rôle moderne de l'Etat dans la sphère économique	66
1- L'Etat acteur économique et gestionnaire : quels secteurs et quelles modalités de gestion ?	66
2- Pour un renforcement de la régulation et de la justice économiques	67
3- Pour un service public performant	67
III- Le capital humain, fer de lance de la nouvelle dynamique économique	68
1- Une démarche pro-active de renforcement de la formation	68
2- Pour une réflexion de fond sur les conditions de travail, notamment sur les niveaux des salaires	69
IV- Innovation, investissement et financement, vecteurs d'une nouvelle dynamique économique	69
1- L'innovation, d'initiatives isolées à une généralisation à tous les niveaux	69
2- L'investissement, nouveaux acteurs, nouvelles formes et nouveau cadre	70
3- Un meilleur accès au financement afin de lever les entraves au développement de l'entreprise	71
Références	74
Annexe	75



INTRODUCTION

Après une gestion quelque peu maîtrisée de la courbe d'infection durant la première vague de la crise pandémique de la Covid-19 (mars à mai 2020), et l'ouverture progressive des frontières qui s'en est suivie, les cas de contamination active confirmés demeurent en progression continue en Tunisie, notamment depuis le début du mois septembre 2020 avec un déplacement du centre de la pandémie vers certains gouvernorats et délégations particuliers qui ont, de ce fait, subi de nouvelles mesures de confinement. Avec un nombre croissant de cas infectés, les effets de la contagion sanitaire sont aussi devenus plus perceptibles avec la rentrée scolaire et universitaire. Pour parer aux incidences de la propagation du virus et endiguer la pandémie, et par crainte de contamination virale, le gouvernement a entrepris, tout récemment, des mesures additionnelles, aussi bien sur le plan sanitaire (distanciation sociale, confinement (lockdown), cantonnement, en plus d'autres mesures et gestes barrières), que sur le plan économique.

Aussi, tout en étant exposé en Tunisie, au niveau sanitaire, à un nouveau risque de pic épidémiologique, la vigilance recherchée se juxtapose à la riposte recherchée contre **les effets nécessairement négatifs sur les indicateurs économiques et sur de multiples secteurs économiques qui vont aggraver une situation déjà fragilisée par d'importants facteurs de vulnérabilités, tant interne qu'externe, risquant de confronter l'économie tunisienne à un épisode tragique et inédit de récession avec ce qui s'en suivra nécessairement de tensions sociales, voire sécuritaires.**

De ce fait, **si l'objectif recherché par les autorités était de relancer à moyen terme l'économie nationale post-Covid-19 (horizon 2022-2025), le champ des actions prioritaires à court terme semble de plus en plus se circonscrire plutôt à la mise en place d'un plan glissant de sauvetage, de gestion ou de sortie de crise (horizon 2020-2021).** A ce stade, tout en se préparant à

un risque de réplique pandémique, il s'agit, pour les secteurs vitaux de l'économie nationale, ayant été relativement résilients lors de la première phase de confinement ciblé, d'assurer, dans les meilleures conditions et avec l'efficacité requise, le redémarrage durable de l'économie. A ce titre, **l'effet incrémental de la résilience sectorielle est fondamental à rechercher**, car des secteurs qui se sont avérés résilients à la fin du premier semestre de 2020 peuvent connaître d'autres difficultés, alors que d'autres auparavant sinistrés, peuvent développer des capacités d'adaptation aux chocs, tant d'ordre épidémiologique, du fait de la crise sanitaire qui s'aggrave, tant d'ordre purement économique, du fait de la détérioration prévisible du climat des affaires et de l'investissement.

Pour répondre à ces interrogations, **le présent rapport analyse les vulnérabilités du pilotage économique en temps de Covid-19 en Tunisie et tente de dresser des éléments de politiques de réponse et de gestion de sortie de crise afin d'assurer un sauvetage (redémarrage) de l'économie nationale à court terme (horizon 2021). L'approche retenue est multidimensionnelle et traite la problématique dans le cadre d'un ensemble de facteurs imbriqués, y compris le cadre d'interdépendance de l'économie tunisienne avec le contexte international.**

A cette fin, la première section étudie d'abord les incertitudes relevant de l'environnement international et ses perspectives en temps de Covid-19. La deuxième établit un diagnostic stratégique des impacts de la crise pandémique sur l'économie tunisienne. La troisième section en déduit les effets sur la notation souveraine. La quatrième section analyse les stratégies de gestion de sortie de crise et les politiques de réponses. La cinquième section construit des scénarios de résilience économique à court terme accompagnés de mesures d'atténuation des risques au niveau sectoriel. La sixième section prolonge l'analyse en formulant des cadrages macroéconomiques complets sous



l'angle de deux scénarios (de faible mitigation et de sauvetage) afin de déduire des perspectives de croissance à l'horizon fin 2020 ainsi que des simulations d'impact à court terme à l'horizon 2021. La

dernière section, en guise de conclusion, avance, pour la période d'après Covid-19, des réflexions et des pistes ouvertes de réformes structurelles d'accompagnement à moyen terme pour un plan de relance à l'horizon 2022-2025.

LES INCERTITUDES DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET SES PERSPECTIVES EN TEMPS DE COVID-19

1.1. La récession généralisée de l'économie mondiale

La pandémie de la Covid-19 continue à être une préoccupation majeure à l'échelle mondiale. En effet, l'activité a enregistré, au deuxième trimestre 2020, une forte contraction dans la plupart des grandes économies, en particulier dans la zone euro, notre principal partenaire commercial, dont la croissance a enregistré une baisse sans précédent de -11,8% (par rapport au trimestre précédent) et de -14,7% (en glissement annuel). A la même période, les Etats-Unis ont également enregistré une contraction de leur croissance de -9,1% par rapport au trimestre précédent. **Cette chute brutale du PIB devrait avoir des répercussions néfastes sur le tissu productif de l'économie mondiale et les facteurs de production (capital et emploi) à court et à moyen terme.**

En dépit des plans de relance budgétaire et des interventions des banques centrales pour atténuer ou mitiger l'impact économique de la pandémie, les révisions comparées des outlooks post-covid-19 de la croissance mondiale montrent toutes que la récession de l'économie mondiale sera inévitable fin 2020, sauf en Chine, bien que les données du troisième trimestre de 2020 dénotent d'un début d'extirpation de la crise dans laquelle elle s'était enfoncée lors du « grand confinement (great lockdown) », pour reprendre le terme évocateur du rapport de prévisions du FMI.

Les perspectives de récession économique mondiale se confirment alors que le choc pandémique de la Covid-19 continue d'impacter gravement les activités productives orientées à l'international, avec ce qui s'en suit de baisse drastique attendue des emplois actifs. Selon les prévisions de l'Organisation Internationale du Travail (2020), un **accroissement de 38% du taux de chômage de la population active dans le monde est attendu fin 2020, principalement dans les secteurs du tourisme, des**

services alimentaires, des industries manufacturières et du commerce.

De plus, la rupture des chaînes de valeur du commerce international a fortement impacté les flux de commerce des biens. Selon l'OCDE (2020), la Chine occupant une part croissante dans le commerce mondial, notamment dans la demande mondiale de matières premières, la réduction de l'offre de la Chine en inputs intermédiaires importés par les autres pays partenaires a affecté la capacité productive et le potentiel d'exportation de ces derniers du fait de la forte dépendance de leurs industries à l'égard des matières premières, demi-produits et produits semi-finis importés de Chine. C'est particulièrement le cas dans les chaînes de valeur globale (CVG) des industries manufacturières, du textile, des automobiles, des instruments de précisions et de la machinerie électrique. **C'est à ce titre que la CNUCED – OMC (2020) prévoit une contraction des échanges internationaux entre 13% et 32% durant toute l'année 2020 (cf. BMICE, 2020).**

La crise annoncée induite par la pandémie de la Covid-19 a aussi impliqué des conséquences de fragilisation des finances publiques dans les économies avancées et émergentes du fait que la plupart des pays ont engagé des politiques budgétaires expansionnistes afin d'éviter les faillites des entreprises et de préserver les emplois, en repoussant ou en annulant les impôts, en prenant en charge une partie des salaires, éventuellement en recapitalisant des entreprises en grande difficulté. Le dernier GFSR du FMI d'octobre 2020 estime que les déficits publics dans les pays avancés s'accroîtront de 2 à 3 points de PIB à fin 2020. C'est à ce titre, par exemple, que dans la zone euro, la Commission Européenne avait d'ailleurs suspendu les règles budgétaires de l'Union (l'Allemagne aurait ainsi un accroissement du déficit public de 2% à 3% du PIB, la France, l'Espagne et l'Italie de 4% à 5%). Cette perspective risque de conduire de nouveau

à une crise des dettes publiques des pays les plus fragiles de la zone euro, comme en 2010.

Néanmoins, on relève un certain nombre de signes positifs qui augurent d'une reprise en 2021. En effet, les récentes informations conjoncturelles disponibles indiquent une reprise naissante chez les principales économies, soutenue par les efforts déployés par les autorités monétaires et budgétaires. Les

indices de confiance des entreprises et des ménages, établis par l'OCDE, ont atteint, en août 2020, leurs plus hauts niveaux observés depuis le mois de mars 2020, tout en restant en-deçà des réalisations de l'année précédente. **De ce fait, il est attendu qu'un redressement partiel permettra à l'économie mondiale d'entamer en 2021 une sortie graduelle de crise vers des niveaux d'activité comparables à ceux d'avant la pandémie.**

Tableau.1 : Prévisions comparées de la croissance du PIB mondial en 2020 et 2021 (Moyenne annuelle)

	Monde	Economies avancées	Économies émergentes et en développement	Etats-Unis	Zone Euro	Chine
Scénario de référence 2019	+2,6%	+1,7%	+3,7%	+2,2%	+1,3%	+6,1%
Outlooks comparés pour 2020						
FMI (Octobre 2020) (a)	-4,4%	-5,8%	-3,3%	-4,3%	-8,3%	+1,9%
FMI (Avril 2020) (b)	-3,0%	-6,1%	-1,0%	-5,9%	-7,5%	+1,2%
Banque Mondiale (Juin 2020) (c)	-5,2%	-7,0%	-2,5%	-4,3%	-8,3%	+1,9%
OCDE (Septembre 2020) (d)	-4,5%	-	-	-3,8%	-7,9%	+1,8%
Banque Centrale Européenne (Septembre 2020)	-	-	-	-	-8,0%	-
Oxford Economics (Mai 2020) (e)	-2,8%	-	-	-	-	-
Economic Intelligence Unit (Mai 2020)	-2,2%	-	-	-2,8%	-	+1,0%
Goldman Sachs (Mai 2020)	-	-	-	-6,2%	-9,0%	-
Outlooks comparés pour 2021						
FMI (Octobre 2020)	+5,2%	+3,9%	+6,0%	+3,1%	+5,2%	+8,2%
OCDE (Septembre 2020)	+5,0%	-	-	+4,0%	+5,1%	+8,0%

Sources :

(a) FMI (2020-a), World Economic Outlook, A long and difficult ascent, Octobre, et Perspectives Economiques Régionales, Moyen Orient et Asie Centrale, Octobre.

(b) FMI (2020-b), World Economic Outlook, The great lockdown, Avril.

(c) World Bank (2020-a), Global Economic Prospect, Regional Economic Update, June.

World Bank (2020-b), MENA Economic Update: How Transparency Can Help the Middle East and North Africa, Middle East and North Africa Region, April, Washington, DC.

World Bank (2020-c), Africa pulse - Assessing the economic impact of covid-19 and policy responses in sub-saharan Africa, April.

(d) OCDE (2020), Interim Economic Outlook, Living with Uncertainty, Septembre.

L'OCDE a retenu dans ses exercices d'outlook deux scénarios alternatifs : (i) un scénario « à double coup » (double-hit), dans lequel une deuxième vague épidémique se produirait vers la fin de l'année 2020, comme d'ailleurs c'est le cas actuellement, (ii) un scénario « one shot » ou « single-hit », dans lequel l'épidémie serait endiguée au courant du troisième trimestre de 2020. Ce scénario a été abandonné.

(e) Les prévisions sont établies à partir du Global Economic Model (www.oxfordeconomics.com).

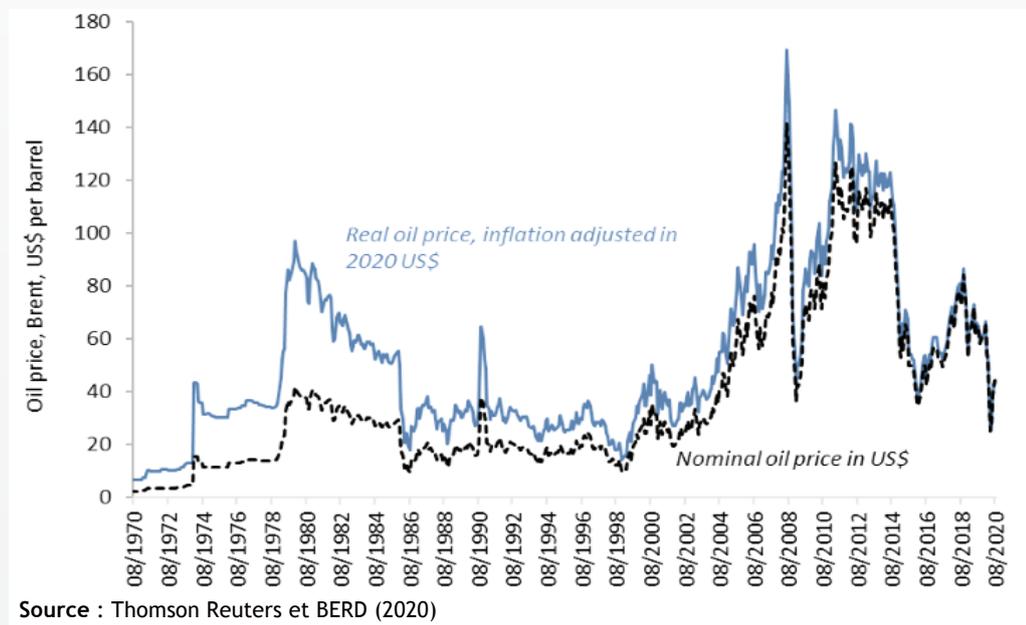
1.2. Evolution des prix des produits de base et des matières premières

Au niveau des prix internationaux des produits de base et des matières premières, les récentes informations font état d'une reprise quasi-généralisée des prix des principaux produits importés par la Tunisie. Les derniers contrats à terme laissent entrevoir une poursuite, quoique graduelle, de cette tendance haussière des prix en relation avec la forte incertitude entourant la durée de la crise sanitaire et ses répercussions sur la demande mondiale.

Quant aux prix du pétrole, après une crise internationale inédite frappant le secteur de la production de pétrole au début de la première vague pandémique du deuxième trimestre de 2020, avec

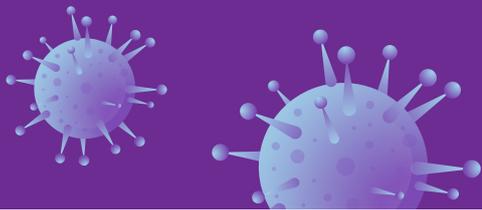
la baisse du prix du Brent de la mer du Nord en dessous de 21 dollars le baril en avril 2020 et celui du WTI texan qui a même connu des valeurs négatives jusqu'à -42 dollars le baril pour livraison en mai 2020, les prix internationaux ont entamé depuis le début de la deuxième semaine de mai 2020 un rebond en s'échangeant à plus de 37,7 dollars en moyenne. Avec le retour graduel à la situation « normale » de la demande mondiale après la reprise partielle des transports aériens (environ 10% de la consommation mondiale de pétrole) et des transports routiers (près de la moitié de la consommation mondiale), **les développements de la situation sont annonciateurs d'une reprise plus prononcée du prix des hydrocarbures. A partir du mois d'août 2020, le prix du pétrole Brent a recouvré à hauteur de 44 dollars le baril, bien qu'il soit demeuré aux environs de son niveau de 2004.**

Figure.1 : Evolution tendancielle des prix du pétrole en temps de Covid-19



La régression des prix du baril de pétrole brut a certes un impact direct positif sur la compression des coûts de compensation en Tunisie. Néanmoins, compte tenu de l'effet-change, l'impact positif attendu sur l'atté-

nuation du déficit commercial de la balance énergétique peut être quelque peu neutralisé, avec l'accroissement des quantités importées et la baisse des quantités exportées. Néanmoins, globalement, la baisse du prix du pétrole a



un impact positif sur le budget de l'Etat car les subventions énergétiques baissent mais les rentes pétrolières sur la production locale baissent également. L'effet net conduirait à un gain pour l'Etat de 1,5 milliards TND en 2020.

Quant aux prix des matières premières hors énergie, il convient surtout de noter que les prix mondiaux des produits phosphatés bruts ont globalement connu une légère baisse moyenne de (-1,2%) au courant des mois de mars et avril 2020 par rapport à leur niveau de référence de 72,5 dollars la tonne métrique de décembre 2019, pour reprendre à partir du mois de mai 2020 à 72,9 dollars, avec une progression moyenne mensuelle de 3,04%. **Cette progression aurait pu profiter à l'économie tunisienne en situation normale d'exploitation des activités phosphatiques, mais tel n'est pas le cas, dès lors qu'avec les blocages actuels, la Tunisie se retrouve en position d'importateur net afin d'honorer ses engagements.**

1.3. Une crise financière systémique

Les mesures de quarantaine ont entraîné une chute des indices boursiers alors que la crainte d'une récession mondiale plus aiguë a incité les investisseurs à être plus averses au risque en réduisant leurs volumes d'échanges sur les marchés d'actions ayant perdu environ un tiers de leurs valeurs. Il s'en est suivi un reflux des investissements de portefeuille des marchés émergents, plus massif lors de la présente crise de la Covid-19 que dans d'autres épisodes de turbulences globales des marchés financiers. Les pays émergents ont connu la plus forte inversion des flux d'investissements de portefeuille jamais enregistrée (environ 100 milliards de dollars, soit 0,4 % de leur PIB), générant de grandes difficultés pour les pays les plus vulnérables.

Figure.2 : Evolution des marchés des actions par pays (Indice 100 : 2007)



LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA TUNISIE EN PÉRIODE DE CRISE DE LA COVID-19

2.1. Le point sur la situation sanitaire et les données récentes de la pandémie

L'association américaine de mathématiques a développé le modèle SIR (Susceptible-Infected-Recovered), un modèle d'équations différentielles, qui fournit une surveillance prédictive continue des développements et de la propagation de la pandémie de la Covid-19, en complément de la surveillance des cas confirmés. Le modèle est régressé avec des données de différents pays pour estimer les courbes du cycle de vie de la pandémie et prédire les cycles d'aplatissement des courbes d'infection dans les pays respectifs et dans le monde. **Selon les moniteurs prédictifs mis à jour régulièrement du modèle SIR, la Tunisie, comme d'autres pays du monde, subit actuellement une reprise importante de la courbe pandémique avec un report à horizon du début du deuxième trimestre de 2021 de l'espérance d'aplatissement de la courbe.**

- Mesures de la première vague (du 22 mars 2020 au 4 mai 2020) : les autorités ont mis en œuvre les mesures sanitaires nécessaires, déclaré l'état d'urgence national et adopté des mesures de confinement général, y compris l'isolement sanitaire de 14 jours des revenants de voyage de l'étranger ou l'isolement total des cas de contamination suspecte, le couvre-feu nocturne, la fermeture des frontières et les interdictions de voyager, sauf pour le rapatriement avec la mise en quarantaine des rapatriés nationaux.
- Mesures de la deuxième vague (depuis le 5 octobre 2020) : quatre annonces dont la dernière sur le décretement du couvre-feu dans les gouvernorats du Grand Tunis puis, depuis le 18 octobre 2020, dans tous les gouvernorats.
- Pour une population de 10,8 Millions d'habitants et un nombre total de cas infectés de l'ordre de 63.126 habitants (à

la date de finalisation de ce rapport au 2 novembre 2020), le nombre moyen de contamination est de l'ordre de 5.845 cas par million d'habitant. Aussi, le taux d'incidence (pourcentage de cas de contamination) est de 584 pour 100.000 habitants, dépassant ainsi le seuil tolérable de 100. Néanmoins, avec un nombre de décès de l'ordre de 1.483 cas, le taux de létalité (pourcentage de cas de décès par rapport à la population infectée) est relativement faible, de l'ordre de 2,4%.

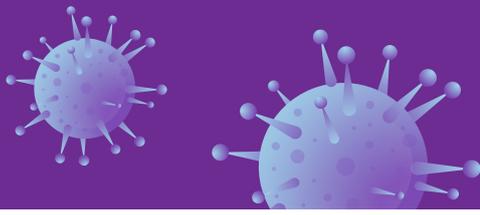
- Le degré de virulence du virus pourrait être plus élevé du fait de l'absence de dépistage systématique ou du moins par suite du nombre relativement faible de personnes testées par millions d'habitants. Avec un nombre restreint de 360.234 personnes testées, l'indice de dépistage est de l'ordre de 300 pour 10.000 habitants, ce qui pourrait potentiellement sous-estimer le niveau de propagation de la pandémie. En effet, pour le nombre de tests effectués, le taux de virulence (rapport des cas positifs sur le nombre de tests) est de l'ordre de 0,17.

Source : Autorités nationales, World Bank GitHub (2020), Worldometers (2020), Haver Analytics and John's Hopkins University Center for Systems Science and Engineering (2020)

2.2. Diagnostic stratégique des impacts de la crise pandémique sur l'économie tunisienne

2.2.1. Le scénario de référence à la fin 2019

Une faiblesse économique structurelle était déjà perceptible en Tunisie en 2019. Au niveau de la croissance du PIB, un ralentissement était enregistré, de 2,7% en 2018 à 1% en 2019, en relation avec le recul de la valeur ajoutée industrielle,



et ce malgré la bonne récolte agricole et la reprise du tourisme.

En effet, phénomène nouveau, la valeur ajoutée des industries manufacturières a connu une baisse qui a concerné le secteur textile (-3%), les industries mécaniques et électriques (-1,5%) ainsi que les industries diverses (-1,3%). Cette contraction est liée à la baisse des exportations en relation avec la conjoncture économique européenne. De même, les industries non manufacturières (énergie, mines et BTP) ont continué à régresser (-1,8%) comme ce fût le cas depuis la crise minière et pétrolière affectant le sud du pays. Pour les services, le recul des transports publics a annulé les gains générés par le tourisme. De ce fait, le taux de croissance des services marchands n'a été que de 2,2% en 2019 contre 3,2% en 2018 et 4,7% en 2017. **Cette décélération des services est paradoxale car elle provient d'un secteur clé, le transport (-2,4%), qui peut ralentir toute l'économie.** Après la croissance négative du BTP, celle des transports est une première dans les annales de la croissance économique de la Tunisie.

De plus, le blocage permanent du moteur de l'investissement privé a bloqué la croissance économique antérieure car la capacité de production de biens et de services a stagné.

Au niveau du chômage, les données de l'INS montrent une baisse du taux de chômage à 14,9% au quatrième trimestre de 2019 contre 15,5% en 2018. Cette amélioration de l'emploi était inattendue face à une croissance du PIB de 1% seulement alors que le taux de chômage est resté à 15,5% en 2018 avec une croissance du PIB de 2,7%. La raison essentielle est que la croissance du PIB de 2018 est venue essentiellement de l'agriculture (11,3%), dont l'emploi est estimé relativement constant, alors que la faible croissance de 2019 provenait des activités de services (2,2%). De même, la faible performance de 2019 s'explique par une croissance négative des industries qui n'a

probablement pas encore affecté négativement l'emploi.

Le taux d'inflation a atteint 5,9% en janvier 2020 poursuivant son repli par rapport à la moyenne de l'année 2019 qui était de 6,7% contre 7,3% en 2018. Le ralentissement de l'inflation est le résultat de la stabilité du taux de change qui a permis de ralentir l'évolution des prix à l'importation qui ont même enregistré une baisse en janvier 2020. Il est également la résultante des mesures de politique monétaire entreprises par la BCT. En particulier, les crédits à la consommation n'ont progressé que de 1,9% à la fin 2019 contre 10,3% en 2018, les crédits aux logements ont connu la même tendance de 6,5% à 1,9%. Les crédits aux professionnels ont connu le même resserrement passant d'une progression de 10,2% en 2018 à 4,7% seulement en 2019.

En particulier, le déclenchement de la crise sanitaire de la Covid-19 depuis mars 2020 est intervenu à un moment où l'économie tunisienne était déjà confrontée à des déséquilibres macroéconomiques persistants, des vulnérabilités sur les équilibres intérieurs et extérieurs et une crise aigüe des finances publiques.

2.2.2. L'inflexion de la crise et les points de décrochage par rapport au référentiel 2019

La crise sanitaire s'est juxtaposée à un double choc, d'offre et de demande, sans précédent qui a largement grippé les moteurs de la croissance (BMICE, 2020). Le choc d'offre était perceptible depuis l'enclenchement des premières mesures de confinement imposées par la première vague pandémique, et qui ont constitué le point d'inflexion des impacts négatifs qui ont amplement touché l'activité économique en Tunisie, surtout au niveau des entreprises.

Suite au confinement qui a été précédé par des mesures préventives, l'activité économique a été impactée à travers de multiples canaux de transmissions, principalement l'arrêt de la production, la fermeture des points de vente et l'arrêt de recouvrement inter-entreprises et surtout la suspension des opérations du commerce international. **Face à cette situation, parallèlement aux mesures sanitaires, une série de mesures d'accompagnement à caractère économique et social ont été adoptées.**

Avec l'entrée en vigueur du confinement général, l'activité économique s'est « presque » arrêtée. Ainsi, pour l'activité privée, sur 1.122.756 salariés, 639.466 d'entre eux ont été concernés par la première phase du confinement et ont donc fait partie du chômage technique et 178.720 ont été concernés par la deuxième phase du confinement ciblé (tableau.2) qui n'a été levée qu'à partir de 8 juin 2020.

Tableau.2 : Etat de l'activité des entreprises lors du confinement sous ses deux phases

Réf. NAT	Libellé	Nombre de salariés	Phase I	Phase II (Etape 3)
A	Agriculture, Sylviculture et Pêche	25 114	NC	NC
B	Industries extractives	8 925	C	NC
C	Industrie	529 700		
C10+C11	Industries alimentaires et de boissons	67 972	NC	NC
C13+C14	Industrie de Textiles et d'Habillement	165 242	NC	NC
C15	Industrie du cuir et de la chaussure	26 073	C	NC
C16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège	3 519	C	NC
C17	Industrie du papier et du carton	13 499	C	NC
C20+C21	Industrie chimique et pharmaceutique	18 849	NC	NC
C22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	20 668	C	NC
C23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	25 794	C	NC
C24	Métallurgie ; Fabrication de produits métalliques	29 479	C	NC
C26	Fabrication de produits informatiques	84 399	C	NC
C29+C30	Industrie automobile et autres matériels de transport	41 902	C	NC
C31	Fabrication de meubles	10 494	C	NC
C33	Réparation et installation de machines et d'équipements	6 387	C	NC
C32	Autres industries manufacturières	6 498	C	NC
F	Construction	62 241	C	C
G	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	148 279		
G45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	16 318	C	NC
G46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	68 222	NC	NC
G47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	63 740	NC	NC
H	Transports et Entreposage	31 655	C	NC
I	Hébergement et Restauration	69 156	C	C
J	Information et communication	28 284	NC	NC
K	Activités financières et d'assurances	25 228	NC	NC
L	Activités immobilières	4 352	C	NC
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	36 708	C	NC
N	Activités de services administratifs et de soutien	92 842	C	NC
P+Q	Enseignement, Santé humaine et action sociale	47 323	C	C
S95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	1 235	C	NC
S96	Autres services personnels	3 474	NC	NC
U+T	Autres activités	8 242	NC	NC
	Secteur d'activité de l'entreprise	1 122 756	639 466	178 720

Source : Compilation des auteurs

Sur la base de la création d'une valeur ajoutée quotidienne moyenne par travailleurs de 67 DT, exprimée aux coûts des facteurs, le manque à gagner de la valeur ajoutée s'élève à 42.844 MDT pour la première

phase du confinement et à 11.974 MDT de l'étape 3 de la deuxième phase du confinement ciblé. Le tableau ci-dessous reprend la valeur ajoutée quotidienne moyenne par travailleur et par secteur d'activité.

Tableau.3 : Structure sectorielle de la valeur ajoutée quotidienne par travailleur (En DT, au coût des facteurs)

	Minimum	Maximum	Moyenne (2012- 2019)	T4-2019
Agriculture et pêche	29	70	47	64,80
Industries manufacturières	51	74	60	70,15
IAA	69	116	86	83,56
ITHC	23	35	28	32,65
IMCCV	67	117	88	113,78
IME	75	111	88	105,65
Industries chimiques	89	149	113	133,07
Industries diverses	33	54	44	52,19
Industries non manufacturières	38	60	49	49,10
Mines	17	69	34	69,49
BTP et Génie Civil	18	25	22	24,27
Services	46	76	58	75,39
Commerce	37	70	51	69,92
Transport & Télécommunication	117	177	143	175,55
Hôtellerie et Restauration	65	102	83	96,94
Services Financiers	228	533	347	518,82
Entretien et Réparation	4	6	5	5,30
Services des organisations associatives	1	3	2	2,69
Administration Publique	49	92	68	89,41
Total des valeurs ajoutées	54	84	67	83,43
PIB (aux prix du marché)	57	91	73	90,31

Source : A partir des données de l'INS (2020)

Le processus de confinement ciblé a par la suite été décliné en trois étapes : (i) la première s'est étalée du 4 mai au 18 mai 2020 : elle a consisté en l'entrée en activité de l'administration et de quelques activités industrielles et de services, mais à raison au plus de 50% de leurs effectifs. Des activités à l'instar de l'éducation et de la culture sont demeurées sous confinement, (ii) la deuxième, du 25 mai au 4 juin 2020 : entrée en activité de 75% des effectifs des activités déjà déconfinées lors de la phase.1, (iii) la troisième, du 5 au 12 juin 2020 : déconfinement général autres que les enfants

de moins de 15 ans, les seniors de plus de 65 ans, les personnes à maladies chroniques et les femmes enceintes.

Au niveau du choc de la demande, l'économie nationale a également enregistré un repli relatif de la consommation privée et une baisse de l'investissement interne, particulièrement de l'investissement privé, avec des craintes quant à la capacité des entreprises à résister au choc, et ce en dépit des mesures de sauvetage engagées pour les entreprises en difficulté.

Tableau.4 : Evolutions prévisionnelles des moteurs de la croissance

	2019e	2020f (post-covid)	2021f (post-covid)
Consommation privée (croissance annuelle, en %)	+0,9%	-4,0%	+4,1%
Consommation publique (croissance annuelle, en %)	+0,3%	+0,9%	-0,3%
Formation brute totale de capital fixe (croissance annuelle, en %)	-12,3%	-11,4%	+3,9%

Source: BMICE (2020) sur la base des projections de la Banque Mondiale
e: estimate f: forecast

2.2.3. Les effets du confinement sur les agents économiques

2.2.3.1. Effets sur les ménages

a. Des choix intertemporels compromis

Le choix intertemporel entre consommation présente (donc désépargne) et consommation future (épargne) a été compromis dans

le cadre d'une incertitude absolue. D'ailleurs, le phénomène de désépargne, conjugué à l'effet de panique, a été observé en Tunisie. On a ainsi assisté à une baisse des dépôts monétaires ainsi que celle de l'épargne à terme. Un phénomène d'attentisme a particulièrement caractérisé les couches les plus vulnérables de la population avec les mesures prises par les autorités pour les faire bénéficier d'une enveloppe de 216.254 MDT à raison de 200 DT par personne.

Tableau.5 : Structure des ménages bénéficiaires de l'aide de l'Etat

Actions	Nombre de bénéficiaires	Montant Unitaire	Montant total (En MD)
Familles nécessiteuses	260.000	230	59.800
Familles à revenus limités	464.000	200	92.800
Familles s'occupant d'enfants sans soutien	382	200	0.076400
Familles s'occupant de personnes âgées	121	200	0.024200
Familles s'occupant de personnes handicapées	286	200	0.057200
Familles à revenus <180 D	140.000	100	14.000
Travailleurs du secteur privé victime du confinement	247.362	200	49.472.400
Familles étrangères et étudiants	120	200	0.024
Total	1 112 271	-----	216.254.200

Source : Ministère des affaires sociales

Les ménages ne sont pas uniquement les personnes physiques, ce sont également les personnes morales employant au plus 5 personnes dans les secteurs des services et au plus 10 personnes dans les activités manufacturières ou industrielles : Ce sont les petits métiers

qui représentent 98% des unités de production, soit 721 552 unités de production parmi 735 043 recensées début 2019. Les 98% d'entreprises individuelles occupent 827 893 personnes, dont 635 571 ne sont pas des salariés mais travaillent pour leurs propres comptes.

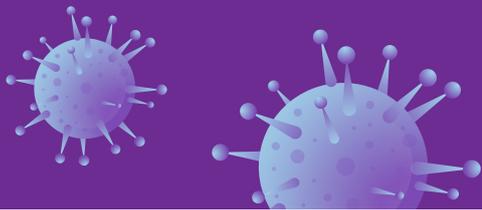


Tableau.6 : Structure par tranches de salariés des unités de production privées et du nombre moyen de salariés (Situation fin 2019)

Agents	Tranche	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Total
Ménages	Sans salariés	635 571	635 571	192321
	[1-2] salariés	56 692	64 196	
	[3-5] salariés	21 205	73 019	
	[6-9] salariés	8 084	55 106	
Entreprises	[10-19] salariés	5 994	78 098	921509
	[20-49] salariés	3 962	119 099	
	[50-99] salariés	1 652	112 524	
	[100-199] salariés	977	136 714	
	>=200 salariés	906	475 074	
Total		735 043	1 113 830	1 113 830

Source : A partir des données de l'INS (2020)

L'INS (2020) a d'ailleurs entrepris, en collaboration avec la Banque Mondiale, une étude de suivi de l'impact socio-économique de la Covid-19 sur les ménages tunisiens. Il en est ressorti les principaux constats suivants :

- **En période de confinement, la crise sanitaire a eu des répercussions sur la disponibilité des biens de consommation et l'approvisionnement en certains produits de base, essentiellement la farine et la semoule et dans une moindre mesure les produits sanitaires.** Cette pénurie a affecté de manière relativement égale l'ensemble des classes de la population. En revanche, l'accès aux produits sanitaires a été plus difficile pour les personnes ayant un niveau de vie plus modeste. L'enquête entreprise a aussi montré que le taux de couverture sociale et sa qualité sont moins bons pour les personnes les plus vulnérables économiquement. En outre, **l'enquête a révélé que près des deux tiers des ménages ont été impactés, sous une forme ou une autre, par la Covid-19, essentiellement via l'augmentation des prix des produits alimentaires et par la perte d'emploi.** Sur le plan professionnel,

l'activité économique a été fortement réduite pour la grande majorité des travailleurs et une baisse des revenus a été observée.

- **En période de sortie de confinement,** la majorité des personnes interrogées semblait avoir adopté des mesures préventives au quotidien contre la Covid-19. Cependant quelques changements de comportement ont été relevés par rapport à la période de confinement global (baisse des rassemblements, gestes barrières, ect.). Sur le plan éducatif, la continuité des activités scolaires semble avoir été faible pour les élèves et étudiants. Le marché du travail continuait à être sensiblement affecté, bien qu'une partie significative des travailleurs aient repris une activité professionnelle. **S'agissant de la situation financière des ménages, celle-ci ne s'est pas améliorée ou s'est détériorée pour la quasi-totalité d'entre eux.**

b. Des impacts perceptibles sur l'emploi formel

Le nombre de chômeurs a augmenté de 11 mille personnes au premier trimestre : alors qu'on a créé 15 mille emplois par trimestre en 2019, l'emploi total a baissé de 1000 personnes à la fin du premier trimestre de 2020.

La crise a donc fait perdre 16 mille emplois, soit mille emplois environ par jour en moyenne. Jusqu'à fin juin 2020, le nombre d'emplois perdus est estimé à 100 mille personnes. Ces estimations sont d'ailleurs convergentes avec les résultats de l'enquête de l'INS et IFC (2020) sur l'impact de la crise de la Covid-19 sur le secteur privé, en ce qui concerne les impacts sur l'emploi notamment. Alors que le taux de chômage global était de l'ordre de 15,1% de la population active à la fin du premier trimestre 2020, il est estimé, pour la fin du second trimestre de 2020, à 20,2%. **La destruction des emplois a été estimée à 165.000 pertes d'emplois (18% de chômage supplémentaire), en plus de 74.000 (2,2%) ayant déclaré qu'ils n'étaient pas à la recherche d'un emploi.**

c. Des impacts sur la pauvreté

L'Institut National de Statistiques (INS), en collaboration avec la Banque Mondiale, a élaboré une nouvelle carte de la pauvreté en Tunisie. A l'échelle nationale, la cartographie de l'incidence de la pauvreté indique qu'il existe **une forte concentration de la pauvreté dans le Centre-Ouest et le Nord-Ouest de la Tunisie**. Bien que l'incidence dans les régions côtières du Grand Tunis et du Nord-Est et du Centre-Est soit très faible, il existe cependant quelques délégations ayant une incidence relativement élevée. **La concentration de personnes pauvres est principalement observée dans les régions non côtières du Centre et du Nord de la Tunisie.**

2.2.3.2. Effets sur le budget de l'Etat et la conduite de la politique budgétaire

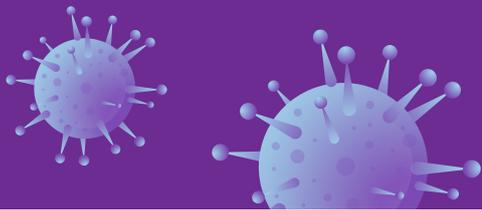
Suite à la décision de confinement et aux mesures de politique budgétaire entreprises par les autorités pour l'atténuation des risques économiques et sociaux (risk mitigation), l'Etat s'est vu supporter un choc sur son budget : en

apparence, plus de dépenses et moins de recettes. Les mesures budgétaires ont eu pour objectifs l'endiguement de la crise sanitaire, l'atténuation des risques économiques et sociaux, l'appui fiscal et financier aux entreprises afin de préserver et garantir la pérennité des emplois et la viabilité des entreprises, le financement des politiques sociales, la mise en place de filets de sécurité sociaux (social safety nets) et le soutien aux ménages afin de prémunir notamment les couches les plus vulnérables.

C'est ainsi que le choc sur le budget de l'Etat s'est amorcé suite aux mesures d'ordre fiscal et financier entreprises par les autorités (tableau.7). C'est ainsi qu'un plan d'urgence de 2,5 milliards de dinars (2% du PIB) a été annoncé en mars 2020.

Le paquet comprend le report des paiements de certaines taxes et cotisations sociales, des exonérations de TVA et une accélération du remboursement des reports de la TVA, afin de fournir des liquidités au secteur privé, limiter les licenciements et protéger la population la plus vulnérable, en particulier dans le secteur informel. Le plan prévoit également la possibilité pour les entreprises les plus touchées de rééchelonner leurs dettes fiscales sur une période pouvant atteindre 7 ans, et une extension de l'enveloppe budgétaire des dépenses de santé ainsi que la création d'un fonds de 100 Millions de dinars pour l'acquisition d'équipements pour les hôpitaux publics.

Par ailleurs, le gouvernement a mis en place un ensemble de mesures financières dont : (i) la création par la caisse des dépôts et consignation d'un fonds d'investissement et un fonds relais, au profit des PME, dotés d'un budget de 500 millions TND qui sera destiné au renforcement des fonds propres des entreprises pour la sauvegarde des emplois, (ii) une garantie de l'Etat pour les nouveaux crédits (500 millions TND), et (iii) l'activation d'un mécanisme per-



mettant à l'État de couvrir la différence entre le taux directeur et le taux d'intérêt effectif sur les prêts d'investissement dans une limite de 3%.

Les mesures d'ordre fiscal et financier se sont en fait ajoutées à des mesures sociales en mobilisant 150 MDT de transferts sociaux directs aux familles nécessiteuses, les ménages à faible revenu, les personnes handicapées et les sans-abris, avec le report de certaines déclarations sociales en faveur des employeurs.

Le plan prévoit également un soutien à ceux qui seront en chômage temporaire en raison du choc de la Covid (300 millions de TND). Les autorités ont aussi annoncé leur intention de réduire le budget d'équipement prévu pour 2020 de moitié.

Le choc budgétaire a été en partie amorti par la baisse des prix internationaux de pétrole qui a sensiblement réduit les charges de compensation, les dons collectés dans le cadre du fond 1818 et les aides internationales.

Tableau.7 : Nature des dispositions fiscales et financières entreprises par l'Etat lors du confinement

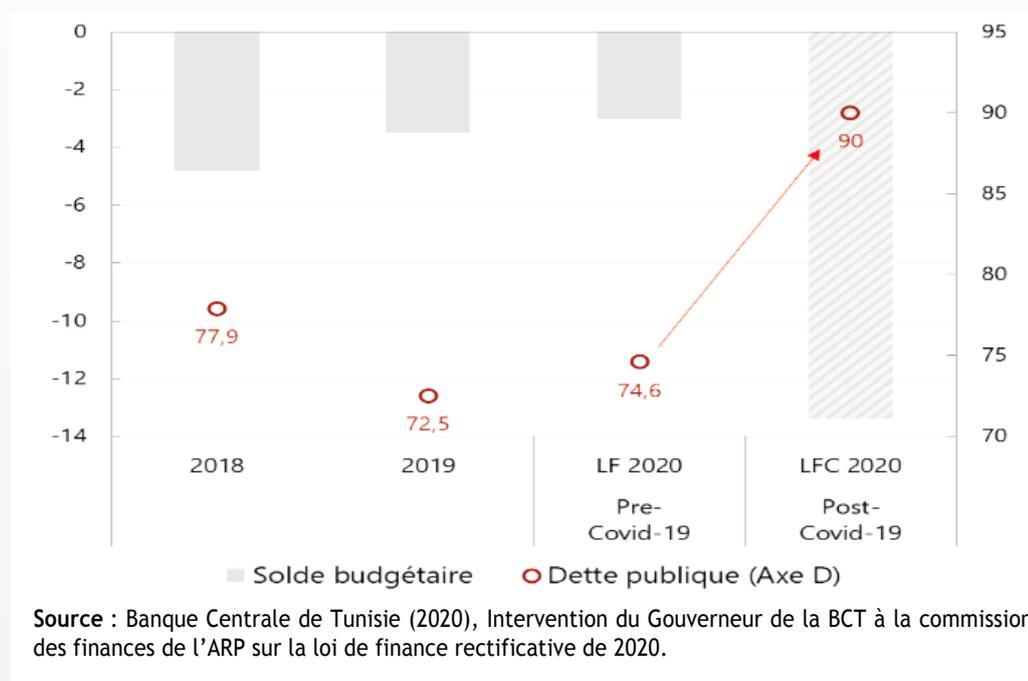
Mesures	Natures	Commentaires
Mise en œuvre de la ligne de crédit de 300 MDT en faveur des PME	Mesures Budgétaire	Décaissement certain
Impulsion d'un fonds de soutien au secteur culturel		
Création d'un fonds de 700 MDT à l'initiative de la Caisse des Dépôts et Consignation pour financer les entreprises stratégiques et le secteur de la santé	Mesures hors budget : émanation d'entreprises publiques	Décaissement certain mais n'est pas pour autant sûr que le montant serait totalement consommé.
Mise en œuvre d'un mécanisme de garantie des crédits de gestion de 500 MDT en soutien aux entreprises touchées par la crise		Décaissement incertain.
Prise en charge du différentiel d'intérêt entre le TMM et les taux d'intérêt des crédits d'investissements	Mesures budgétaires	La mesure n'étant pas nouvelle, elle était déjà prévue dans le cadre du budget de la loi de finances initiale pour la gestion de 2020. Il s'agit uniquement d'accélérer son application. Aucune dépense supplémentaire n'est prévue à cet effet.
Reports des échéances des déclarations fiscales et sociales sans paiement de pénalités de retard		Décalage de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales.
Consolidation des dettes fiscales / Rééchelonnement des dettes fiscales		
Amnistie fiscale et douanière visant à réduire les amendes à 10% seulement		
Allègement des conditions d'exercice des entreprises totalement exportatrices		
Accélération de la restitution du crédit de TVA aux entreprises affectées par la récession		Cet excédent de taxe est comptabilisé dans les livres de l'Etat à titre de ressources « empruntées » à court terme qui doivent de toutes les manières être remboursées aux entreprises.

Source : Autorités nationales

Ces mesures ont impacté négativement le budget de l'Etat. En effet la baisse du PIB a entraîné systématiquement une baisse des recettes fiscales : d'abord par la baisse de la fiscalité sur la consommation (TVA, droits de douane et de consommation), mais aussi des impôts sur le revenu et en particulier sur les bénéficiaires. D'ailleurs, la lecture du projet de la loi de finance rectificative (ou complémentaire) de 2020, présentée par le gouvernement à la commission des finances de l'ARP et rejetée par ses membres le 28 Octobre 2020 suite à la position adoptée par la BCT

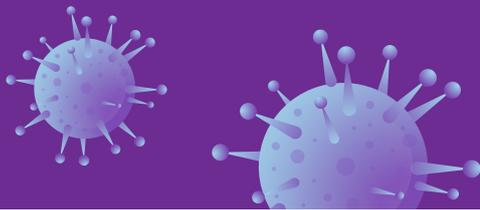
au sujet de la monétisation du déficit public, montre que par rapport à la loi de finance initiale de 2020, les équilibres des finances publiques ont été fortement impactés par les retombées de la crise sanitaire de la Covid-19, affichant un déficit budgétaire primaire (net de dons) de plus de 14% du PIB en 2020 (contre 3% escompté auparavant avant la crise), projetant ainsi la dette publique à des niveaux sans précédents (près de 90% du PIB), mettant en péril aussi bien sa soutenabilité que sa viabilité à moyen terme.

Figure.3 : Projections du solde budgétaire et de la dette publique en % du PIB



A ce titre, si la loi de finances initiale de 2020 avait prévu des recettes propres supplémentaires de +3.600 MDT, la crise sanitaire a eu au contraire pour effets : (i) la baisse significative des ressources propres de l'Etat (dont un repli de -5.652 MDT des recettes fiscales par rapport aux prévisions de la loi de finances 2020), en dépit de la mobilisation d'importantes ressources provenant de dons extérieurs de 1.057 MDT, (ii) une hausse non anticipée du poste

« interventions » (+2.833 MDT), en dépit de l'espace fiscal (fiscal space) ou budgétaire dégagé grâce à la baisse des subventions sur les produits énergétiques suite à la baisse drastique des prix internationaux du pétrole (41 USD attendu pour 2020 contre 65 USD prévu dans le cadre de la loi de finances initiale 2020) et à la bonne gestion par la BCT de la stabilité du cours de change du dinar, notamment vis-à-vis du dollar US.



Mais, il convient de souligner que la crise sanitaire n'a pas été le seul inducteur du dérapage du déficit public, car les déséquilibres structurels profonds des finances publiques demeurent aussi inhérents à tout le dispositif de rémunération dans le secteur public, avec en plus une révision à la hausse des dépenses au titre de ces rémunérations, portant la masse salariale à 19.247 MDT ou à plus de 17% du PIB.

Pour cela, les autorités sont actuellement confrontées pour le bouclage du budget de 2020, avant de procéder aux réajustements budgétaires nécessaires pour la loi de finance de 2021, à un gap de ressources de financement intérieur identifié mais non sécurisé d'une ampleur inédite et sans précédent de l'ordre de 14 267 MDT rien que sur les deux derniers mois de l'année 2020.

Tableau.8 : Financement du budget de l'Etat (sources d'emprunts et du Trésor)

	2019	2020 LF	Réal. 2020	Rest. 2020	2020 LFC	2021 LF
Ressources d'emprunts et du Trésor	9 899,7	11 248,0	9 120,3	12 428,7	21 549,0	17 498,0
Emprunts intérieurs	2 846,7	2 400,0	4 598,5	9 668,5	14 267,0	890,0
Emprunts extérieurs	7 053,0	8 848,0	4 521,8	2 760,2	7 282,0	16 608,0
Emprunts extérieurs affectés	668,9	849,0	715,6	133,4	849,0	890,0
Prêts extérieurs rétrocédés	100,0	120,0	64,2	55,8	120,0	175,0
Appui budgétaire	4 065,7	4 441,0	3 742,0	2 571,0	6 313,0	5 253,0
Marché Financier International	2 218,4	3 438,0	-	-	-	10 290,0

Source : Banque Centrale de Tunisie (2020), Intervention du Gouverneur de la BCT à la commission des finances de l'ARP sur la loi de finance rectificative de 2020.

2.2.3.3. Effets sur les entreprises : rupture de la chaîne

L'apparition de la pandémie de la Covid-19 et les mesures d'accompagnement pour y faire face, notamment le confinement général, ont impacté en interne les entreprises aux niveaux de :

- La tension accrue sur la trésorerie : les entreprises sont appelées à honorer des engagements sociaux, notamment des salaires à payer, sans avoir les recettes nécessaires pour financer ces dépenses ;
- L'emploi : les entreprises sont confrontées à un grand dilemme entre assurer la pérennité de l'entreprise et conserver les emplois, avec un équilibre à trouver qui n'est pas évident ;
- Baisse de la productivité : la crise de la

Covid-19 a incité les entreprises à adopter de nouvelles méthodes de travail (télétravail et travail partiel), qui se sont avérées, pour certaines d'entre-elles, faiblement impactantes sur leur productivité du fait probablement de difficultés techniques (disponibilité d'internet et de réseaux, de motivation et d'engagement du personnel, de retard, voire d'incapacité de la réalisation des objectifs, d'incapacités de couvrir les crédits et autres charges, difficultés à honorer tous les engagements, etc.) ;

- Report des investissements : avec l'apparition de la pandémie, plusieurs entreprises ont renoncé ou reporté leurs intentions d'effectuer des extensions (investissement de capacité).

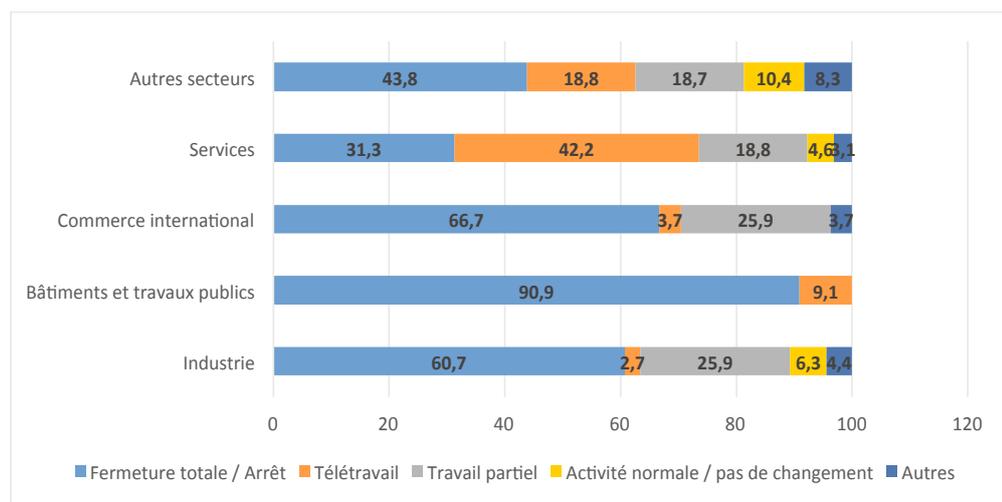
La survie des entreprises a été également mise à péril dès lors que la chute de la

demande, interne et externe, conjuguée au manque d'approvisionnement, n'ont fait qu'accélérer la baisse des chiffres d'affaires dans plusieurs secteurs d'activité, avec un impact sur la rentabilité. A ce titre, une enquête de l'IACE (2020) auprès de chefs d'entreprises a montré que plus de 58% en moyenne des entreprises interrogées ont subi un arrêt total de leurs activités durant la première vague pandémique (figure.4)). Pour les entreprises en travail partiel, plus des trois-quarts des chefs d'entreprises interrogés ont déclaré que leurs activités ont été impactées

par la crise sanitaire, particulièrement pour l'évolution à la baisse de la demande et de l'approvisionnement auprès des fournisseurs, durant la période de la crise (tableau.9) ;

En conséquence, **plus de la moitié des chefs d'entreprises (61%) interrogés déclarent qu'il est probable ou fort probable de passer au chômage technique, voire à la suppression de postes d'emplois.** Néanmoins, les mesures d'accompagnement budgétaires, d'ordre fiscal essentiellement, ont été jugées par plus de la moitié des entreprises comme étant satisfaisantes.

Figure.4 : Situation des entreprises enquêtées par secteurs d'activités (en %)

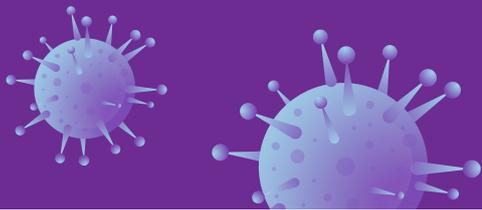


Source : A partir des données d'enquête de l'IACE (2020)

Tableau.9 : Perceptions qualitatives des activités sectorielles pour 2020 (en %)

Secteurs	Estimation globale de la baisse des activités sectorielles	Estimation de la baisse de la demande	Estimation de la baisse de l'approvisionnement
Industrie	-52,6	-44,3	-27,3
Bâtiments et travaux publics	-46,7	-30,4	-25,0
Commerce international	-64,8	-26,7	-25,1
Services aux entreprises	-47,3	-52,0	-47,9
Services aux particuliers	-70,0	-40,0	-19,0
Autres secteurs	-58,0	-53,4	-28,2

Source : A partir des données d'enquête de l'IACE (2020)



Tout récemment, l'Institut National de Statistiques (INS), en collaboration avec la Banque Mondiale, a élaboré une enquête pour évaluer l'impact de la crise de la Covid-19 sur le secteur privé. Les principaux résultats de cette enquête sont les suivants :

- La majorité des entreprises étaient actives au 30 juin 2020 : 88,7% des entreprises se déclaraient en activité, dont 24,5% sans interruption et 64,2% réouvertes après interruption, tandis que 10,8% des entreprises étaient encore temporairement fermées. 0,4% ont fermé définitivement. **Cependant, 35% des entreprises en activité déclarent faire face à un risque de fermeture définitive dans les conditions actuelles et 72,4% des entreprises affirment risquer de ne pas être en mesure d'assurer certaines de leurs dépenses avec les fonds disponibles.**
- **La crise sanitaire a fortement perturbé les activités des entreprises tunisiennes :** 88,8% d'entre elles ont déclaré avoir subi une baisse de leur chiffre d'affaires durant le mois d'avril 2020. Parmi celles qui ont pu maintenir leur activité durant cette période, 78,2% ont enregistré une baisse de leur cash-flow, 70,1% ont enregistré une baisse de la demande, 69,8% ont déclaré une baisse des heures travaillées, 61,1% ont signalé une difficulté d'accès au service financier et 50,6% ont signalé une difficulté d'approvisionnement en matières premières.
- **En termes d'emplois, les entreprises du secteur privé auraient effectué des ajustements limités pendant le mois d'avril :** 50,1% des entreprises ont déclaré ne pas avoir effectué d'ajustements, 18,7% auraient donné des congés payés et 9,6% des congés sans solde. 11,5% des entreprises ont déclaré avoir procédé à des réductions de salaire. 4,5% des entreprises ont déclaré avoir eu recours à des licenciements en avril et 1,2% à des recrutements.
- **La crise sanitaire a stimulé le processus**

de digitalisation des entreprises : Pour faire face à la crise, 12,5% des entreprises ont augmenté leur présence en ligne principalement pour faciliter le télétravail et pour accomplir des tâches administratives.

- **Résilience et continuité des activités :** peu d'entreprises ont des plans, seules 13,3% des entreprises interrogées disposent d'un Plan de Continuité des Activités (PCA). Ces PCA intègrent notamment le télétravail pour 25,9% des entreprises.
- **Les entreprises réclament plus de soutien face à la crise :** les 3 mesures les plus demandées par les entreprises sondées sont : des exonérations/ réductions d'impôt (43,7%), des injections directes de liquidités (40,7%), et des allègements fiscaux (36,6%). Au total, moins de 10% des entreprises interrogées déclarent avoir bénéficié des mesures gouvernementales. Parmi les entreprises qui n'en auraient pas bénéficié, 37% déclarent pourtant en avoir fait la demande, tandis qu'un quart ne pas l'avoir fait.

2.2.4. Impacts sur les équilibres extérieurs et la balance de paiements

La balance des paiements s'est améliorée à la suite de la crise pandémique avec la baisse du déficit courant, hors énergie de 1% du PIB sur 4 mois en 2019 à 0,2% en 2020. Même en prenant en compte l'énergie, le déficit courant s'est limité à 1,7% du PIB contre 2,2% en 2019.

2.2.4.1. Effets sur les échanges extérieurs de biens

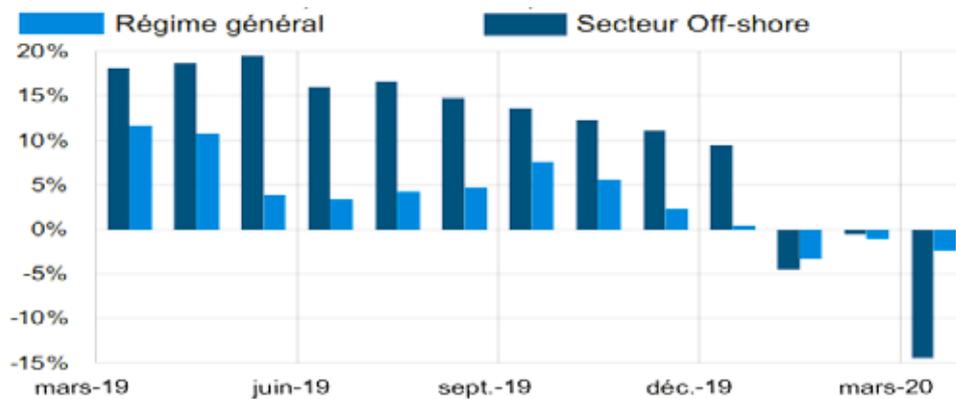
La contraction de la demande étrangère adressée aux échanges commerciaux, notamment par les pays de l'Union Européenne (EU) touchés par la récession, et dont le marché absorbe en moyenne près de 69% des exportations, a pesé lourdement sur les exportations globales (en glissement annuel) qui ont accusé, rien qu'au début de la pé-

riode confinement en mars 2020, un recul de (-29,5%). Cette contre-performance a surtout impacté les industries du régime off-shore

talement exportatrices dont les flux d'exportations ont reculé de (-14,5%).

Figure.5 : Variation, en glissement annuel, des exportations (en %)

Figure.5 : Variation, en glissement annuel, des exportations (en %)

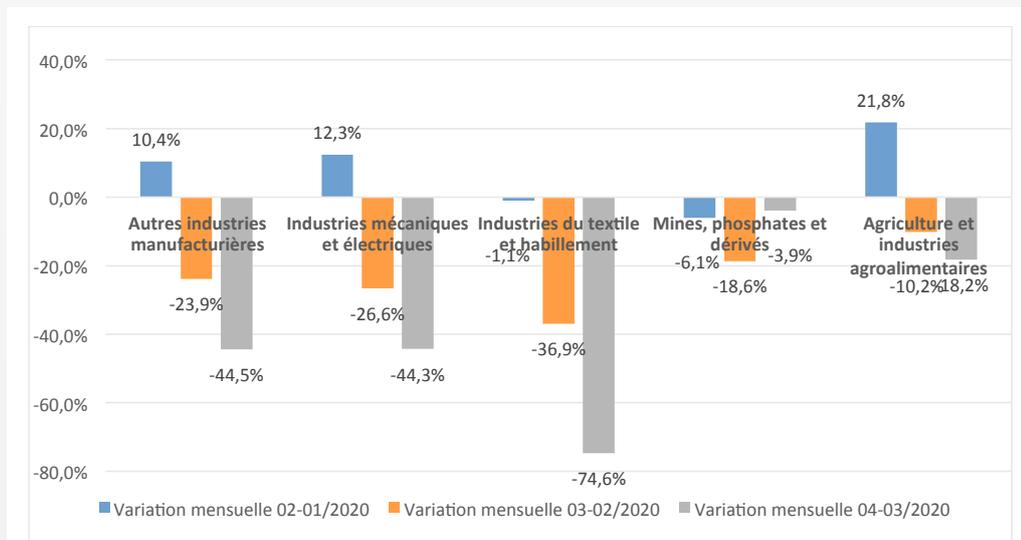


Source : A partir des données de l'Institut National de la Statistique

En variation mensuelle, les secteurs les plus impactés par la contraction des rythmes d'exportations sont les industries mécaniques et électriques, les textiles et habillements, les mines, phosphates et dérivés ainsi que les industries

agroalimentaires (figure.6). Néanmoins, en variation mensuelle, les flux d'importation se sont également contractés à des rythmes plus élevés (figure.7).

Figure.6 : Variations mensuelles des exportations (en %)



Source : A partir des données de l'Institut National de la Statistique

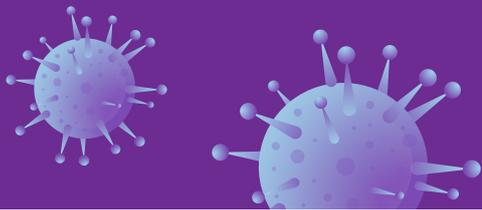
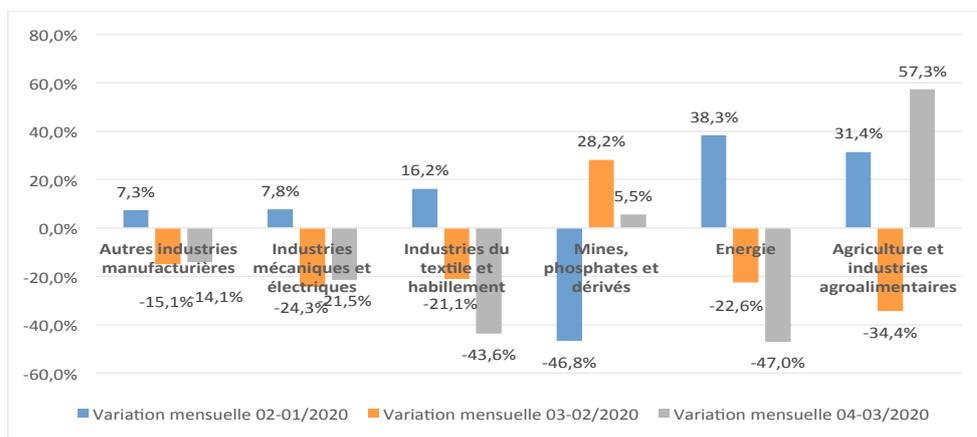


Figure.7 : Variations mensuelles des importations (en %)



Source : Auteur à partir des données de l'Institut National de la Statistique

Paradoxalement, la crise a été bénéfique pour la balance commerciale puisqu'elle a contribué à un recul des importations de 5% en 2019 à 25% en 2020, avec une baisse, mais à un degré moindre, des exportations de 3,5% et 20%, respectivement, en dépit de la présence d'exportations exogènes de produits agricoles (huile d'olive en particulier).

S'agissant des évolutions récentes du secteur extérieur, il a été constaté la poursuite du fléchissement du déficit courant aux environs de 5% du PIB au cours des huit premiers mois de l'année 2020 contre 5,9% pour la même période de l'année précédente. Ce résultat est imputable principalement à la persistance de la contraction de l'activité économique sur le plan national et au niveau des principaux pays partenaires de la Tunisie, sous l'effet des retombées de la crise de la

pandémie de la Covid-19. **Il convient également de noter que, malgré la baisse du prix du pétrole, le déficit énergétique continuerait à peser lourdement sur la balance commerciale en 2020, car il génère la moitié du déficit commercial.**

Les derniers indicateurs conjoncturels disponibles indiquent néanmoins un redressement progressif de la production industrielle et des échanges extérieurs. **Toutefois, le redressement de l'activité dans le secteur touristique et les services connexes demeure freiné par la persistance de la crise sanitaire.** Par ailleurs, l'industrie non-manufacturière, dont une forte composante est orientée vers l'exportation, et donc source d'ajustement de la balance des paiements et des réserves de change, continue d'être fortement fragilisée par la récurrence des troubles sociaux.

Tableau.10 : Evolutions prévisionnelles de la croissance des échanges extérieurs et des soldes courants

	Scénario de référence 2019	2020 (e)	2021 (f)
Croissance des exportations en volume (biens et services, en %, FOB)	-5,0%	-3,5%	3,1%
Croissance des importations en volume (biens et services, en %, CIF)	-8,6%	-4,2%	1,5%
Déficit courant (en % du PIB)	-8,8%	-7,2%	-7,0%

Source : BMICE (2020) sur la base des projections de la Banque Mondiale (Juin 2020)

(e) Estimé

(f) Forecast

2.2.4.2. Effets sur les échanges extérieurs de services et sur les transferts courants

Les données de la BCT révèlent une baisse des recettes touristiques de 40,2% compte tenu des décalages entre activité et recettes et une baisse des revenus de transferts de fonds des TRE de 11%.

2.2.4.3. Les impacts sur l'attractivité des investissements internationaux

Selon la FIPA, le bilan des investissements internationaux au premier semestre de l'année 2020, aussi bien directs étrangers (IDE) que de portefeuille, est mitigé. Ils ont atteint globalement 1.113,2 MDT et enregistré, de ce fait, des variations de -14,2% par rapport à 2019 et -2,5% par rapport à la même période en 2018.

Tableau.11 : Evolution comparée des flux d'investissements internationaux au premier semestre 2020

IDE (MTND)	Juin					Variation 2020 (%) /			
	2 016	2 017	2 018	2019*	2020*	2 019	2 018	2 017	2 016
Portefeuille	32,2	52,1	69,1	45,6	39,1	-14,3%	-43,5%	-25,0%	21,3%
IDE	893,6	918,3	1072,9	1251,5	1074,1	-14,2%	0,1%	17,0%	20,2%
Energie	480,0	495,1	526,0	490,0	445,8	-9,0%	-15,3%	-10,0%	-7,1%
Industrie	325,4	331,4	403,2	664,9	576,5	-13,3%	43,0%	74,0%	77,2%
Services	84,6	89,3	137,8	90,3	44,4	-50,8%	-67,8%	-50,3%	-47,5%
Agriculture	3,60	2,50	5,85	6,28	7,4	18,0%	26,6%	196,3%	106,0%
Total	925,8	970,4	1142,0	1297,0	1113,2	-14,2%	-2,5%	14,7%	20,2%

Source : FIPA (2020)

Les IDE sont répartis à hauteur de 41,5% pour les énergies, 53,7% pour les industries manufacturières, 4,1% pour les services et 0,7% pour l'agriculture. Les flux des IDE hors-énergie ont néanmoins permis de réaliser 353 opérations d'investissement d'une valeur totale de 628,3 MDT permettant

de créer 4 569 nouveaux postes d'emplois. La répartition géographique des projets hors-énergie réalisés au cours du premier semestre de l'année 2020 confirme encore une fois sa forte disparité régionale.

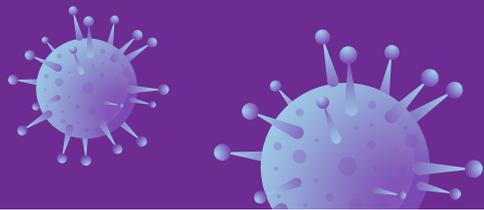


Tableau.12 : Répartition régionale des IDE (hors énergie) réalisés au cours du premier semestre de l'année 2020 (en MDT)

Gouvernorat	Projets	IDE	Emplois	% IDE
Sousse	50	46,1	795	7,3%
Monastir	27	20,4	149	3,2%
Mahdia	10	7,5	74	1,2%
Sfax	10	5,2	33	0,8%
Total - Centre Est	97	79,3	1 051	12,6%
Kairouan	5	1,3	19	0,2%
Kasserine	2	1,08	-	0,17%
Sidi Bouzid	-	-	-	-
Total - Centre Ouest	7	2,4	19	0,4%
Tunis	38	120,1	603	19,1%
Ben Arous	56	95,6	805	15,2%
Manouba	11	33,3	72	5,3%
Ariana	16	18,6	118	3,0%
Total - Grand Tunis	121	267,7	1 598	42,6%
Zaghouan	21	63,2	430	10,1%
Nabeul	48	37,5	195	6,0%
Bizerte	24	24,2	242	3,9%
Total - Nord Est	93	125,0	867	19,9%
Beja	13	129,6	759	20,6%
Jendouba	3	3,5	27	0,6%
Siliana	3	1,2	61	0,2%
Kef	1	0,1	30	-
Total - Nord-Ouest	20	134,4	877	21,4%
Gabes	10	18,1	156	2,9%
Médenine	1	0,0	-	0,0%
Tataouine	-	-	-	-
Total - Sud Est	11	18,1	156	2,9%
Tozeur	2	1,4	-	0,2%
Gafsa	2	0,17	1	0,03%
Kébili	-	-	-	-
Total - Sud-Ouest	4	1,5	1	0,2%
Total IDE (Hors énergie)	353,0	628,3	4569,0	100,0%

Source : FIPA (2020)

2.2.4.4. Les impacts sur les réserves de change

En dépit des effets précédents, la bonne gestion des réserves de change a fait en sorte que les avoirs nets en devises évalués

au mois d'octobre 2020 ont atteint 21 101 MDT, soit l'équivalent de 143 jours d'importation contre 141 jours en septembre 2020 et 104 jours à la même période une année auparavant. En effet, avec le concours de la BCT, la stratégie de mobilisation de ressources

de financement externe a eu pour effet immédiat la consolidation des avoirs nets en devises.

Outre les dons étrangers (dont un don d'appui budgétaire de 250 Millions d'euros et un autre don de 40 Millions d'euros de financement du système de santé auprès de l'Union Européenne), la BCT, agissant au nom du gouvernement, n a mobilisé un tirage concessionnel d'un montant 280 Millions de dollars auprès de la BID, un crédit de 50 Millions d'euros de l'Italie et un décaissement de 745 Millions de dollars auprès du FMI dans le cadre de la nouvelle facilité de crédit rapide ou d'urgence pour faire face à la pandémie de la Covid-19. **Cette facilité est destinée au financement du secteur de la santé, à la mise en place de dispositifs de protection sociale et de soutien aux entreprises touchées par la crise.** La Tunisie a également bénéficié de l'octroi par l'Union Européenne d'une nouvelle ligne d'Assistance Macro-Financière (AMF) dotée d'un budget de 600 Millions d'euros. De même, la Banque Africaine de Développement a mobilisé en juin 2020 un financement de 180 millions d'euros dans le cadre d'un programme d'appui et de réponse à la crise de la Covid-19 (PARISE).

Ainsi, le budget global mobilisé via un financement externe depuis le mois de mars 2020 est de l'ordre de 6,5 Milliards de dinars, permettant d'assurer un matelas de devises important. Avec la bonne maîtrise des tensions inflationnistes durant la crise pandémique, la consolidation des réserves de change a fortement contribué à la mitigation des impacts de la crise sur la position extérieure. A cela s'ajoute la stabilisation des cours de change du dinar. Sur les 10 premiers de 2020, la monnaie nationale s'est en effet appréciée de 0,9% par rapport au dollar contre une dépréciation de 3,2% vis à vis de l'euro.

2.3. Les impacts sectoriels : focus sur quelques secteurs clés

Au niveau du profil de la croissance, l'économie tunisienne a enregistré une contraction d'activité, avec une baisse de la croissance au deuxième trimestre de 2020 de (-21.6%) en glissement annuel et de (-20.4%) par rapport au premier trimestre de cette année, tirée, notamment, par la forte baisse de sa principale composante, à savoir les services marchands, de -28,8% (par rapport au trimestre précédent). Cette contraction a touché tous les secteurs d'activité à l'exception du secteur de l'agriculture et de la pêche qui a, au contraire, témoigné d'une résilience accrue avec une croissance positive de 7,1% et de 3,6% en période de post-covid-19 en Tunisie, respectivement au premier et au second trimestre 2020. Entamé fin mars, le confinement qui s'est étalé sur plusieurs phases tout au long du deuxième trimestre de 2020 a eu en effet un impact beaucoup plus marqué qu'au premier, lui-même touché par la crise de la Covid-19 et dont la croissance a été révisée à la baisse à -2.2% (contre -1.7% en première estimation).

Prises dans leur ensemble, les industries manufacturières ont vu leur valeur ajoutée se contracter de 27% ; mais ce sont surtout les industries exportatrices qui ont le plus souffert, avec des baisses de 42% pour l'industrie textile et 35.9% pour les industries mécaniques et électriques. Les industries des matériaux de construction ont également été fortement touchées (-38.4%) dans le sillage du net recul de l'activité de construction (-42.5%). Les activités de services ont été les plus touchées par le confinement avec une contraction de 30.4% de la valeur ajoutée globale des services marchands. Les restrictions de circulation et la fermeture des frontières ont ainsi lourdement affecté l'activité des hôtels, cafés et restaurants (-77.5%) ainsi que les services de transport (-51.4%).

Tableau.13 : Ventilations des contributions sectorielles à la croissance (données trimestrielles, glissement annuel en %, aux prix de l'année précédente)

Secteurs	IV trimestre 2019	I trimestre 2020	II trimestre 2020
Agriculture et pêche	-1,9	+7,1	+3,6
Industries manufacturières	-0,1	-1,3	-27,0
Industries Agro-alimentaires	+10,7	+1,3	-3,9
Textile, Habillement et cuir	-6,2	-3,7	-42,0
Industries diverses	-1,3	-9,3	-31,9
Raffinage de pétrole	-52,6	+67,1	+33,9
Industries chimiques	-1,0	+15,6	-3,6
Matériaux de construction, céramique et verre	+3,2	-8,4	-38,4
Industries mécaniques et électriques	-2,9	-9,2	-35,9
Industries non manufacturières	-0,3	-4,8	-20,9
Extraction de pétrole et gaz naturel	-8,1	-4,4	+4,0
Mines	+44,4	+13,7	-21,5
Electricité et Gaz	+3,8	-0,1	-4,3
Eau	+5,5	+4,4	+3,6
Bâtiment et génie civil	+0,2	-8,9	-42,5
Activités de services marchands	+1,8	-3,4	-30,4
Entretien et réparation	+2,1	-3,1	-43,5
Commerce	+0,2	-0,8	-14,5
Services d'hôtellerie et de restauration	+5,4	-16,8	-77,5
Transports	-2,7	-12,1	-51,4
Poste et télécommunication	+2,5	+1,6	+1,9
Services financiers	+6,3	+5,6	-5,5
Autres Services marchands	+2,3	-0,6	-32,5
Consommation intermédiaire non ventilée en service financiers (en -)	9,9	8,1	-5,7
Services non marchands	+1,6	-1,9	-15,8
Services de l'Administration publique	+1,5	-2,0	-15,5
Services fournis par les organisations associatives	+4,6	+3,7	-9,0
Services domestiques	+4,0	-1,3	-37,5
Total des valeurs ajoutées	+0,6	-2,1	-22,9
Impôts indirects nets de subventions	2,6	-3,5	-6,7
PIB (aux prix du marché)	+0,8	-2,2	-21,6

Source : INS (2020, Septembre)

En variation semestrielle, l'économie tunisienne a enregistré une contraction de 11,9%, en termes constants, durant le premier se-

mestre de l'année en cours comparativement à la même période de l'année précédente.

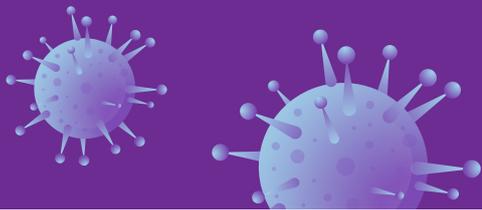
Tableau.14 : Ventilations des contributions sectorielles à la croissance (données semestrielles, glissement annuel en % aux prix de l'année précédente)

	T1-2019	T2-2019	S1-2019	T1-2020	T2-2020	S1-2020
Agriculture et pêche	-0,7	+2,8	+1,1	+7,1	+3,6	+5,3
Industries manufacturières	-0,5	-0,5	-0,5	-1,3	-27,0	-14,4
Industries Agro-alimentaires	-9,6	+1,8	-3,9	+1,3	-3,9	+8,1
Textile, Habillement et cuir	-0,5	-1,6	-1,1	-3,7	-42,0	-28,9
Industries diverses	-1,5	-0,4	-1,0	-9,3	-31,9	-20,6
Raffinage de pétrole	-16,9	-59,5	-38,2	+67,1	+33,9	+50,5
Industries chimiques	+22,6	-8,2	+7,2	+15,6	-3,6	+6,0
Matériaux de construction, Cér. et verre	+3,2	+2,2	+2,7	-8,4	-38,4	-23,4
Industries mécaniques et électriques	-0,9	+0,1	-0,4	-9,2	-35,9	-22,6
Industries non manufacturières	-1,0	-2,8	-1,9	-4,8	-20,9	-12,8
Extraction de pétrole et gaz naturel	-10,8	-6,5	-8,7	-4,4	+4,0	-0,2
Mines	+42,0	+1,1	+21,6	+13,7	-21,5	-3,9
Electricité et Gaz	+4,1	+3,1	+3,6	-0,1	-4,3	-2,2
Eau	+0,2	+1,2	+0,7	+4,4	+3,6	+4,0
Bâtiment et génie civil	+1,4	-1,4	0,0	-8,9	-42,5	-25,7
Activités de services marchands	+2,8	+2,3	+2,6	-3,4	-30,4	-16,9
Entretien et réparation	+3,6	+2,2	+2,9	-3,1	-43,5	-23,3
Commerce	+1,7	+1,8	+1,8	-0,8	-14,5	-7,7
Services d'hôtellerie et de restauration	+7,2	+7,1	+7,2	-16,8	-77,5	-47,1
Transports	+0,4	-2,7	-1,1	-12,1	-51,4	-31,8
Poste et télécommunication	+4,1	+5,9	+5,0	+1,6	+1,9	+1,7
Services financiers	+3,9	+3,2	+3,5	+5,6	-5,5	0,0
Autres Services marchands	+2,7	+2,3	+2,5	-0,6	-32,5	-16,5
Cons. Inter. non ventilée en Ser. Fin.	+1,4	-1,6	-0,1	8,1	-5,7	+1,2
Services non marchands	+0,4	+0,9	+0,6	-1,9	-15,8	-8,9
Services de l'Administration publique	+0,3	+0,8	+0,5	-2,0	-15,5	-8,7
Services fournis par les Org. Associatives	+3,1	+2,2	+2,7	+3,7	-9,0	-2,7
Services domestiques	+4,5	+3,6	+4,0	-1,3	-37,5	-19,4
Total des valeurs ajoutées	+1,1	+1,2	+1,2	-2,1	-22,9	-12,5
Impôts indirects nets de subventions	+1,3	+0,6	+1,0	-3,5	-6,7	-5,1
PIB (aux prix du marché)	+1,1	+1,2	+1,2	-2,2	-21,6	-11,9

Source : INS (2020, Septembre)

Néanmoins, la normalisation progressive des activités productives augure d'une reprise naissante qui restera tributaire de l'évolution de la situation pandémique aussi bien en Tunisie que dans les pays partenaires et plus généralement d'une amélioration du climat des affaires. Mais, comme on le verra plus

loin, les prévisions en glissement annuel des perspectives économiques à la fin de l'année 2020 montrent, d'une manière générale, que la récession technique actuellement observée (deux trimestres consécutifs de décroissance du PIB) se poursuivra certainement pour toute l'année 2020.



2.3.1. L'industrie manufacturière

Le premier focus portera sur l'industrie manufacturière en raison de son poids dans le calcul de l'Indice de la Production Industrielle – IPI (673.4/1000) et dans l'activité économique en général (emploi, valeur ajoutée, recettes fiscales, etc.).

En réalité, l'impact de la pandémie a commencé à être ressentie par les industriels tunisiens à partir de janvier 2020 où la production est passée de 19.718 MDT en janvier 2020 à 8.445 MDT en avril 2020, date où l'activité économique a été à l'arrêt.

En l'occurrence, cette baisse est de l'ordre de 43.39 % en avril 2020 par rapport à mars 2020 et de l'ordre de 53.35 % comparée à la même période en 2019. Toutes les activités relevant de l'industrie manufacturière ont été touchées ; l'impact a été ressenti beaucoup plus dans les activités de l'industrie des matériaux de construction, céramique et verre (IMCCV), l'industrie du textile, habillement et cuir (ITHC) et l'industrie mécanique et électrique (IME) dans lesquelles, en comparaison avec la même période

de 2019, la production a chuté, respectivement, de 84.28 %, 81.17% et 63.09%. Le tableau et la figure ci-dessous décrivent l'évolution de l'activité industrielle.

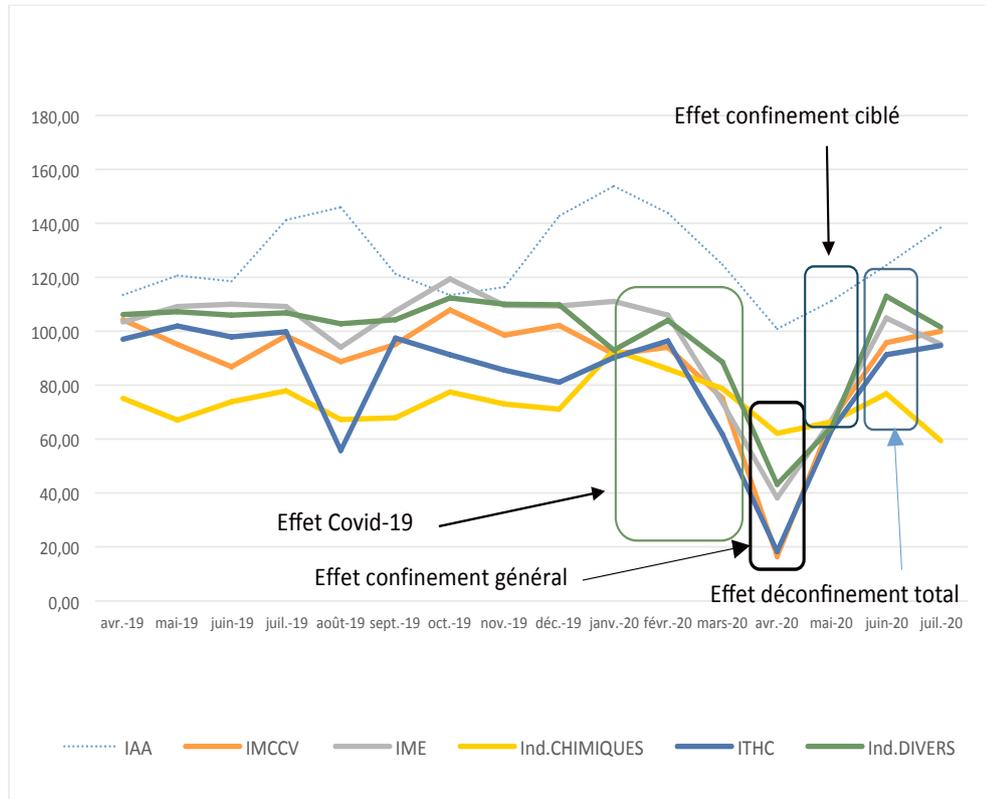
Par ailleurs, l'indice d'ensemble de la production industrielle a chuté de 43.12 points de janvier à avril 2020, et la baisse a été observée principalement dans l'industrie manufacturière (61.71 points). La production des mines et de l'énergie n'a pas été vraiment impactée (baisse simultanée de 8.52 points et 4.51 points). La levée partielle en mai puis la levée totale du confinement ciblé en juin 2020 ont permis à cet indice de s'affirmer par rapport à son niveau d'avril 2020 où on a enregistré une reprise de l'activité de l'ensemble des industries manufacturières de 27.12 points et 55.02 points en mai et juin, respectivement. L'amélioration observée a été beaucoup plus soutenue au niveau des activités de l'IMCCV, l'ITHC et les industries diverses. Ces dernières ont connu une augmentation de leurs indices de production, en juillet 2020 par rapport à avril 2020, respectivement, de 84.69, 76.4 et 58.32 points. Néanmoins, ces augmentations n'ont pas atteint le niveau de la production en janvier de la même année exceptées pour les activités de l'IMCCV.

Tableau.15 : Evolution par secteur d'activité de l'IPI sur les sept premiers mois de 2020

	Poids	janv-2020	févr-2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020	juil-2020
Industries manufacturières	673,4	108,69	106,96	82,62	46,98	74,1	102,0	99,3
IAA	120,9	153,99	143,97	124,70	100,92	111,5	124,5	138,5
IMCCV	63,9	91,51	94,09	75,27	16,41	67,4	95,8	100,1
IME	200,9	111,14	105,94	73,41	38,23	67,2	104,9	95,2
Industries chimiques	87,3	93,03	85,99	78,89	62,31	66,3	76,9	59,4
ITHC	136,6	90,26	96,49	61,88	18,30	63,5	91,5	94,7
Industries diverses	63,8	93,13	104,04	88,64	43,28	64,6	113,1	101,6
Mines	24,1	66,08	59,52	53,68	57,56	48,3	25,1	20,9
Energie	302,6	70,35	67,52	70,51	65,84	69,2	77,8	86,9
Indice d'ensemble	1000,0	96,06	93,89	78,26	52,94	72,0	92,8	93,7

Source : INS

Figure.8 : Evolution de la production de l'Industrie manufacturière (Avril 2019–Juillet 2020, en MD)



Source :Compilation des auteurs à partir des données de l'INS

Pour l'ensemble de l'industrie manufacturière, le glissement d'avril 2020 a été plus important que la simple variation trimestrielle (-53.35%

v/s -43.39%) : ce sont les IMCCV, l'ITHC et les IME qui ont été les plus impactées par la crise pandémique de la Covid-19.

Tableau.16 : Evolution de la production de l'industrie manufacturière

	Production (En MD)			Evolution (En %)	
	Avril 2019	Mars 2020	Avril 2020	Avril/Mars 2020	Avril 2020-2019
Industries manufacturières	18192,0	14988,5	8485,7	-43,39	-53,35
IAA	890,9	998,0	792,5	-20,59	-11,04
IMCCV	175,8	124,9	27,6	-77,89	-84,28
IME	1002,7	695,6	370,1	-46,80	-63,09
Industries chimiques	376,6	461,3	312,1	-32,35	-17,14
ITHC	581,9	380,8	109,6	-71,22	-81,17
Industries diverses	295,7	244,8	120,4	-50,82	-59,29

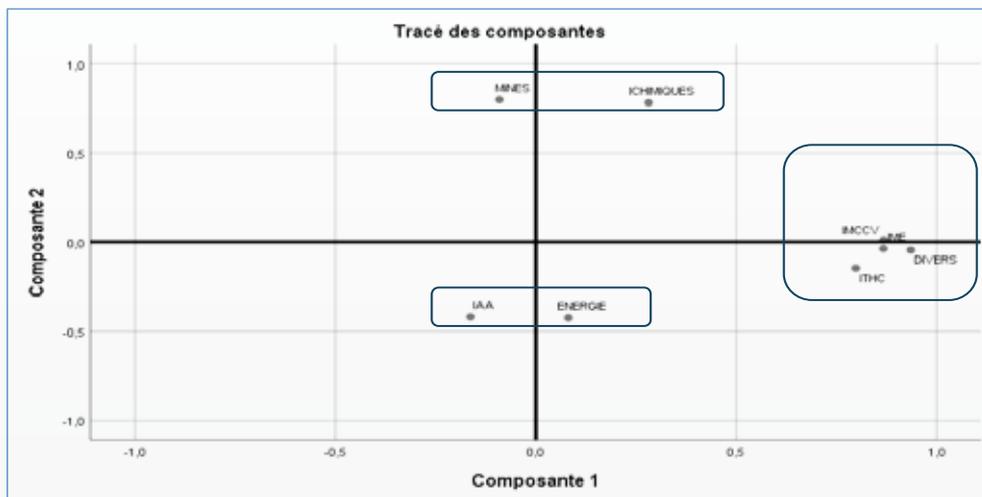
Source :Auteurs à partir des données de l'INS



L'analyse de l'évolution de l'IPI laisse entrevoir trois groupes d'activité : un premier groupe composé des activités liées à l'ITHC, IME, l'IMCCV et les autres industries manufacturières autres que l'industrie chimique et l'IAA, qui eux font partie, respectivement, d'un deuxième et troisième groupe avec simultanément les mines et les énergies.

Aussi, selon la cartographie d'impacts sectoriels suivante, établie par une analyse en composantes principales (ACP), si des mesures ou recommandations sont à prendre, celles-ci doivent cibler les groupes suivants : (i) groupe A (IMCCV, IME, ITHC), (ii) groupe B (IAA et énergie), et (iii) groupe C (industrie chimique et mines).

Figure.9 : Cartographie d'impacts sectoriels (industries manufacturières)



Source : Compilation des auteurs d'après output SPSS 25.0

Une analyse par filière spécifique de l'industrie manufacturière autre que l'énergie et les mines est effectuée comme suit :

2.3.1.1. L'industrie agroalimentaire (IAA)

En passant en revue la filière IAA, on se rend compte qu'en avril 2020, la production pour l'ensemble des branches de cette filière n'a jamais été aussi basse : l'indice IPI a atteint son plus bas niveau, avec néanmoins une légère reprise en juillet 2020. La baisse d'avril s'explique principalement par le recul des activités liés à la production de la viande et de ses produits dérivés, aux produits à base de légumes et fruits, aux huiles, à l'industrie des boissons, aux tabacs et à d'autres industries alimentaires autres que celles qui figurent dans le tableau ci-dessous. Par ailleurs,

l'amélioration observée en juillet 2020 est due à l'amélioration essentiellement de la filière des « produits à base de légumes et fruits » dont la distance par rapport à la moyenne de la période entre janvier 2015 et juillet 2020 s'élève à 502.7 points contre une baisse de 108.38 points pour avril pour la même filière.

Par rapport à la moyenne, la baisse la plus prononcée, qui s'est affirmée en avril et en juillet 2020, a été observée dans les activités de la production d'huiles et corps gras : l'indice pour cette activité a baissé de 98.03 et 95.73 points successivement en avril et juillet par rapport à la moyenne de la période d'étude (janvier 2015-juillet 2020). Par ailleurs, certaines filières ont continué leurs activités entre avril et juillet 2020, et ont d'ailleurs enregistré, à divers degrés, une augmentation de leurs

productions. Il s'agit des activités liées aux produits de la pêche et aux poissons, à la production du lait et dérivés et à l'industrie de boissons, quoique la tendance ait été baissière

d'avril à Juillet 2020. Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques des diverses filières de l'IAA.

Tableau.17 : Statistiques descriptives des filières de l'IAA (Période de Janvier 2015-Juillet 2020)

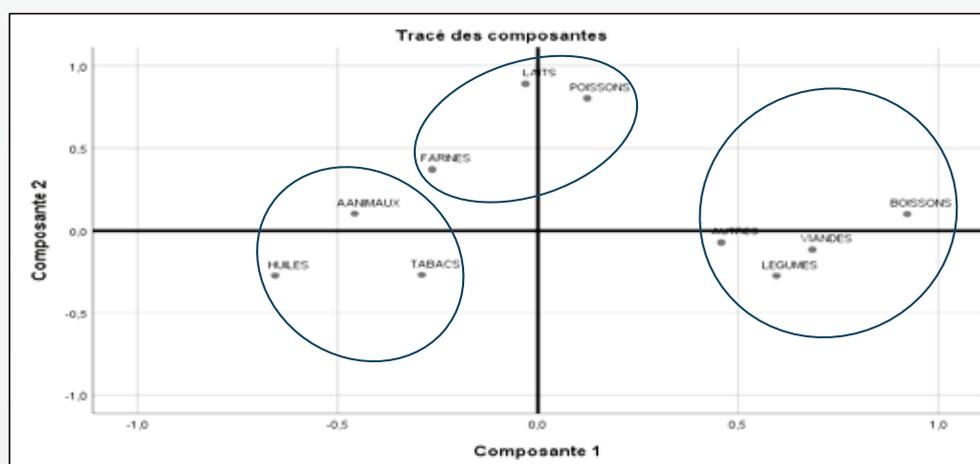
	Minimum	Maximum	Moyenne	Distance Avril/ Moyenne	Distance Juillet / Moyenne
Industries agro-alimentaires	100,9	154,0	120,54	-19,62	18,00
Viandes, peaux et produits à base de viandes	82,7	209,6	114,58	-1,38	6,23
Poissons et produits de la pêche préparés	16,5	273,3	70,64	31,51	16,96
Produits à base de légumes et fruits	0,3	651,1	115,95	-108,38	502,70
Huiles, tourteaux et corps gras	24,0	646,6	130,66	-98,03	-95,73
Produits laitiers et glaces	119,0	159,8	134,98	24,79	0,63
Farines de froment et d'autres céréales	100,4	150,4	122,65	15,19	-13,32
Aliments pour animaux	86,5	115,4	98,45	0,62	-5,17
Autres industries alimentaires	108,0	147,9	129,96	-21,99	1,96
Industrie des boissons	78,1	181,7	126,93	-21,12	27,19
Tabac	46,5	159,9	106,78	-58,00	-4,41

Source :Auteurs à partir des données de l'INS

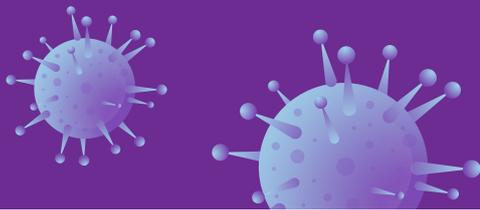
L'analyse ACP laisse montrer que l'IAA peut être décomposée en trois classes ou groupes homogènes et fortement corrélés :

Groupe	Composante	Tendance
Groupe 1	Viande	+
	Boissons	+
	Légumes	+
	Autres IAA	=
Groupe 2	Lait	-
	Poisson	-
	Farines	-
Groupe 3	Aliments pour animaux	-
	Tabac	-
	Huiles	+

Figure.10 : Cartographie d'impacts sectoriels (industries agro-alimentaires)



Source : Compilation des auteurs d'après output SPSS 25.0



De même, l'analyse mensuelle de la tendance des différentes filières depuis janvier 2015 laisse montrer que les filières du premier groupe ont une tendance haussière, que celles du deuxième groupe ont plutôt une tendance baissière, et mitigée pour les composantes du troisième groupe. **Cela laisse présager que les mesures de soutien ou de réformes doivent prioriser les filières du premier groupe.**

2.3.1.2. L'industrie des matériaux de construction, céramique et verre (IMCCV)

L'IMCCV a subi de plein fouet la pandémie de la Covid-19. L'IPI, lors du confinement général en avril 2020, a baissé de 81.55 points par rapport à sa moyenne sur la période de janvier 2015 à juillet 2020. Cette baisse est la conséquence de la contraction, quoique à des degrés différents, de l'activité dans pratiquement l'ensemble des filières. La chute est relativement amorcée dans l'activité de production du verre et articles en verre (baisse de 27.35 points). Néanmoins, l'activité de cette branche

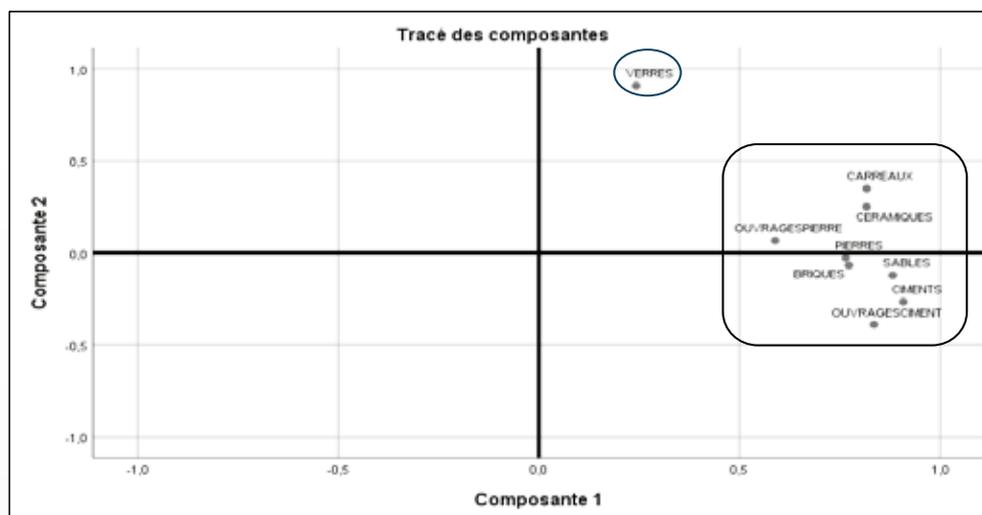
s'est améliorée en juillet 2020 par rapport à la moyenne de la période de 2.13 points. D'ailleurs, cette filière constitue à elle seule un groupe à part comparé au groupe composée des 8 autres filières allant de l'extraction des pierres, sables et argiles à la fabrication de ciments, tuiles et briques, tout en passant par les activités liées à la fabrication de céramiques. De par les distances en avril 2020, lors du confinement général, par rapport à la moyenne sur la période allant de janvier 2015 à juillet 2020, les mesures à prendre pour relancer l'IMCCV doivent prioriser l'industrie des matériaux de construction (briques, sables, pierres et ciment) et la céramique (produits céramiques et carreaux), qui constituent un groupe fortement corrélé. La reprise post-déconfinement général semble aussi difficile à partir de juillet 2020 pour les activités « verres et articles en verres », « fabrication de produits céramiques » et « tuile et briques en terres cuites », qui ont continué à enregistrer des valeurs négatives par rapport à la moyenne de la période, soit respectivement -11.53, -14.76 et -3.63 points.

Tableau.18 : Statistiques descriptives des filières de l'IMCCV (période janvier 2015-Juillet 2020)

	Minimum	Maximum	Moyenne	Distance Avril/ Moyenne	Distance Juillet / Moyenne
Matériaux de construction, céramique et verre	16,4	122,4	97,96	-81,55	2,13
Extraction de pierres	7,2	137,7	105,14	-97,90	2,13
Extraction de sables et d'argiles	21,7	136,4	108,47	-86,78	3,91
Verre et articles en verre	129,6	176,0	156,64	-27,01	-11,53
Fabrication de produits céramiques	2,2	157,1	131,23	-129,07	-14,76
Fabrication de carreaux en céramique	2,8	100,0	82,64	-79,87	4,86
Tuiles et briques en terre cuite	10,2	72,4	54,61	-44,39	-3,63
Ciment, chaux et plâtre	5,8	139,8	103,19	-97,42	5,68
Ouvrages en ciment, en béton ou en plâtre	2,4	86,3	64,77	-62,33	2,78
Ouvrages en pierre	16,6	89,4	60,84	-44,25	-2,93

Source :Auteurs à partir des données de l'INS

Figure.11 : Cartographie d'impacts sectoriels (industrie des matériaux de construction, céramique et verre)



Source : Compilation des auteurs d'après output SPSS 25.0

2.3.1.3. Les industries chimiques

Pour les industries chimiques, l'IPI a baissé de 11.77 points en avril 2020 par rapport à la moyenne de la période allant de janvier 2015 et juillet 2020 et de 14.64 points en juillet de la même période. Seules les activités liées à la production pharmaceutique ont été épargnées de l'impact de la pandémie de la Covid-19, d'ailleurs la production a même augmenté de 31.60 points par rapport à la moyenne de la production observée sur la période 2015-2020.

Cette augmentation peut s'expliquer par la non-entrée en confinement de cette filière et par la forte demande à partir du mois d'avril pour les produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Par ailleurs, cette même filière a connu une régression de 13.68 points par rapport à la moyenne de la période ce qui dénote de la consommation à outrance ou à un rythme accéléré des inputs et intrants intermédiaires nécessaires à la fabrication des traitements liés directement ou indirectement à la Covid-19, et par conséquent les difficultés de s'approvisionner en matières premières sur les marchés internationaux.

De l'autre côté, une filière comme la « peinture et vernis » a vu sa production chuter d'environ 75 points. Là aussi, l'explication est relative au fait que cette filière est fortement corrélée à l'activité des bâtiments et travaux publics (BTP) qui s'est trouvée en arrêt complet pendant le mois d'avril 2020. Avec la reprise et le déconfinement général en juin 2020, l'activité de cette filière a cependant repris et a même dépassé la moyenne de la période janvier 2015-juillet 2020 de 14.16 points.

Par ailleurs, les autres branches de l'industrie chimique ont connu, depuis avril 2020, une baisse de leurs activités quoique à des rythmes différents allant de 9.44 points pour la production du savon et produits d'entretiens à 30.23 points pour la production du caoutchouc ; cette baisse n'a pas duré et une reprise fut observée en juillet 2020 où ces activités ont, respectivement, enregistré des hausses par rapport à la moyenne de la période de 1.78 et 14.58 points. Là aussi, les deux filières à soutenir sont l'industrie pharmaceutique, vitale pendant la crise sanitaire, et la peinture et le vernis pour soutenir d'autres activités telles que l'IMCCV.

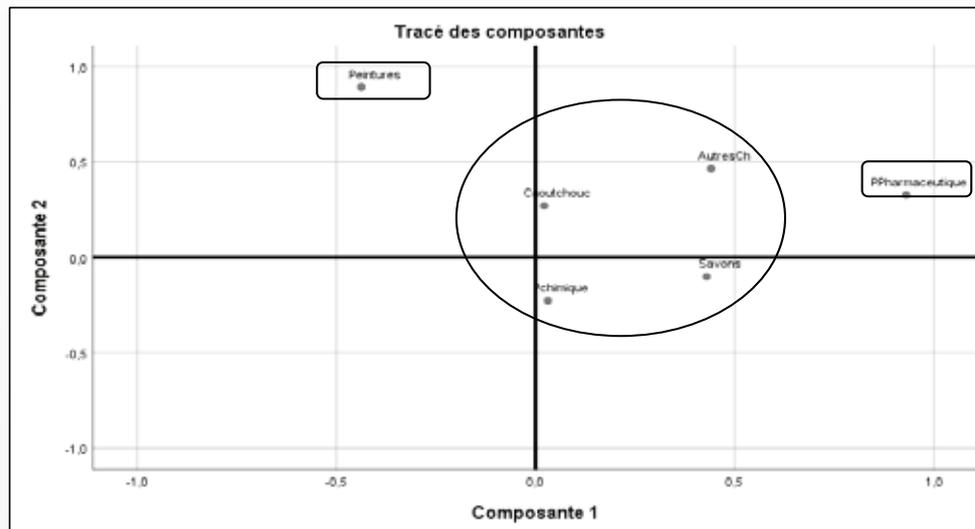


Tableau.19 : Statistiques descriptives des filières de l'industrie chimique (période Janvier 2015-Juillet 2020)

	Minimum	Maximum	Moyenne	Distance Avril/ Moyenne	Distance Juillet / Moyenne
Industrie chimique	48,5	93,0	74,08	-11,77	-14,64
Produits chimiques de base	9,9	77,7	45,45	-10,14	-23,33
Peintures et vernis	56,8	195,7	132,34	-75,56	14,16
Produits pharmaceutiques	67,2	226,5	152,41	31,60	-13,68
Autres produits chimiques	67,0	176,1	117,26	-27,55	8,88
Savons parfums et produits d'entretien	104,3	179,8	135,22	-9,44	1,78
Produits en caoutchouc	44,9	143,1	75,15	-30,23	14,58

Source :Auteurs à partir des données de l'INS

Figure.12 : Cartographie d'impacts sectoriels (industrie chimique)



Source : Compilation des auteurs d'après output SPSS 25.0

2.3.1.4. L'industrie mécanique et électrique (IME)

L'IME est le deuxième secteur économique qui a subi le plus les conséquences négatives de la pandémie de la Covid-19. L'IPI a baissé de 66.29 points en avril par rapport à la moyenne de janvier 2015- juillet 2020. En effet, avec l'entrée en vigueur du confinement général, toutes les filières, autres que le « travail des métaux », ont connu une diminution de plus de 50 points de leurs activités. Par ailleurs, l'ana-

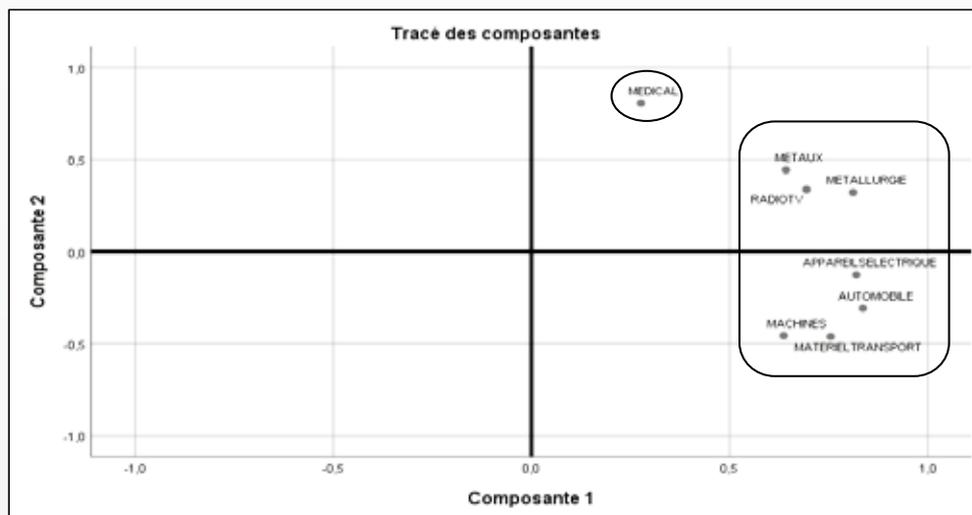
lyse de l'évolution tendancielle laisse montrer que la filière liée à la fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique n'évoluait pas au même rythme que les autres activités, ce qui invite à traiter cette filière à part. Avec le déconfinement, une légère amélioration fut observée pour les filières « fabrication de machines et équipement », « fabrication d'instrument médicaux » et « fabrication d'autres matériel de transports », avec une production qui a, en moyenne, augmenté en juillet 2020, respectivement, de 4.10, 10.10 et 15.68 points.

Tableau.20 : Statistiques descriptives des filières de l'industrie mécanique et électrique (période Janvier 2015-Juillet 2020)

	Minimum	Maximum	Moyenne	Distance Avril / Moyenne	Distance Juillet / Moyenne
Industrie mécanique et électrique	38,2	125,0	104,52	-66,29	-9,32
Métallurgie	34,7	115,3	92,20	-57,54	-7,50
Travail des métaux	47,8	104,3	87,25	-39,41	-2,27
Fabrication de machines et équipements	40,2	136,2	100,94	-60,72	4,10
Fabrication de machines et appareils électriques	38,9	142,0	111,20	-72,34	-12,57
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	34,1	126,4	94,08	-60,03	-18,09
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	63,8	177,7	126,57	-62,80	10,10
Industrie automobile	31,6	154,4	119,96	-88,40	-15,17
Fabrication d'autres matériels de transport	30,3	154,3	108,73	-78,39	15,68

Source :Auteurs à partir des données de l'INS

Figure.13 : Cartographie d'impacts sectoriels (industrie mécanique et électrique)



Source : Compilation des auteurs d'après output SPSS 25.0

2.3.1.5. L'industrie du textile, habillement et cuir (ITHC)

Après l'IMCCV, l'ITHC a subi un impact négatif aussi prononcé par suite de la crise pandémique. L'activité a ainsi baissé en avril 2020 de 73.85 points par rapport à la moyenne de la période janvier 2015-juillet 2020 et ce pour toutes les filières qui ont vu leurs productions baisser en moyenne de plus que 50 points (textile : 66.27, habillement : 76.03, cuir : 83.77

points). Avec le déconfinement, une légère reprise fut observée : l'IPI en juillet a augmenté par rapport à la moyenne de 2.6 points due à l'augmentation de la production notamment de la filière « industrie de l'habillement et des fourrures » et une amélioration de la production dans les autres filières. Néanmoins, ces reprises partielles sont demeurées largement en deçà de la moyenne de la production de la période.

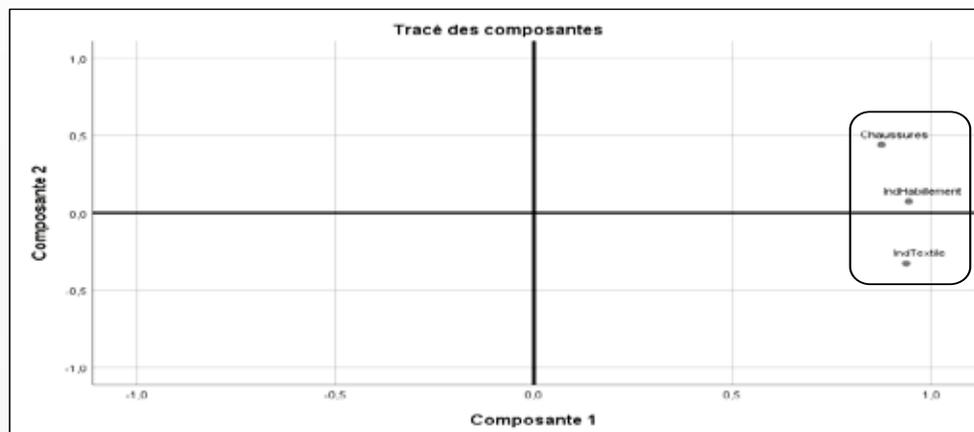


Tableau.21 : Statistiques descriptives des filières de l'industrie du textile, habillement et cuir (période Janvier 2015-Juillet 2020)

	Minimum	Maximum	Moyenne	Distance Avril/ Moyenne	Distance Juillet / Moyenne
Industrie du textile, habillement et cuir	18,3	109,6	92,15	-73,85	2,60
Industrie textile	26,5	121,0	92,25	-65,76	-3,30
Industrie de l'habillement et des fourrures	15,9	110,6	91,64	-75,72	7,82
Industrie du cuir et de la chaussure	11,3	122,5	94,31	-83,03	-9,07

Source :Auteurs à partir des données de l'INS

Figure.14 : Cartographie d'impacts sectoriels (Industrie du textile, habillement et cuir)



Source : Compilation des auteurs d'après output SPSS 25.0

2.3.1.6. Les industries manufacturières diverses

Les industries manufacturières autres que l'IAA, l'IME, l'IMCCV, l'ITHC et l'industrie chimique ont aussi connu une chute de leurs productions

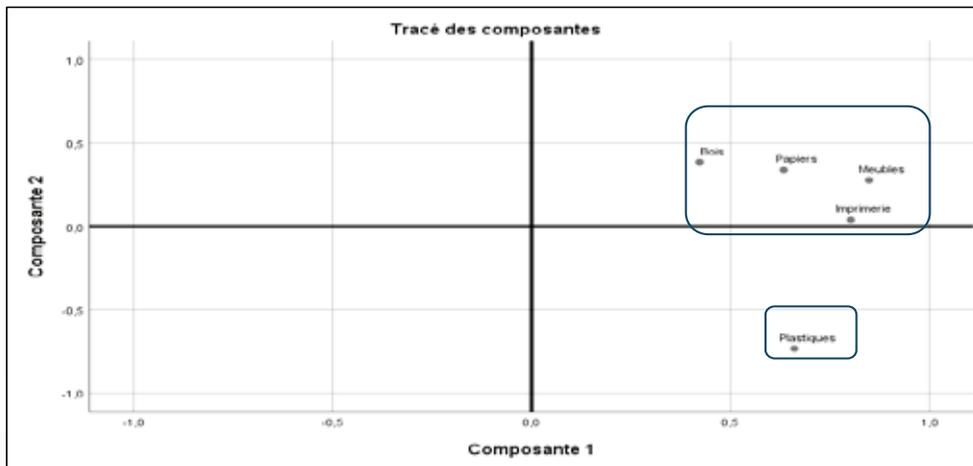
globalement de 63.03 points à partir du mois d'avril 2020, et qui a perduré jusqu'en juillet 2020(-4.74 points).

Tableau.22 : Statistiques descriptives des filières des industries diverses (période Janvier 2015-Juillet 2020)

	Minimum	Maximum	Moyenne	Distance Avril/ Moyenne	Distance Juillet / Moyenne
Industries manufacturières diverses	43,3	115,9	106,31	-63,03	-4,74
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	50,5	127,6	108,63	-54,05	-7,81
Industrie du papier et du carton	63,7	131,9	112,07	-48,38	-6,83
Edition, Imprimerie, Reproduction	31,6	98,1	84,77	-53,19	-0,35
Fabrication de meubles	19,4	124,6	101,10	-81,66	10,46
Produits en matières plastiques	61,2	146,2	116,23	-55,08	-28,82

Source : Compilation des auteurs d'après output SPSS 25.0

Figure.15 : Cartographie d'impacts sectoriels (Industries manufacturières diverses)



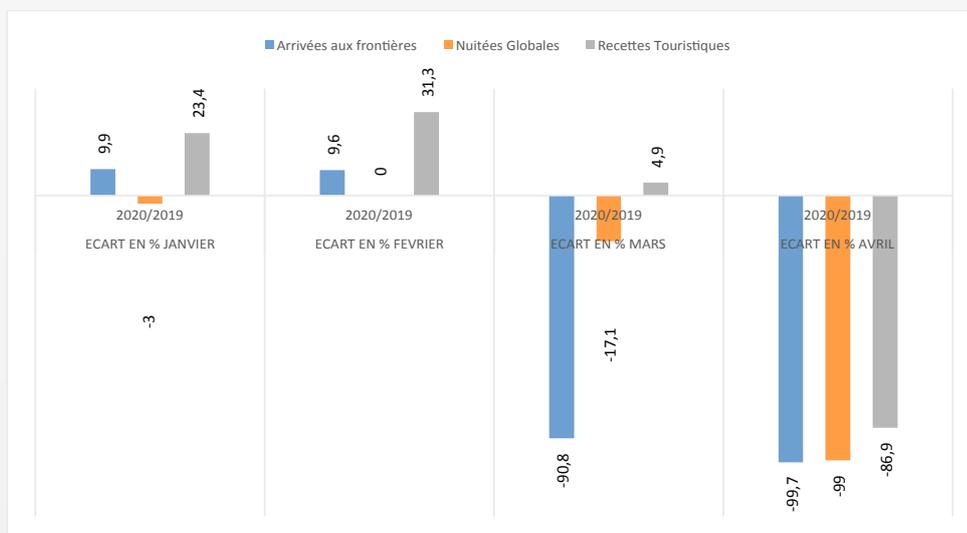
Source : Compilation des auteurs d'après output SPSS 25.0

2.3.2. Le secteur du tourisme

L'un des secteurs les plus sinistrés est incontestablement le secteur touristique où, en termes d'arrivées aux frontières, de nuitées globales ou en termes de recettes, on a assisté à des baisses

respectives en Avril 2020 de 99.7%, 99% et 86.9%. Cette situation inédite s'explique par la fermeture des frontières et le confinement général.

Figure.16 : Evolution de quelques indicateurs du secteur du tourisme



Source : Ministère du Tourisme

LES IMPACTS SUR LA NOTATION SOUVERAINE

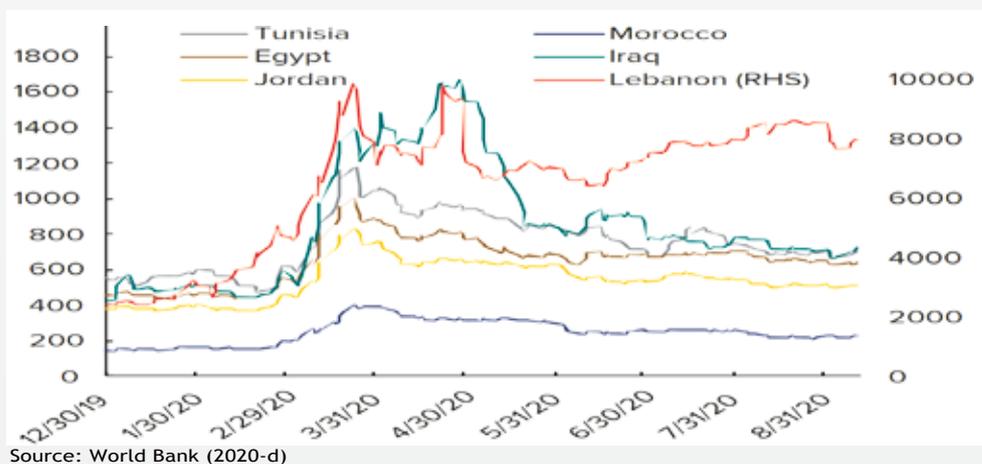
Moody's a maintenu en Avril 2020 la notation souveraine à B2 tout en la plaçant sous revue à la baisse. La période de revue, qui s'est étendue au-delà de l'horizon habituel de trois mois, s'est concentrée sur l'évaluation de la capacité des autorités tunisiennes à gérer le choc économique sans précédent lié à la Covid-19, dans un contexte marqué par des pressions économiques, financières et sociales. Ce n'est qu'en octobre 2020 que Moody's a alors confirmé la note B2 tout en révisant les perspectives de stables à négatives, dans un contexte marqué par les effets économiques, sectoriels et financiers négatifs de la crise de la covid-19, auxquelles s'ajoutent les pressions accrues sur les finances publiques, l'endettement extérieur ainsi que les tensions sociales. L'agence a souligné d'autres éléments qui ont milité vers une dégradation en « perspectives négatives », en l'occurrence le retard accusé par les autorités dans la conclusion d'un nouveau programme d'appui par le FMI après la décision de suspension de l'ancien programme du mécanisme élargi de crédit, l'ampleur des besoins de financement bruts, le resserrement des conditions de financement au niveau mondial, les perspectives négatives attendues de la croissance post-covid-19 et la fragilité de la position extérieure. Il est à noter que cette dernière révision liée uniquement à l'effet Covid-19 ne doit pas

occulter que la Tunisie était notée à B2 avec perspectives négatives depuis octobre 2018 en raison de ses vulnérabilités structurelles bien avant la crise de la Covid-19.

Dans le même ordre d'idées, et après avoir maintenu en février 2020 la notation souveraine de la Tunisie à B+ avec perspectives négatives, l'agence Fitch Ratings a dégradé en mai 2020 la note à B avec perspectives stables.

Ces notations ne seront pas sans conséquences pour les financements extérieurs par émissions obligataires. En effet, les écarts de rendement des obligations souveraines ont nettement augmenté pour le cas de la Tunisie, ce qui risque un resserrement des conditions sur les marchés financiers internationaux, lequel resserrement se traduirait par un risque élevé d'accès au financement sur une période relativement longue. Un tel resserrement des conditions financières pourrait constituer une difficulté majeure, compte tenu de la dette souveraine extérieure, notamment avec un Credit Default Swap (CDS) qui a dépassé depuis la fin du mois de juillet 2020 les 834 points de base. Le niveau de la prime sur le risque souverain de la Tunisie (sovereign-risk premium) figure désormais parmi les plus élevés de la région MENA.

Figure. 17 : Evolution des CDS (en points de base)



LES STRATÉGIES DE GESTION DE LA SORTIE DE CRISE ET LES POLITIQUES DE RÉPONSES

Outre les mesures entreprises par les autorités budgétaires pour parer au choc pandémique et à ses effets sur l'activité économique, la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a mis en place une stratégie de sortie de crise (exit strategy) et une politique de réponse à travers : (i) la ré-activation de son cadre non-conventionnel de conduite de la politique monétaire, (ii) l'allègement transitoire de son dispositif prudentiel tout en consolidant la stabilité financière et (iii) l'assouplissement du contrôle de change. **Cet ensemble de mesures a été en réalité ajouté à un programme massif de mobilisation de ressources de financement externe analysé auparavant.**

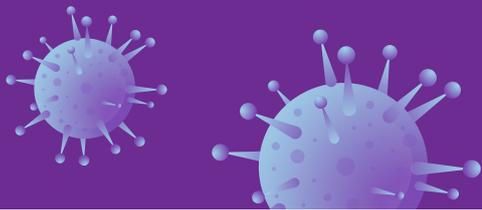
4.1. Une politique monétaire non conventionnelle

Pour parer au choc pandémique et à ses effets sur les activités économiques, la BCT a initié une stratégie de détente (assouplissement) monétaire (monetary easing) au niveau des baisses de son taux directeur (credit easing), mais également au niveau du refinancement bancaire avec des injections de liquidité sur les marchés monétaires (quantitative easing).

Quant au dispositif du credit easing, la BCT a réduit, dans une première étape (mars 2020), son taux directeur (taux d'appel d'offre) de 100 points de base le ramenant à 6,75%. Comme conséquence, et par rapport au corridor de politique monétaire, le taux de la facilité de dépôts à 24 heures et le taux de facilité de prêt marginal ont été révisés à la baisse pour s'établir à 5,75% et 7,75% respectivement. Dans une deuxième étape (fin septembre 2020), la BCT a de nouveau réduit son taux directeur de 50 points de base le ramenant à 6,25% pour les opérations principales de refinancement, à 5,25% pour la facilité de dépôt à 24 heures et à 7,25% pour la facilité de prêt marginal.

Les baisses consécutives du taux directeur ont permis d'alléger les charges financières des crédits octroyés aux entreprises et aux ménages, leur permettant de préserver leur solvabilité et de contribuer ainsi à la stabilité financière. Elles étaient aussi opportunes pour soutenir la demande intérieure avec des perspectives d'une reprise de la demande de consommation. En particulier, la deuxième baisse a été justifiée par l'atténuation observée des pressions inflationniste avec le recul notable du rythme de progression des prix durant les derniers mois et qui devrait se poursuivre sur le reste de l'année. En effet, le taux d'inflation est revenu, en août 2020, à 5,4% en glissement annuel contre 5,7% le mois précédent et 6,7% en août 2019. Cette trajectoire désinflationniste a été favorisée par la décélération, à la fois du rythme de progression des prix des produits manufacturiers, alimentaires et de ceux des services, mais aussi des principaux indicateurs de l'inflation sous-jacente (core inflation) qui ont poursuivi leur régression, notamment « l'inflation hors produits encadrés et frais », pour atteindre 5,3% en août 2020 contre 5,5% un mois auparavant, soit le niveau le plus bas enregistré depuis fin 2016.

Au niveau du dispositif du quantitative easing, la BCT a procédé au mois d'avril 2020 à l'assouplissement des conditions de fourniture de liquidité aux banques, dans le cadre de l'opération principale de refinancement. La circulaire aux banques N°2020-10 a ainsi permis d'ajouter à la circulaire N°2017-02 du 10 mars 2017, relative à la mise en œuvre de la politique monétaire, une nouvelle disposition de flexibilité relative à l'éligibilité des actifs négociables et non négociables au refinancement en situation de circonstances exceptionnelles. En outre, la BCT a mis en place un nouvel instrument de refinancement d'une durée d'un mois renouvelable qui a permis de résoudre les problèmes de financement de sociétés de leasing et de factoring ainsi que celles des banques isla-



miques et d'atténuer ainsi les répercussions de la pandémie de la Covid-19.

Le package des mesures adoptées en matière de politique monétaire a permis non seulement d'apporter la liquidité nécessaire aux banques comme en témoigne l'absence de tensions sur le taux du marché monétaire (TMM), mais aussi de faire face aux perturbations générées par les retombées économiques de la crise de la Covid-19 sur les canaux de transmission de la politique monétaire aux taux débiteurs bancaires. **Ceci a contribué à soutenir l'activité économique et à mitiger les répercussions financières de la crise sanitaire.**

4.2. Politique de change

Des réaménagements ont été opérés dans le dispositif de contrôle de change par l'allègement des conditions réglementaires de recours des entreprises résidentes et des banques aux emprunts extérieurs en devises auprès des non-résidents, avec la liberté d'émission et de constitution de garanties dans le cadre des emprunts contractés, et ce afin de fournir aux opérateurs du secteur privé touchés par la crise économique un matelas contracyclique (buffer) de financement bancaire en devises. A cela s'ajoute un projet d'amnistie de change, encore en discussion, et prévu dans la nouvelle loi de dynamisation de l'activité économique, et ce pour le renflouement des réserves en devises auprès du système bancaire. A ce titre, la circulaire aux intermédiaires agréés N°93-16 du 7 Octobre 1993, modifiée par les circulaires N°2005-03 du 4 Janvier 2005 et N°2007-01 du 9 Janvier 2007, a été amendée par une nouvelle circulaire N°2020-13 du 2 Juin 2020, selon laquelle :

(a) Les emprunts extérieurs en devises, dont la durée de remboursement n'excède pas douze mois, peuvent être contractés librement dans la limite de : (i) 25 Millions de

DT (en contrevaletur devises), par année civile, pour les banques et les établissements financiers agréés dans le cadre de la loi N°2016-48 du 11 Juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, (ii) 10 Millions de DT (en contrevaletur devises), par année civile, pour les autres entreprises. A ce titre, la nouvelle circulaire N°2020-13 du 2 Juin 2020 a rendu les sociétés et institutions de microfinance, agréées dans le cadre du décret-loi N°2011-117 du 5 Novembre 2011 tel que modifié par la loi N°2014-46 du 24 Juillet 2014, éligibles au financement extérieur en devises.

(b) Les emprunts extérieurs en devises, dont la durée de remboursement excède douze mois, sont contractés librement dans les conditions ci-après : (i) sans limite de montant pour les banques et les établissements financiers cotés en bourse ou ayant obtenu une notation, (ii) dans la limite de 50 Millions de DT (en contrevaletur devises), par année civile, pour les autres entreprises, y compris les sociétés de microfinance, à condition que ces entreprises soient cotées en bourse ou aient obtenu une notation (contre 10 Millions de DT auparavant), (iii) dans la limite de 30 Millions de DT (en contrevaletur devises), par année civile, pour les entreprises ne remplissant pas les conditions précédentes (contre 3 Millions de DT auparavant).

4.3. Cadre prudentiel et de stabilité financière

En réponse aux directives de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) qui vient de décaler d'une année les dates de mise en application de certaines normes prudentielles Bâle III, la BCT a adopté un moratoire d'échéances en faveur des entreprises de mars à septembre 2020. Pour les particuliers, les circulaires N°7-2020 du 25 mars 2020 et N°8-2020 du 1er avril 2020 ont instauré des reports des tombées

d'échéances bancaires, en principal et en intérêt, respectivement, pour les salariés de moins de 1.000 dinars jusqu'en décembre 2020 et de plus de 1.000 dinars sur trois mois (mars à juin 2020). La BCT a également préconisé la sus-

pension de distribution des dividendes au titre de l'exercice écoulé afin d'inciter les banques et établissements financiers à renforcer la stabilité de leurs fonds propres.

LES SCÉNARIOS DE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE À COURT TERME ET LES MESURES D'ATTÉNUATION DES RISQUES AU NIVEAU SECTORIEL (RISK MITIGATION)

5.1. Construction de deux scénarios normatifs d'évolution à l'horizon 2021

Afin de se projeter dans un avenir incertain quant à l'évolution de la pandémie, nous menons une analyse en termes de lissage des activités économiques avec un exercice ciblé sur l'industrie manufacturière pour les raisons expliquées auparavant. Les prévisions porteront ainsi sur l'évolution de l'indice de la production industrielle (IPI) de juillet 2020 à décembre 2021 sous l'angle de deux scénarios :

- (i) **Un scénario noir ou « black swan » d'une pandémie aggravée en 2020 qui risque de se prolonger durant toute l'année 2021.** Ce scénario sous-tend un faible endiguement de la virulence du virus, surtout avec la deuxième vague amorcée depuis juillet 2020, avec ce qui en découle en termes d'impacts négatifs sur les secteurs productifs ;
- (ii) **Un scénario souhaitable de sauvetage (redémarrage) de l'activité économique à partir de janvier 2021 et à l'horizon décembre 2021.** Ce second scénario suppose une maîtrise graduelle et ciblée de la propagation de la pandémie.

5.2. Prospective et manœuvre stratégique permettant de cibler le scénario souhaitable au niveau sectoriel

La manœuvre stratégique consiste en la mise en place de mesures conjoncturelles de court terme d'atténuation des risques afin d'éviter le scénario noir. Sur la base d'une analyse par filières, un plan d'action pourrait ainsi être établi. A ce niveau, on insistera particulièrement sur les mesures spécifiques afin (i) d'atténuer l'effet

de la Covid-19 et (ii) d'amorcer la reprise tendancielle des filières de l'activité industrielle afin qu'elles retrouvent leur tendance d'avant-crise.

5.2.1. Les mesures d'ordre général

Nous opérons une distinction entre les actions et les politiques de coordination internationales et les actions locales. Si au niveau international, les actions spécifiques ne sont pas définies, désormais c'est au niveau de chaque pays, et en Tunisie particulièrement, que les dispositions spécifiques et particulières devront être prises.

Mesures impliquant le secteur privé

- Les entreprises en solidité financière et celles opérant dans les secteurs résilients prennent en charge la rémunération de leurs salariés avec leurs ressources propres ;
- Ne plus soumettre les secteurs sinistrés à un retour graduel ou par quotas, particulièrement celles déjà engagées dans des commandes ;
- Les filières fortement touchées sont appelées à travailler à plein temps tout en s'engageant à respecter un protocole sanitaire assurant le transport de leurs employés ne disposant pas de moyens de transport personnel ;
- Le recours au télétravail pour les filières les moins impactées ;
- La programmation de plages horaires par groupes.

Mesures impliquant les autorités

- Un déconfinement responsable : la sensibilisation et la responsabilisation face à toute reprise ciblée, graduelle ou partielle ;
- Le report pour une période supplémentaire des impôts et taxes ;
- La prise en charge partielle des retenues à la source sur salaires ;

- Une amnistie fiscale ;
- La facilitation de la réglementation pour le travail partiel ;
- L'annualisation du temps de travail ;
- Le règlement des dettes de l'Etat au profit des entreprises privées.

5.2.2. Les mesures d'ordre spécifique

Il s'agit à ce niveau de passer en revue une série de mesures spécifiques pour les différentes filières de l'industrie manufacturière.

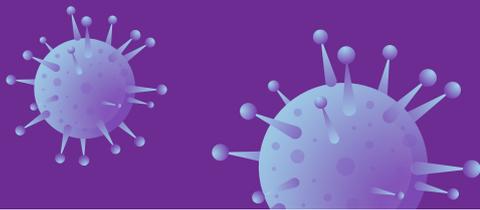
Ces mesures sont déclinées en mesures spécifiques à cette filière et d'autres communes à

l'ensemble des filières. **Cette décomposition a été effectuée par une analyse en composantes principales (ACP) qui nous a permis de dégager des groupes d'activités « homogènes ».** Par ailleurs, une analyse de la tendance des différentes filières a permis par la suite de privilégier les filières ayant une tendance baissière et ce en l'absence de la Covid-19. De même, la hiérarchisation des activités a été guidée par l'écart de la tendance de la filière sous deux hypothèses opposées, à savoir de présence de la Covid-19 contre son endiguement et donc de retour à la situation de référence de janvier à mars 2020.

Tableau. 23 : Actions spécifiques à entreprendre pour les activités de l'industrie manufacturière

Activité	Filières cibles	Actions spécifiques	Actions communes
Industries manufacturières diverses	-Travail du bois -Fabrication de meubles -Industrie du papier et du carton -Edition, Imprimerie et reproduction	- Déroger et simplifier temporairement, durant l'année 2021, l'accès aux marchés publics pour ces filières	- Une discrimination positive en faveur des filières cibles mentionnées, et ce en termes de : ▪ Crédit d'impôts pour une période couvrant l'année 2021 ▪ Bonification de taux d'intérêt le long de l'année 2021 ▪ Prolongation de deux ans supplémentaires pour les activités bénéficiant des avantages du code d'investissement, notamment celles implantées dans les zones de développement régional
ITHCC	Textile, habillement, cuir et chaussures	- Implémentation et renforcement des mesures déjà entreprises en Mars et Avril 2020. - Institutionnaliser le travail par plages horaires	- Revoir et renforcer la politique de l'essaiimage pour endiguer le chômage technique ▪ Simplifier, assouplir et communiquer sur les mesures relatives aux congés pour : (i) création d'entreprises, (ii) création de startups, (iii) création d'unités de production dans le cadre de la loi sur l'auto-entreprenariat ▪ Revenir dans le cadre du code de travail sur la flexibilité du travail, la notion du chômage technique et le télétravail
IMCCV	Tuile, brique, articles en verres	- Activités à fort taux d'intégration - Aligner, en termes de rémunérations, le travail nocturne et celui des jours fériés, aux mêmes conditions de travail habituelles. - Institutionnaliser le travail par plages horaires	
Industrie chimique	Peinture, vernis et caoutchou		
IME	Fabrication d'instruments médicaux de précision, d'optique et d'horlogerie	- Renforcer le partenariat avec les laboratoires de recherches et les associations scientifiques - Implémentation et renforcement des mesures déjà entreprises en Mars et Avril 2020	
IAA	-Poissons et produits de la pêche préparés -Produits laitiers et glaces -Farines de froment et d'autres céréales -Aliments pour animaux -Autres industries alimentaires	- Renforcer le contrôle des circuits de distribution, d'approvisionnement et du stockage	

Source : Compilation des auteurs



5.3. Résultats des simulations

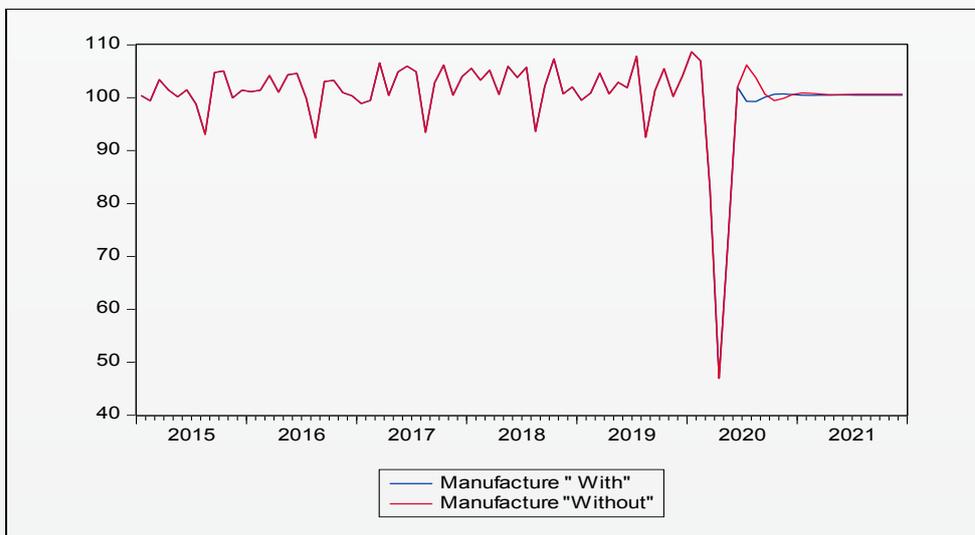
Selon cette méthode - with and without -, l'industrie manufacturière enregistrerait, dans le scénario noir (black swan), une chute qui se prolongera d'ailleurs à l'horizon 2021. En revanche, dans le scénario souhaitable de sauvetage (redémarrage) de l'activité économique à partir de janvier 2021 et à l'horizon décembre 2021, l'IPI continuera d'enregistrer une baisse temporaire, mais avec une réelle capacité de reprise, ce qui dénote d'une certaine « cohabitation » avec la pandémie. C'est ainsi que l'écart entre les deux scénarios tend à baisser mais légèrement. Autrement dit, l'industrie manufacturière reprendra son activité mais à un rythme plus lent. Ceci est démontré par le calcul de la différence de points (écart entre gain et perte) en termes d'IPI entre les deux scénarios. La figure.18 ci-dessous montre cet écart qui

est, à titre d'exemple, de l'ordre de 1.18 points en octobre 2020, 0.86 points en novembre 2020 et 0.02 points en décembre 2020 (en jaune dans le tableau.24 ci-dessous). **A partir de janvier 2021, l'écart entre les deux scénarios, bien qu'il ne soit pas si important, est en faveur du scénario souhaitable.**

Dans son ensemble, l'évolution de l'IPI de l'industrie manufacturière sans la pandémie de la Covid-19 serait stable ou contractée légèrement du fait de l'évolution de la conjoncture économique nationale et internationale liée simultanément aux tensions sociales et à l'évolution des cours des matières premières à l'international.

Les évolutions comparées des activités des filières de l'industrie manufacturière selon le scénario noir et le scénario souhaitable à l'horizon 2021-M12 sont illustrées dans les figures 19, 20 et 21.

Figure.18 : Tendence de l'évolution de la production de l'industrie manufacturière selon les 2 scénarios « With & Without »



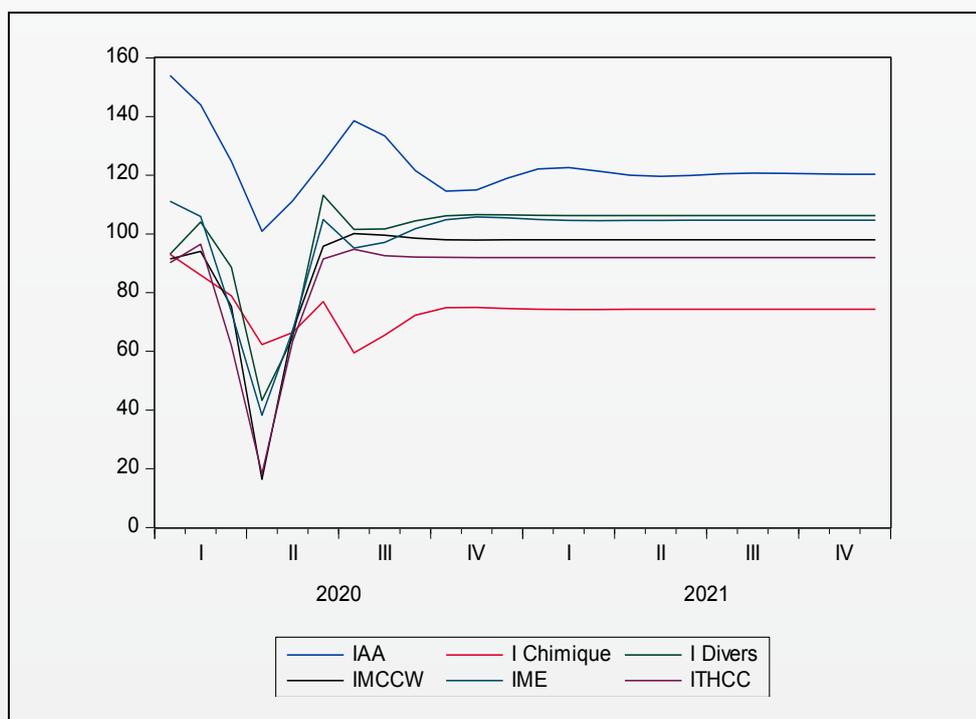
Source : Simulations des auteurs

Tableau.24 : Evolution de l'IPI de l'industrie manufacturière sous deux scénarios (scénario noir et scénario souhaitable) en points de base 100 : 2010

	Scénario noir (a)	Scénario souhaitable (b)	Différence dans les *scénarios (a-b)
2020M06	101,98	101,98	0,00
2020M07	99,32	106,15	-6,83
2020M08	99,27	103,77	-4,51
2020M09	100,10	100,64	-0,54
2020M10	100,64	99,46	1,18
2020M11	100,72	99,86	0,86
2020M12	100,59	100,57	0,02
2021M01	100,48	100,89	-0,41
2021M02	100,46	100,83	-0,37
2021M03	100,47	100,67	-0,20
2021M04	100,49	100,59	-0,10
2021M05	100,50	100,60	-0,09
2021M06	100,50	100,63	-0,13
2021M07	100,50	100,65	-0,15
2021M08	100,49	100,65	-0,16
2021M09	100,49	100,64	-0,15
2021M10	100,49	100,64	-0,14
2021M11	100,49	100,64	-0,14
2021M12	100,49	100,64	-0,14

Source : Calculs des auteurs

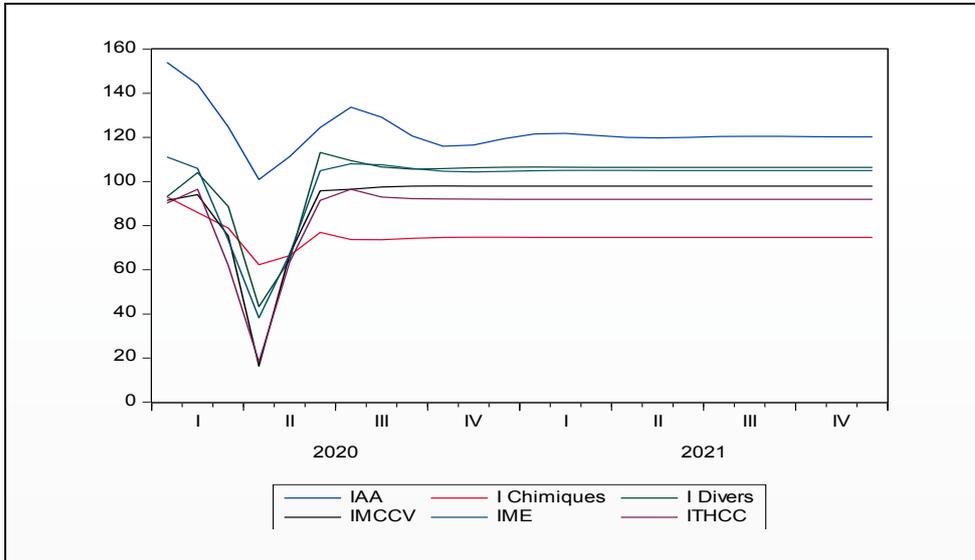
Figure.19 : Effets anticipés de la Covid-19 sur l'activité des composantes de l'industrie manufacturière à l'horizon décembre 2021 selon le scénario noir



Source : Simulations des auteurs

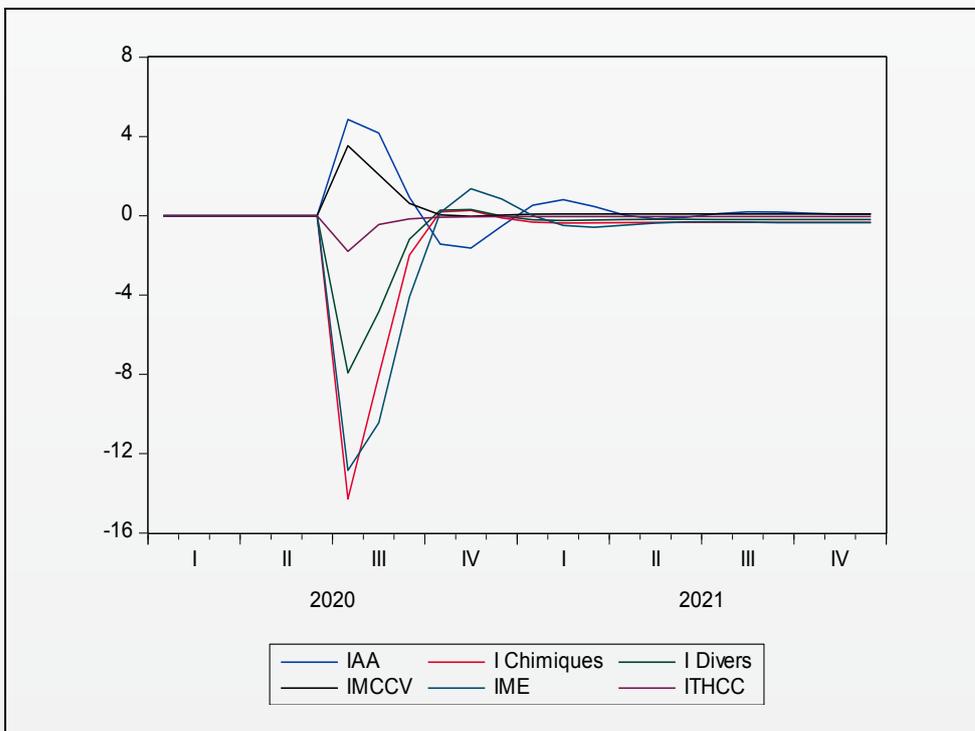


Figure.20 : Effets anticipés de la Covid-19 sur l'activité des composantes de l'industrie manufacturière à l'horizon décembre 2021 selon le scénario souhaitable



Source : Simulations des auteurs

Figure.21 : Effets anticipés de la Covid-19 sur l'activité des composantes de l'industrie manufacturière à l'horizon décembre 2021 : différentiel des scénarios (différence entre le scénario Noir et le scénario Souhaitable)



Source : Simulations des auteurs

L'analyse de la projection à l'horizon décembre 2021 permet dans l'ensemble de **dégager trois tendances dans le cadre du scénario souhaitable :**

- (i) une tendance à la hausse pour les activités de l'ITHC, les industries diverses, les IME et l'industrie chimique ;
- (ii) une tendance relativement stable pour l'IMCCV ;

(iii) une tendance baissière pour les activités de l'IAA. **Ces évolutions signifient que, par ordre de priorité, les autorités devraient mener des plans de sauvetage spécifiques ciblant les activités suivantes, par ordre d'importance : les industries manufacturières diverses, l'ITHCC, l'industrie chimique, l'IME, l'IMCCV et l'IAA.** Le tableau suivant reprend les écarts de projections entre le scénario noir et le scénario Souhaitable.

Tableau.25 : Ecart de projection entre le scénario noir et le scénario souhaitable

	IAA	Ind. chimiques	Ind. diverses	IMCCV	IME	ITHC
2020M01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020M02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020M03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020M04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020M05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020M06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020M07	4,86	-14,28	-7,92	3,54	-12,84	-1,80
2020M08	4,17	-8,06	-4,84	2,07	-10,44	-0,44
2020M09	0,93	-1,98	-1,18	0,62	-4,10	-0,15
2020M10	-1,43	0,20	0,28	0,05	0,16	-0,07
2020M11	-1,63	0,26	0,31	-0,03	1,37	-0,05
2020M12	-0,52	-0,10	-0,01	0,03	0,85	-0,04
2021M01	0,53	-0,32	-0,20	0,08	0,01	-0,04
2021M02	0,81	-0,37	-0,23	0,09	-0,48	-0,04
2021M03	0,47	-0,35	-0,21	0,09	-0,57	-0,04
2021M04	0,03	-0,34	-0,19	0,09	-0,48	-0,04
2021M05	-0,15	-0,33	-0,18	0,09	-0,36	-0,04
2021M06	-0,07	-0,33	-0,18	0,09	-0,31	-0,04
2021M07	0,10	-0,33	-0,18	0,09	-0,31	-0,04
2021M08	0,20	-0,33	-0,19	0,09	-0,32	-0,04
2021M09	0,19	-0,33	-0,19	0,09	-0,34	-0,04
2021M10	0,13	-0,33	-0,19	0,09	-0,34	-0,04
2021M11	0,08	-0,33	-0,19	0,09	-0,34	-0,04
2021M12	0,08	-0,33	-0,19	0,09	-0,34	-0,04

Source : Calcul des auteurs

SCÉNARIOS DE CADRAGE ET DE PRÉVISIONS MACROÉCONOMIQUES 2020-2021

Les deux mêmes scénarios utilisés précédemment dans les simulations des impacts sectoriels ont été retenus dans la construction d'un cadrage macroéconomique complet afin de construire la projection des perspectives économiques à l'horizon 2021:

- (i) le scénario « black swan » d'une pandémie aggravée de la Covid-19 en 2020 qui risque de se prolonger durant toute l'année 2021. Il s'agit d'un scénario de faibles performances (low mitigation scenario);
- (ii) le scénario souhaitable de sauvetage (redémarrage) de l'activité économique à partir de janvier 2021 et à l'horizon de décembre 2021 (rescue/restart scenario) par la mise en œuvre d'une stratégie de sortie de crise cohérente et efficace.

6.1. Justification des scénarios : statu quo – versus – ripostes stratégiques

Les hypothèses et spécifications de chaque scénario sont présentées autour, soit de facteurs de blocages ou, à contrario, de piliers de changement sous forme d'actions et domaines d'intervention rapide, les mieux maîtrisables et aux plus grands effets (quick wins) à court terme, comme suit :

Facteurs de blocage du scénario souhaitable ou/et propices et favorables au scénario black swan 2021 :

- Pas de relance de la production des ressources naturelles (Kamour, Nawara, CPG et Groupe Chimique) ;
- Besoins de financement des projets d'infrastructure sur le budget de l'Etat ;
- Absence d'un programme de restructuration de la dette des entreprises publiques (besoins additionnels de financement) ;
- Besoins identifiés mais non sécurisés de financement interne des besoins du Budget

de l'Etat (loi de finance rectificative 2020 et loi de finance initiale 2021) ;

- Absence d'accord d'un nouveau programme avec le FMI ;
- Blocage du moteur de l'investissement privé : non-activation des avantages financiers de la loi transversale (20% de l'investissement avec un plafond de 5MDT et 30MDT en cas d'un projet d'intérêt national) ;
- Non activation de la loi d'urgence économique ;
- Report de l'adoption du projet de loi en cours de discussion sur la dynamisation de l'activité économique (avec l'amnistie de change) ;
- Effet incrémental aggravé de déclin de la résilience sectorielle ;
- Détérioration des transferts courants nets ;
- Lenteur (ou pesanteur) de l'Etat dans le recouvrement des créances fiscales.

Piliers de changement ou forces motrices propices à la matérialisation du scénario souhaitable 2021 :

- Relance impérative de la production des ressources naturelles ;
- Financement des nouveaux projets d'infrastructure en Partenariat Public Privé (PPP) ;
- Restructuration de la dette des entreprises publiques ;
- Sources identifiées et sécurisées de financement interne des besoins du Budget de l'Etat (loi de finance rectificative 2020 et loi de finance initiale 2021) ;
- Conclusion d'un accord pour un nouveau programme avec le FMI ;
- Libération du potentiel de l'investissement privé par l'activation des avantages financiers de la loi transversale ;
- Modalités opérationnelles d'application de la loi d'urgence économique ;
- Adoption et mise en application du projet de loi sur la dynamisation de l'activité économique ;

- Reprise de la résilience sectorielle, notamment reprise partielle et graduelle de la campagne touristique à l'été 2021 ;
- Amélioration substantielle des transferts courants nets ;
- Accélération par l'Etat du recouvrement des créances fiscales.

6.2. Le modèle de prévision

Un modèle macro-économétrique a été conçu pour obtenir des prévisions à mi-parcours (ongoing outlook). Les principaux avantages de ce modèle reviennent à sa structure théorique, aux exigences parcimonieuses en données et à l'évolutivité. Les principaux fondements du modèle sont adaptés à deux modèles macroéconomiques largement utilisés, celui de la programmation financière du FMI et le modèle standard du minimum révisé (RMSM) de la Banque Mondiale.

Le modèle détermine explicitement la demande globale par certaines équations de comportement crucial et par un ensemble de variables exogènes. Dans sa version la plus simple, **plutôt que d'insister sur les relations macroéconomiques complexes, il fournit un cadre cohérent autour duquel les données et prévisions macroéconomiques disponibles peuvent être organisées et contrôlées.**

Les exigences en matière de données comprennent :

- (i) des variables des comptes nationaux exprimées en unités de monnaie locale (LCU) ;
- (ii) des données supplémentaires sur les principales exportations ;
- (iii) une série de l'indice des prix à la consommation (CPI) et d'autres déflateurs utilisés pour mesurer l'inflation passée ;
- (iv) une série du taux de croissance de PIB réel (RGDP) des dix dernières années ;

- (v) certains paramètres de base sur la structure économique du pays (la propension privée à consommer, la composition de la valeur ajoutée, etc.) ;
- (vi) et certaines estimations économétriques pour les principales variables exogènes telles qu'elles sont programmées par les autorités dans le futur.

Enfin, l'évolutivité signifie que le modèle peut facilement être étendu à deux dimensions : (i) tout d'abord, de nouvelles équations de comportement macroéconomiques peuvent être ajoutées à la version initiale de base pour adapter le modèle à un contexte de pays en particulier ou d'étudier plus en détail les déterminants de certains phénomènes macroéconomiques (comme la spécificité d'un pays touristique pour le cas de la Tunisie) ; d'autre part, le paramétrage du modèle peut se fonder sur des estimations disponibles dans la littérature économétrique ou peut être estimé directement lorsque les séries sont suffisamment longues et fiables. **Le modèle est axé sur la demande à court terme pour une économie ouverte. Il est basé sur des équations de comportement des agents et des équations structurelles de revenu et de prix.**

6.2.1. Les conditions initiales

Le référentiel d'atterrissage pré-pandémique de 2019 est illustré dans le tableau suivant :

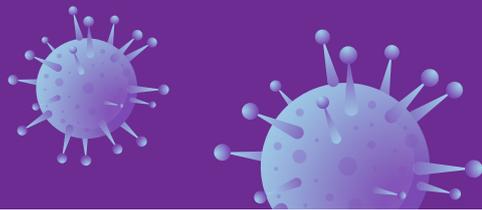


Tableau.26 : Données historiques

	Unité	2015	2016	2017	2018	2019
Dons	MDT	292	130	187	236	249
Intérêts versés	MDT	1644	1986	2259	2802	3192
Données exogènes						
Secteur extérieur						
Pétrole brut - volume	%	-17,1	1,6	-5,2	-24,6	-0,4
Phosphates - volume	%	40,2	-33,8	-12,3	69,5	18,6
Produits chimiques inorganiques - volume	%	-26,6	23,7	-1,6	-11,1	7,5
Huile d'Olive - volume	%	211,3	-62,6	-8,9	122,3	-24,9
Prix à l'export du Pétrole brut	(\$/t.)	430,9	334,2	411,9	524,9	494,8
Prix à l'export du Phosphates	(\$/t.)	92,2	110,6	105,7	94,6	101,3
Prix à l'export des Produits chimiques inorganiques	(\$/t.)	360,1	327,0	303,2	324,2	324,2
Prix à l'exportation de l'huile d'olive	(\$/t.)	3132,2	3676,1	4375,2	3501,7	2752,0
Taux de change Dinar/Dollar	LC	2	2,1	2,24	2,65	2,93
Economie domestique						
Taux de croissance de la production alimentaire	variation	0,09	0,08	0,03	0,06	0,08
Variation des prix de production	variation	0,05	0,02	0,02	0,04	0,08
Croissance de la masse salariale publique	variation	0,099	0,137	0,090	0,030	0,135
Taux de croissance des salaires du secteur privé	variation	0,03	0,03	0,05	0,03	0,01
Variation des prix des services publics	variation	0,04	0,03	0,00	0,06	0,07
Données additionnelles						
Taux de croissance de l'emploi public	variation	0,04	0,02	0,05	0,01	0,03
Taux de croissance des dépenses publiques réelles(*)	variation	0,04	0,07	0,04	0,03	0,08
Taux de croissance de l'investissement public réel	variation	0,03	0,01	0,02	-0,03	-0,01
Taux de croissance de la population	variation	0,0117	0,0115	0,0114	0,0113	0,0103
Taux de croissance de l'investissement privé	variation	0,05	0,01	0,02	0,02	0,04
Variation des recettes touristiques	variation	-0,033	-0,102	0,059	0,338	0,224
Revenu net des facteurs	M\$	4251,6	3162,7	4079	5068	5193
Transferts courants nets	M\$	877	791,7	923	789	805

Source: Données Ministère des Finances, INS et BCT

(*) Hors salaires et rémunérations

6.2.2. Les spécifications paramétriques des scénarios

Les hypothèses de prévision fin 2020 ont été établies en fonction des données relatives au projet de la loi de finances initiale de 2020, des résultats de l'exécution du budget de l'Etat à la fin août 2020 et des amende-

ments proposés dans le projet de la loi de finance rectificative (ou complémentaire) de 2020. En revanche, les hypothèses de statu quo ou de ripostes stratégiques fin 2021 ont été adaptées en fonction des facteurs de blocage du scénario black swan ou des piliers de changement ou forces motrices du scénario souhaitable de sauvetage :

Tableau.27 : Hypothèses des prévisions

	Unité	2018	2019	2020(e)	2021(LMS)	2021(RRS)
Dons	MDT	236	249	1144	351	1000
Intérêts versés	MDT	2802	3192	3585	4207	4207
Données exogènes						
Secteur extérieur						
Pétrole brut - volume	%	-24,6	-0,4	-21,5	-1	77
Phosphates - volume	%	69,5	18,6	-30,4	-11,3	100
Produits chimiques inorganiques - volume	%	-11,1	7,5	-6,9	-23,5	49
Huile d'Olive - volume	%	122,3	-24,9	172,7	0	0
Prix à l'export du Pétrole brut	(\$/t.)	524,9	494,8	299,3	321,2	321,2
Prix à l'export du Phosphates	(\$/t.)	94,6	101,3	75	78	78
Prix à l'export des Produits chimiques inorganiques	(\$/t.)	324,2	324,2	310	318	318
Prix à l'exportation de l'huile d'Olive	(\$/t.)	3501,7	2752,0	2800	3000	3000
Taux de change Dinar/Dollar	LC	2,65	2,93	2,8	2,85	3,1
Economie domestique						
Taux de croissance de la production alimentaire	variation	0,06	0,08	-0,04	-0,07	0,14
Variation des prix de production	variation	0,04	0,07	0,04	0,08	0,03
Croissance de la masse salariale publique	variation	0,03	0,14	0,15	0,06	0,01
Taux de croissance des salaires du secteur privé	variation	0,03	0,01	0,01	0,01	0,04
Variation des prix des services publics	variation	0,06	0,07	0,05	0,08	0,08
Données additionnelles						
Taux de croissance de l'emploi public	variation	0,01	0	0,02	0,02	0
Taux de croissance des dépenses publiques réelles*	variation	0,03	0,08	0,04	0,05	0
Taux de croissance de l'investissement public réel	variation	-0,03	-0,01	0,01	0,01	0,08
Taux de croissance de la population	variation	0,0113	0,0103	0,0101	0,0099	0,0099
Taux de croissance de l'investissement privé	variation	0,02	0,04	0,01	-0,02	0,08
Variation des recettes touristiques	variation	0,338	0,224	-0,51	1,11	2,03
Revenu net des facteurs	M\$	5068	5193	1023	3057	5500
Transferts courants nets	M\$	789	805	795	500	1000

Source: Auteurs du rapport

(e) : estimations des auteurs

(a) LMS : Low mitigation scenario (Black Swan)

(b) RRS : Rescue/restart scenario (Souhaitable ou de sauvetage)

6.3. Cadres macroéconomiques, prévisions et résultats comparés des simulations d'impacts à court terme (horizon 2021)

En fonction des spécifications paramétriques précédentes, les exercices de prévision ont conduit aux résultats suivants à l'horizon 2020, puis à l'horizon 2021 selon les deux scénarios.

6.3.1. Le scénario (Black Swan) : Low mitigation scenario

Tableau.28 : Composition de la demande

	Pourcentage du PIB (prix courants)		Variations du volume (en %)			Contribution à la croissance du PIB réel (en %)		
	2011	2018	2019	2020(e)	2021(p)	2019	2020(e)	2021(p)
Formation brute de capital	23,1	23,9	2,3	-8	-0,4	0,7	-6,5	-0,6
Publique	7,6	5,8	1	-9,5	1	0,3	-7,1	0,4
Privée	15,5	18,1	1,3	1,5	-1,3	0,4	0,6	-1
Consommation	84,4	90,4	-0,8	0,6	0,5	-0,7	0,7	0,7
Publique	18	20,3	0,9	1,7	0,9	0,3	1,4	0,6
Privée	66,4	70,1	-1,2	-1,2	0,1	-1	-0,7	0,1
Secteur extérieur	-7,5	-13,1				1	-2,8	0,9
Exportations	48,5	48,4	1,2	-7,9	0,7	0,6	-4,6	0,4
Importations	-56	-61,5	0,8	3,7	0,8	0,4	1,8	0,5
	Croissance du PIB réel (en %)					1	-8,6	1

Source: Calculs et prévisions des auteurs
(e) : estimations
(p) : prévisions

Tableau.29 : Finances Publiques (en % du PIB)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020(e)	2021(p)
Total revenus et dons	23,5	22,8	24,5	26,2	28	22	22,2
Recettes fiscales	21,8	20,7	22	23,3	25,4	20,4	21
Dons	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	1	0,2
Autres revenus	1,4	2	2,3	2,7	2,4	0,5	1
Total dépenses et prêts nets	28,8	28,7	30,4	30,8	31,9	33,8	31,6
Dépenses courantes	23,3	23,3	24,9	25,2	26,4	29	28,4
Salaires et rémunérations	13,6	14,5	14,9	14,1	14,7	15,6	16,5
Biens & Services	2	1,9	1,6	1,1	1,4	1,4	1,4
Intérêts	2	2,2	2,3	2,7	2,8	3,5	3
Transferts et subventions	5,7	4,6	6,1	7,2	7,5	8,5	7,5
Dépenses en capital	4,6	5,3	5,6	5,6	5,7	4,8	4,8
Prêts nets	0,9	0,2	-0,1	0	-0,2	0	0
Déficit budgétaire	-5,3	-5,9	-5,9	-4,6	-3,9	-11,8	-9,4

Source: Calculs et prévisions des auteurs
(e) : estimations
(p) : prévisions

Tableau.30 : Compte courant (en % du PIB)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020(e)	2021(p)
Balance commerciale	-11,7	-11,4	-13,3	-15	-13,3	-11,4	-11,9
Exportations des biens	32,5	32,5	35,8	38,9	39,7	37,8	38,4
Importations des biens	44,2	43,9	49,1	53,9	53	49,2	50,3
Services	0,7	0,7	0,8	1,8	2,5	-0,5	0,5
Revenus des facteurs	1,3	1,4	1,5	1,3	1,2	0,4	0,5
Transferts courants	0,7	0,5	0,8	0,7	0,7	0	0,2
Déficit courant	-8,9	-8,8	-10,3	-11,2	-8,9	-11,5	-10,7

Source: Calculs et prévisions des auteurs
(e) : estimations
(p) : prévisions

6.3.2. Le scénario souhaitable : Rescue/restart scenario

Tableau.31 : Composition de la demande

	Pourcentage du PIB (prix courants)		Variations du volume en %			Contribution à la croissance du PIB réel		
	2011	2018	2019	2020(e)	2021(p)	2019	2020(e)	2021(p)
Formation brute de capital	23,1	23,9	2,3	-8	16,1	0,7	-6,5	6,6
Publique	7,6	5,8	1	-9,5	8,1	0,3	-7,1	3,1
Privée	15,5	18,1	1,3	1,5	8	0,4	0,6	3,5
Consommation	84,4	90,4	-0,8	0,6	0,5	-0,7	0,7	0,3
Publique	18	20,3	0,9	1,7	0	0,3	1,4	0,1
Privée	66,4	70,1	-1,2	-1,2	0,5	-1	-0,7	0,2
Secteur extérieur	-7,5	-13,1				1	-2,8	0,2
Exportations	48,5	48,4	1,2	-7,9	1,1	0,6	-4,6	0,1
Importations	-56	-61,5	0,8	3,7	0,8	0,4	1,8	0,1
Croissance du PIB réel (en %)						1	-8,6	7,1

Source: Calculs et prévisions des auteurs

(e) : estimations

(p) : prévisions

Tableau.32 : Finances Publiques (en % du PIB)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020(e)	2021(p)
Total revenus et dons	23,5	22,8	24,5	26,2	28	22	26,7
Recettes fiscales	21,8	20,7	22	23,3	25,4	20,4	23,3
Dons	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	1	0,5
Autres revenus	1,4	2	2,3	2,7	2,4	0,5	2,9
Total dépenses et prêts nets	28,8	28,7	30,4	30,8	31,9	33,8	31,2
Dépenses courantes	23,3	23,3	24,9	25,2	26,4	29	25,2
Salaires et rémunérations	13,6	14,5	14,9	14,1	14,7	15,6	15
Biens & Services	2	1,9	1,6	1,1	1,4	1,4	1,2
Intérêts	2	2,2	2,3	2,7	2,8	3,5	3
Transferts et subventions	5,7	4,6	6,1	7,2	7,5	8,5	6
Dépenses en capital	4,6	5,3	5,6	5,6	5,7	4,8	5,5
Prêts nets	0,9	0,2	-0,1	0	-0,2	0	0,5
Déficit budgétaire	-5,3	-5,9	-5,9	-4,6	-3,9	-11,8	-4,5

Source: Calculs et prévisions des auteurs

(e) : estimations

(p) : prévisions

Tableau.33 : Compte courant (en % du PIB)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020(e)	2021(p)
Balance commerciale	-11,7	-11,4	-13,3	-15	-13,3	-11,4	-9,9
Exportations des biens	32,5	32,5	35,8	38,9	39,7	37,8	40,4
Importations des biens	44,2	43,9	49,1	53,9	53	49,2	50,3
Services	0,7	0,7	0,8	1,8	2,5	-0,5	2,5
Revenus des facteurs	1,3	1,4	1,5	1,3	1,2	0,4	1,5
Transferts courants	0,7	0,5	0,8	0,7	0,7	0	1,2
Déficit courant	-8,9	-8,8	-10,3	-11,2	-8,9	-11,5	-4,4

Source: Calculs et prévisions des auteurs

(e) : estimations

(p) : prévisions

LEÇONS À TIRER DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE FIN 2020 ET À L'HORIZON À COURT TERME 2021

7.1. Sur les perspectives et prévisions d'atterrisages fin 2020

Sur la base des hypothèses relevant de notre modèle, les prévisions obtenues convergent vers une récession économique généralisée de l'économie tunisienne durant l'année 2020

(tableau.34), avec une décroissance estimée du PIB réel à (-8,6%). Ce résultat est très plausible compte tenu des contraintes actuelles du pilotage macroéconomique en Tunisie. Il l'est d'autant plus qu'il converge avec les estimations des principales instances internationales qui estiment la récession dans la fourchette [-6,5%; -9,2%](tableau.35).

Tableau.34 : Principaux indicateurs de prévisions macroéconomiques à fin 2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020(e)
Croissance du PIB réel (%)	1,2	1,1	2	2,7	1	-8,6
Inflation (%)	4,5	3,6	5,3	7,3	6,8	5
Déficit budgétaire (% PIB)	-5,3	-5,9	-5,9	-4,6	-3,9	-11,8
Déficit courant (% PIB)	-8,9	-8,8	-10,3	-11,2	-8,9	-11,5

Source: Calculs et prévisions des auteurs
(e) : estimations

Tableau.35 : Prévisions comparées de la croissance du PIB en Tunisie en 2020
par les instances internationales (Moyenne annuelle)

	Scénario de référence 2019	2020 (e)
FMI (Octobre 2020)	+1,0%	-7,0%
Banque Mondiale (Octobre 2020)		-9,2%
BERD (Septembre 2020)		-8,0%
OCDE (Juin 2020)		-8,2%
Moody's (Octobre 2020)		-6,5%
Fourchette de variation		[-6,5% , -9,2%]
Autorités nationales		-4,2%

Source : Compilations des auteurs des différentes sources citées
(e) Estimé

L'ampleur de la récession attendue en 2020, telle qu'estimée par notre modèle, se justifie d'autant plus que le retrait provisoire par les autorités du projet de loi de finance rectificative pour 2020 ne doit pas cacher que la révision demandée par la commission des finances de l'ARP ne permettra pas au gouvernement de réduire de plus de 2 points le déficit budgétaire escompté de 14% à 12%.

Dans le même temps, avec la transparence employée par les autorités dans la révélation d'une « réalité budgétaire » auparavant contournée, l'ampleur du déficit révisé tient également, outre les effets analysés auparavant (Covid-19, traitement et salaires publics, ect.), à la nouvelle inclusion de toutes les dettes nées auprès

des services publics ainsi que les achats compensables de produits importés et de première nécessité.

A ce titre, si le besoin de financement identifié mais non sécurisé des ressources d'emprunts intérieurs du budget de la loi de finances rectificative de 2020 demeure problématique, avec la position de principe de la BCT au sujet d'une éventuelle monétisation, l'examen d'une alternative est toujours possible entre la BCT et le gouvernement à travers, soit des instruments ultra non-conventionnels de politique monétaire (cf. Mouley, S, 2020) qui ont déjà fait leur preuve par des banques centrales d'économies comparables (facilités de caisse ou lignes temporaires de liquidité, plafonnées en fonction de

la base monétaire, pour une optimisation de la gestion de la liquidité bancaire à des fins de contrôle de l'inflation, et en fonction de ressources budgétaires propres antérieures, à maturité réduite, et surtout adossées à un programme précis d'actions de réformes à court terme et non un tirage unilatéral non-contrôlé), soit à travers la recherche d'autres instruments de financement innovants de la dette publique.

Au-delà de cette problématique, il convient de souligner que, par son nouveau cadre opérationnel de conduite de la politique monétaire, la BCT a constamment concouru, mais indirectement, au financement du trésor à travers ses opérations hebdomadaires de refinancement dans lesquelles les BTA, comme collatéraux exigibles aux banques, sont acceptés à hauteur de 50% contre 40% auparavant. De plus, pour la gestion de la liquidité bancaire, la BCT procède également à des opérations d'open-market par l'achat ferme sur le marché secondaire (à travers les

banques) des bons de trésor (BTA et BTCT). Et d'ailleurs, la composition du volume de refinancement mensuel des banques en octobre 2020 montre qu'il a atteint 9,048 Milliards DT, dont notamment 3,5 Milliards DT dans le cadre de l'opération principale de refinancement à 7 jours, 3.372,8 MDT d'achats fermes de bons du Trésor sur le marché secondaire, 1.117 MDT sous forme de refinancement à 6 mois et 337 MDT de refinancement à un mois.

7.2. Sur les deux scénarios de prévisions à l'horizon 2021

Sur la base des hypothèses formulées dans le cadre de notre modèle, les prévisions obtenues illustrent une faible reprise de seulement (1%) en 2021 selon le scénario noir et de 7,1% selon le scénario souhaitable (tableau.36), alors même que les projections les plus optimistes des principales instances internationales tablent tout au plus sur 5,9% (tableau.37).

Tableau.36 : Principaux indicateurs de prévisions macroéconomiques comparées dans les deux scénarios

	Atterrissage 2019 pré-Covid-19	Atterrissage 2020 post-Covid-19	Scénarios Alternatifs	
	2019	2020(e)	2021(LMS)	2021(RRS)
Croissance du PIB réel (%)	1	-8,6	1	7,1
Inflation (%)	6,8	5	7,5	5
Déficit budgétaire (% PIB)	-3,9	-11,8	-9,4	-4,5
Déficit courant (% PIB)	-8,9	-11,5	-10,7	-4,4

Source: Calculs et prévisions des auteurs

(e) : estimations

(a) LMS : Low mitigation scenario (Black Swan)

(b) RRS : Rescue/restart scenario (Souhaitable ou de sauvetage)

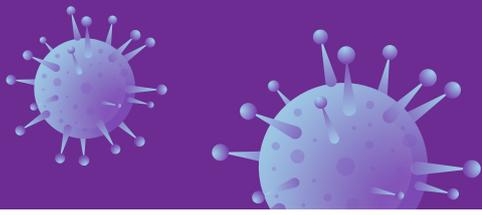
Tableau.37 : Prévisions comparées de la croissance du PIB en Tunisie en 2020 et 2021 (Moyenne annuelle)

	Fourchette 2020 (e)	2021 (f)
FMI (Octobre 2020)		+4,0%
Banque Mondiale (Octobre 2020)		+5,9%
BERD (Septembre 2020)	[-6,5% , -9,2%]	+4,0%
OCDE (Juin 2020)		+5,1%
Moody's (Octobre 2020)		+4,0%
Fourchette de variation		[+4,0% , +5,9%]
Autorités nationales		+4,0%

Source : Compilations des auteurs des différentes sources citées

(e) : estimations

(f) Forecast



A ce niveau deux remarques fondamentales s'imposent. D'abord, si les chiffres prévus de la croissance en 2021, dans le cadre du scénario noir, sont plausibles (1%) en l'absence de toutes actions de riposte tel que détaillé auparavant, les chiffres prévus de la croissance en 2021 (7,1%) tiennent d'avantage lieu à un effet de correction purement technique après la contraction qui sera enregistrée en 2020. Le scénario souhaitable traité dans ce rapport représente en effet l'optimum des marges de manœuvre stratégiques qui peuvent être entreprises en dehors d'un véritable plan de relance. D'ailleurs, le trend de la croissance post-2021 (2022 et plus) est estimé dans le cadre du même scénario souhaitable dans la fourchette [+2%, +3%]. C'est dire encore, qu'en l'absence d'un véritable paquet de réformes structurelles dans le cadre d'un plan de relance glissant sur les trois prochaines années, l'économie

tunisienne n'arrivera qu'au plus à recouvrir la moyenne de sa croissance durant la période passée pré-covid-19. Sur ce dernier point, compte tenu de l'output gap négatif (écart de la production réelle par rapport à sa valeur potentielle), et donc du faible niveau de la croissance potentielle (cf. Mouley, S, 2018), le niveau de la croissance effective sera nécessairement suivi d'un accroissement, voire d'une persistance, des niveaux de chômage.

Compte tenu des impondérables liés à l'évolution de la crise pandémique, une véritable reprise sera donc tributaire de la mise en place d'un véritable plan de gestion de sortie de la crise économique qui devra, non seulement agir sur les effets conjoncturels du moment, mais aussi s'attaquer à la levée des blocages structurels majeurs en l'absence d'avancées au niveau de l'implémentation des réformes requises.

EN GUISE DE CONCLUSION POUR L'APRÈS COVID-19 : PISTES OUVERTES DES RÉFORMES STRUCTURELLES D'ACCOMPAGNEMENT À MOYEN TERME POUR UN PLAN DE RELANCE À L'HORIZON 2022-2025

Les réflexions qui suivent servent à alimenter la suite des travaux de ce rapport en s'inscrivant dans le cadre de la troisième phase de l'étude relative à la mise en place d'un plan de relance à l'horizon 2022-2025. Pour la révision du schéma de croissance, voire du modèle actuel de développement, les solutions de réformes ont été en réalité déjà amplement pensées depuis bientôt une décennie. **Néanmoins, la précédente crise inédite de la Covid-19 constitue une réelle fenêtre pour les revisiter en profondeur en :** (i) saisissant les nouvelles opportunités d'émergence de nouvelles tendances sectorielles lourdes en période de post-covid-19, avec ce qu'il en adviendra en matière de création de nouvelles chaînes de valeur régionale, et en (ii) **implémentant une nouvelle génération de réformes structurelles de rupture.**

Un bref retour historique démontre que les experts s'accordent sur le fait que les déséquilibres structurels de l'économie tunisienne datent de 20 ans environ. Au cours de la décennie 2000-2010, des tentatives timides ont été réalisées afin d'orienter les secteurs économiques vers des activités à plus forte valeur ajoutée, sans toutefois agir en profondeur sur les facteurs de blocage.

La décennie 2010-2020 peut être qualifiée de décennie perdue sur le plan économique, en l'absence de vision à moyen terme et de cohérence dans les initiatives lancées.

Certes, plusieurs politiques de réponses ont été partiellement traitées auparavant autour de sujets à l'instar de la compensation et des subventions énergétiques et alimentaires, la fonction et les entreprises publiques, le régime fiscal et les finances publiques, l'élargissement de l'assiette fiscale (-fiscal space), la technologie et la digitalisation, l'inclusion économique et financière, le secteur bancaire et financier, la compétitivité, le climat des affaires, l'innovation, le socle et la protection

sociale, les filets de sécurité sociaux (social safety net).

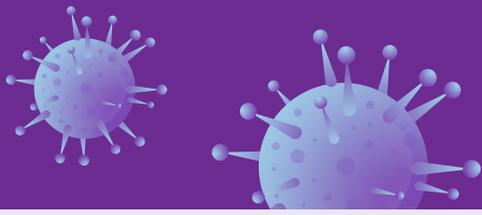
Néanmoins, actuellement, ce n'est qu'en agissant, et ce de façon concomitante, sur quatre facteurs majeurs que la Tunisie pourra aborder de façon conquérante les quinze prochaines années. L'ambition ainsi affichée est forte car notre conviction est que la Tunisie est un pays qui sait être agile. Par conséquent, les réformes à mettre en œuvre peuvent, pour plusieurs d'entre elles, avoir des effets positifs à court terme et des impacts réels à moyen terme.

Les quatre facteurs sont les suivants : la vision économique, le rôle et la place de l'Etat (régulateur, stratège ou facilitateur), le capital humain et enfin le triptyque innovation - investissement - financement. Relativement à chacun de ces facteurs, il conviendra d'engager des réformes profondes, en adoptant une vision ambitieuse et en dépassant les facteurs de blocage.

Ce n'est qu'à ces conditions que la Tunisie retrouvera la prospérité économique et évitera les conséquences du scénario-catastrophe qui trouverait sa source dans une économie qui ne produit pas de valeur ajoutée, ni d'emplois.

I- Une vision économique clairement définie et portée au plus haut niveau de l'Etat

Dans la sphère économique mondiale ou régionale, tout pays se doit de se positionner en définissant ses priorités et les politiques qui l'accompagnent. **En ne le faisant pas, en ne procédant pas à des choix économiques clairement établis et partagés, il existe un risque élevé de ne pas orienter les efforts d'investissement vers les secteurs et les régions adéquats, générant ainsi une déperdition d'énergie et de capitaux, avec pour conséquence une dynamique économique**



non génératrice de valeur et d'emplois. Trois axes majeurs doivent ainsi être mis en œuvre.

- 1- Définir les politiques économiques nationales, sectorielles et territoriales

La vision économique de la Tunisie doit être porteuse de choix fondamentaux qui engagent le pays sur une longue période. Une fois définie, cette vision économique ne devra pas être remise en cause de façon fondamentale, sous peine d'envoyer aux partenaires et acteurs économiques des messages contradictoires qui seront de nature à générer un désengagement progressif. Les acteurs économiques ont un besoin légitime de visibilité et de stabilité. La vision économique doit se décliner au niveau de politiques économiques portant sur plusieurs dimensions.

La dimension nationale doit définir le positionnement stratégique de la Tunisie dans la cartographie économique régionale et les fondamentaux des orientations économiques sur les différents aspects. Elle doit exprimer des choix généraux mais clairs, sur des dimensions telles que le rôle et positionnement du secteur public dans l'économie, les secteurs à renforcer et à promouvoir, la répartition territoriale des activités économiques, les grandes lignes de l'organisation et de la gouvernance à déployer pour appuyer la mise en œuvre des politiques économiques, etc.

La dimension sectorielle doit permettre d'identifier les secteurs considérés comme porteurs, et qui bénéficieront ainsi d'un engagement de l'Etat et des différentes parties prenantes en termes de moyens et d'incitations. **Identifier ces secteurs est absolument nécessaire, car cela permet d'orienter les investissements en apportant l'assurance que des moyens importants seront mobilisés pour soutenir les secteurs porteurs.**

La dimension territoriale répond à la question du développement économique des territoires, en termes de secteurs d'activité et de moyens à déployer pour **créer un environnement favorable aux activités économiques à développer dans chacun des territoires.** A ce titre, deux notions pourraient structurer la réflexion sur la politique économique territoriale. La première porte sur les pôles territoriaux : des métropoles d'équilibre seraient identifiées à l'intérieur du pays (une dizaine est l'ordre de grandeur retenu), pour lesquelles une vision future de l'activité économique à développer serait arrêtée: pôle agro-alimentaire, pôle de services, pôle automobile, pôle énergies renouvelables, etc.

Le développement des métropoles d'équilibre s'accompagnerait de la mise en place des infrastructures et superstructures nécessaires, notamment en termes de pôles de développement des compétences, de centres de recherche, d'équipements spécifiques, etc. La seconde notion est celle des corridors économiques, autrement dit des régions définies autour d'autoroutes ou de routes dans lesquelles des activités économiques se développent ; uniquement à titre d'illustration, l'axe Sousse-Kairouan pourrait ainsi constituer un corridor pour le secteur automobile.

- 2- Développer un pilotage moderne des politiques économiques

Si l'on accepte l'idée que le domaine économique est partagé entre la puissance publique, autrement dit l'Etat dans toutes ses ramifications, le secteur privé et les partenaires sociaux et organisations de la société civile, il convient dès lors de revoir de fond en comble le suivi qui est actuellement réalisé au niveau de la mise en œuvre de ces politiques économiques.

Le niveau de dialogue entre les différentes parties prenantes doit être renforcé afin que les politiques définies deviennent une sorte de bien commun qui engage ces parties. A titre illustratif, la déclinaison des politiques nationales et sectorielles sous forme de pactes répondrait à cet objectif. Le pacte est un document signé entre les parties prenantes (l'Etat et le secteur privé représenté selon les cas par les organisations patronales ou les groupements interprofessionnels), qui se présente sous forme d'engagements mutuels portant sur les infrastructures, le dispositif d'incitations, etc. pour l'Etat et les engagements d'investissements, de création d'emplois, de promotion, etc. pour le secteur privé.

Un étage important du dispositif de gouvernance des politiques économiques est la création d'instances de pilotage. Qu'on les appelle Haut Conseil de l'Economie ou Board de l'Industrie ou Haut Conseil des territoires, l'idée principale est que la responsabilité de mise en œuvre des politiques économiques nationales, sectorielles ou territoriales est partagée, et par conséquent, le pilotage de leur mise en œuvre doit l'être également. A ce titre, plusieurs facteurs de succès sont relevés, parmi lesquels une acceptation par l'Etat de l'importance de ces instances ; toute la considération nécessaire doit y être apportée pour que ces instances aient un poids quasi-exécutif en termes de décision d'application des décisions prises.

II- Pour un rôle moderne de l'Etat dans la sphère économique

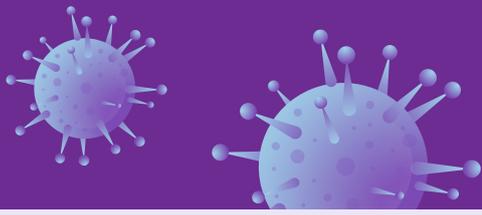
Trois rôles peuvent généralement être dévolus à l'Etat dans la sphère économique. Le premier est celui d'**acteur économique** à travers lequel il est investisseur, actionnaire et gestionnaire d'entreprises publiques. Le second est celui de **régulateur**, en charge de définir les lois et réglementations qui régissent les

secteurs économiques et de s'assurer de leur correcte application. Enfin, l'Etat a un **rôle régalién** à travers les prestations de service public qu'il rend. Sauf quelques rares exceptions, tout Etat cumule ces trois rôles, y compris celui d'acteur économique où, même dans les économies développées, l'Etat a des participations dans des entités économiques.

Néanmoins, il existe aujourd'hui en Tunisie un enjeu véritable ou opportunité de faire évoluer la contribution de l'Etat dans la sphère économique en redéfinissant les priorités et en améliorant la qualité et l'intensité avec lesquelles il joue les rôles qui lui sont dévolus. La réalité aujourd'hui est que l'Etat Tunisien est discrédité auprès des acteurs et parties prenantes de la sphère économique. **Force est de constater que sa participation dans les entreprises publiques souffre d'un manque de vision stratégique et également d'une qualité de gestion médiocre. Par ailleurs, la crédibilité de l'Etat en tant que garant de l'application juste et équitable des lois et réglementations est fortement entachée.** Enfin, il n'est pas besoin de s'attarder sur la qualité du service public rendu aux entreprises économiques et aux usagers. **Une réforme profonde s'impose donc, avec comme postulat de base l'absence de tabou idéologique et pour première étape un regard objectif sur les besoins et attentes de la sphère économique.**

- 1- L'Etat acteur économique et gestionnaire : quels secteurs et quelles modalités de gestion ?

L'Etat est aujourd'hui actionnaire dans de nombreux secteurs concurrentiels au sein desquels il existe des acteurs privés tunisiens ou étrangers qui se trouvent en concurrence directe avec l'actionnaire public. Ceci pose question à plusieurs niveaux, d'abord en termes d'utilité



(si le secteur privé est en mesure d'investir et de se développer dans un secteur donné, pourquoi mobiliser l'argent public ?) et ensuite en termes de régulation et de respect des règles de la libre concurrence. C'est le cas de secteurs aussi diversifiés que le secteur financier (banques et assurances), les télécommunications, le transport aérien, l'aménagement foncier, la production industrielle métallurgique ou de biens de consommation, etc. Si l'Etat cherche, à travers sa position d'actionnaire, à assurer une protection du consommateur tunisien ou à bénéficier d'un bras armé pour déployer sa politique économique (par exemple à travers sa participation dans des banques publiques), il existe aujourd'hui d'autres moyens d'atteindre ces objectifs. Ainsi, la meilleure protection du consommateur réside clairement dans la mise en place d'un environnement de libre concurrence entre les acteurs du marché et la mobilisation de lignes de crédit gérées par des banques non publiques dans des conditions fixées par l'Etat, permettant d'accompagner des politiques d'encouragement de l'investissement.

L'Etat est aujourd'hui un mauvais gestionnaire; il ne s'agit pas d'un postulat de base, mais d'un constat maintes fois vérifié. La décennie 2010-2020 a vu la gestion des entreprises publiques se dégrader de façon dramatique et rares sont aujourd'hui les entreprises publiques tunisiennes qui « ne sont pas dans la tourmente » sur le plan de leur activité (qualité et continuité de la production ou du service rendu, productivité, etc.) et de leur situation financière et c'est essentiellement dû à la politique de l'Etat en relation avec les entreprises publiques. **C'est surtout en matière de gestion financière que la situation a dérapé, mettant nettement à risque la pérennité même de ces entreprises.** Conceptuellement, il n'y a pas de raison qu'une entreprise publique s'installe dans la facilité de la mauvaise gestion et un Etat responsable se doit de mettre

en œuvre les outils adéquats de gouvernance et de surveillance.

2- Pour un renforcement de la régulation et de la justice économiques

Pour renforcer la protection du consommateur et le jeu de la libre concurrence dans les différents secteurs économiques, l'Etat doit agir à plusieurs niveaux. **La protection du consommateur, prise dans le sens large du terme, est une des composantes du rôle moderne de l'Etat.** Aujourd'hui, il existe de nombreuses insuffisances en la matière. A travers un renforcement des dispositifs législatifs et réglementaires et une plus forte garantie de leur application effective, l'Etat pourrait avoir une action déterminante dans la protection du consommateur tunisien.

Par ailleurs, l'Etat doit être le garant de l'existence d'une saine et libre concurrence entre les acteurs économiques. Il se doit également de renforcer les règles de la concurrence et le rôle et le poids du Conseil de la Concurrence dans le respect effectif de ces règles. Enfin, il convient de procéder à une refonte du dispositif judiciaire, notamment en spécialisant les corps judiciaires qui interviennent dans les affaires économiques.

3- Pour un service public performant

Le service public est défini comme l'ensemble des prestations rendues par l'Etat au niveau de ses administrations et agences centrales, régionales et locales. Les deux enjeux majeurs du secteur public portent sur l'étendue de ses prérogatives et la qualité du service rendu aux usagers. Le service public est aujourd'hui tentaculaire en Tunisie. En analysant la vie des usagers, qu'ils soient personnes physiques ou personnes mo-

rales, l'on constate des interactions permanentes avec les différentes administrations, même pour les actes les plus simples. Par couches progressives et au fil des années, l'Etat est devenu un acteur incontournable de la vie quotidienne.

Une refonte profonde doit être réalisée de manière à limiter drastiquement, voire supprimer la nécessité de recourir à une autorisation ou un acte de service public. Il s'agit d'une révolution culturelle à mener en Tunisie, et ce dans l'urgence la plus absolue. Par ailleurs, la qualité du service public est aujourd'hui très dégradée, et ce sur tous les plans: qualité de l'accueil et des interactions avec les usagers, rapidité d'exécution, nécessité quasi-généralisée de se déplacer, centralisation dans les grandes villes de nombreux actes, etc. **Afin d'agir efficacement à ce niveau, il s'agit de mener une révolution digitale permettant aux usagers de réaliser les démarches administratives à distance avec tous les avantages que cela représente.**

III- Le capital humain, fer de lance de la nouvelle dynamique économique

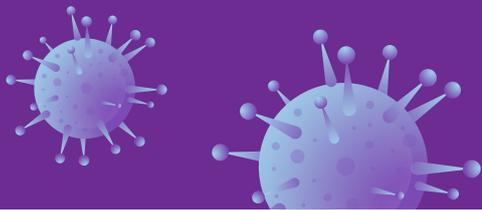
Le capital humain a longtemps constitué une fierté pour la Tunisie, à travers la généralisation de l'enseignement et la qualité des compétences formées en Tunisie. Aujourd'hui, cette perception est brouillée par un statu quo suivi d'une régression au niveau de la qualité de l'enseignement, notamment de l'enseignement public. Par ailleurs, la question du niveau des salaires et de la productivité reste entière, avec un enjeu majeur d'amélioration des conditions salariales et de la productivité. De même, la législation du travail présente des points forts, notamment dans la couverture nécessaire des droits des salariés qu'elle apporte ; néanmoins, sur certains aspects, elle doit être revisitée.

1- Une démarche pro-active de renforcement de la formation

Les quinze dernières années ont connu l'émergence en Tunisie d'un secteur privé d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Celui-ci contribue actuellement et continuera à le faire dans le futur à l'amélioration de la qualité et de la diversité de la formation principale et continue en Tunisie. Dans le domaine de l'enseignement, la coexistence des secteurs publics et privés est nécessaire et c'est à l'Etat, dans son rôle de régulation, d'assurer les meilleures conditions de cette coexistence et de cette complémentarité.

Par ailleurs, **la formation professionnelle doit gagner en réactivité. De nombreux secteurs d'activité à forte employabilité souffrent d'un manque de ressources qualifiées ou moins qualifiées ; c'est le cas à titre d'exemple de secteurs aussi divers que l'ingénierie, l'informatique, le bâtiment ou le textile-habillement.** Dans ce cadre, les organisations professionnelles sectorielles doivent s'organiser pour parvenir à une définition précise de leurs besoins dans le temps et **une collaboration tripartite doit se mettre en place entre l'Etat, les organisations sectorielles et les institutions de formation.**

Enfin, les besoins de l'économie d'après-demain (à plus de 10 ans) ne sont pas nécessairement tous connus aujourd'hui. Il est évident que de nouveaux métiers apparaîtront en même temps que d'autres disparaîtront. Ceci rend nécessaire et urgent d'orienter l'enseignement et la formation vers des méthodes privilégiant des concepts tels que « apprendre à apprendre » ainsi que des apprentissages fondamentaux.



2- Pour une réflexion de fond sur les conditions de travail, notamment sur les niveaux des salaires

Les salaires sont-ils trop bas en Tunisie ?

Cette question fondamentale trouve des réponses différentes selon les points de vue. Néanmoins, et de façon objective, les salaires inférieurs au salaire médian qui sont pratiqués en Tunisie ne permettent pas un niveau de vie décent. De même, les rémunérations des compétences (ingénieurs, professions de santé, etc.) restent en deçà des attentes, particulièrement dans un monde globalisé en matière d'attraction des compétences. **Afin de répondre au défi des niveaux de salaires, trois grandes idées-clés méritent d'être explorées.**

D'une part, **il convient de viser les personnes à compétence faible.** Aujourd'hui, ces personnes sont soit salariées à des postes à faible productivité, soit bénéficiant d'un travail informel et sans rémunération régulière. C'est principalement la nature de leur activité qui est à l'origine de leur faible rémunération. C'est la raison pour laquelle la réponse est en grande partie à trouver dans l'amélioration de leurs compétences à travers un programme colossal de reconversion afin de les orienter vers des emplois plus qualifiés dans les secteurs à forte employabilité.

Par ailleurs, **l'augmentation des niveaux de salaires doit s'accompagner d'une amélioration de la productivité générale du travail.** Ceci comprend plusieurs volets, parmi lesquels la réalisation d'investissements et une plus grande pénétration de la digitalisation dans les entreprises et administrations. Mais ceci suppose également la possibilité, pour les entreprises et administrations, de bénéficier d'une plus grande flexibilité en matière de recrutement et de licenciement. Sur ce dernier aspect, la mise en place d'un cadre adéquat,

sous forme de fonds de reconversion ou d'assurance-chômage, est absolument nécessaire.

Enfin, **la question des rémunérations est intimement liée au positionnement de l'économie tunisienne.** Une réflexion de fond a été conduite concernant la réorientation des industries manufacturières et des services vers des activités à plus forte ajoutée. Un enjeu majeur de la prochaine décennie va être de mettre en œuvre cette stratégie.

IV- Innovation, investissement et financement, vecteurs d'une nouvelle dynamique économique

En quoi la Tunisie économique des prochaines décennies doit-elle être différente ? Qu'est-ce qui permettrait un nouveau départ de l'économie ? Comment évoluer vers une économie de co-traitance et limiter la part de sous-traitance ? La Tunisie a les atouts qui lui permettent de rêver d'un statut et d'une position autrement plus favorables que ceux caractérisant la situation actuelle. **A cette fin, il est nécessaire d'activer à grande échelle trois vecteurs essentiels : l'innovation, afin de créer de la valeur et améliorer durablement l'emploi et le niveau de vie, l'investissement afin d'assurer une meilleure répartition territoriale de la richesse et augmenter les capacités de production et enfin le financement, afin de permettre notamment de développer un entrepreneuriat nouveau.**

- 1- L'innovation, d'initiatives isolées à une généralisation à tous les niveaux

Au cours des années 2010, un écosystème de startups a vu le jour en Tunisie. Il s'est appuyé sur des initiatives privées et asso-

ciatives qui ont été par la suite accompagnées par l'Etat, aboutissant notamment au Startup Act et à la création de centaines de startups. Cette réussite est malheureusement l'arbre qui cache la forêt, une forêt faite d'un niveau de collaboration très faible entre les universités, les centres de recherche et les entreprises et d'une faible pénétration des technologies dans les entreprises tunisiennes.

Avec moins de douze millions d'habitants, à quelques encablures du plus grand marché économique du monde qu'est l'Europe et d'une région au potentiel économique indéniable qu'est l'Afrique sub-saharienne, **la Tunisie se doit d'orienter son économie vers des activités à plus forte valeur ajoutée. Une véritable politique d'innovation doit ainsi être mise en place en s'appuyant sur plusieurs leviers.**

Le premier levier réside dans le développement d'écosystèmes d'innovation sous différentes natures. Ceci permettra de créer une forme d'effervescence qui permettra à la fois de renforcer l'éducation des différentes populations cibles en matière d'innovation, de développer la recherche-développement et enfin de jeter les ponts entre les différents acteurs de cet écosystème. Les formes que peuvent prendre les différents écosystèmes d'innovation sont multiples : centres de recherche, incubateurs, pôles de compétitivité, laboratoires, etc. **Ces systèmes basés en Tunisie devront être en pleine connexion et collaboration avec des centres similaires hors Tunisie.**

Par ailleurs, la modernisation des entreprises tunisiennes doit constituer une priorité en érigeant l'innovation au cœur de leur stratégie et de leurs opérations. Seule la création d'un véritable élan dans ce sens permettra le développement des entreprises, notamment la sauvegarde du tissu industriel tunisien. **Une telle démarche est créatrice de**

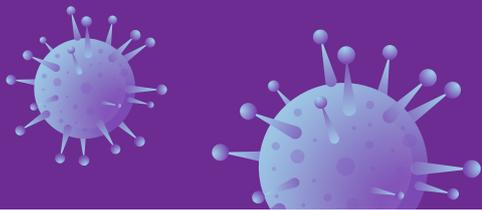
valeur car elle est génératrice de nouveaux produits et permet de se positionner sur de nouveaux marchés. Elle est également source d'efficacité et d'amélioration de la productivité.

Enfin, une politique d'incitation financière et fiscale doit être déployée, que ce soit à travers des lignes de financement à taux bonifiés ou des déductions fiscales sous différentes formes (suramortissement, amortissement accéléré, déductions d'impôt sous forme de crédits d'impôts recherche, etc.).

2- L'investissement, nouveaux acteurs, nouvelles formes et nouveau cadre

La création d'entreprises pérennes doit devenir un maillon fort de l'économie tunisienne. Aujourd'hui, le nombre d'entreprises créées chaque année est faible et beaucoup le sont dans le secteur informel. Il convient à ce niveau de créer également une effervescence d'activité via la naissance de micro-entreprises, l'installation de petites et moyennes entreprises, la promotion d'investissements majeurs et l'implantation d'investisseurs étrangers.

L'écosystème de création de micro et petites entreprises doit se réinventer. Il doit devenir possible de créer une entreprise en moins de 24 heures ; il est nécessaire de limiter encore plus la liste des activités faisant l'objet d'autorisations et autres modalités de contrôle préalable à la création ; l'accès à l'information et la proximité des institutions publiques et privées doivent être facilités. Les investissements dans des projets d'intérêt régional ou national, que l'on peut qualifier de projets majeurs, sont déterminants dans la vie économique de la région ou à un niveau national. Ils présentent parfois des niveaux de complexité élevés. Ils doivent faire l'objet d'une attention particulière, à travers la



mise en place de couloirs verts de facilitation de leur mise en place avec un accès privilégié aux autorités.

L'investissement étranger devra reprendre avec une nouvelle vigueur après l'accalmie de la décennie passée. Il devra être orienté vers des activités à valeur ajoutée. Il devra être précédé par un repositionnement de l'image de la Tunisie, terre d'implantation best-cost : terre d'implantation et non plus uniquement terre d'investissement pour mettre en avant le fait de privilégier des investissements durables en Tunisie, et best-shore et non low-cost pour mettre l'accent sur l'existence de compétences à coût optimisé par opposition à l'existence de main-d'œuvre à faible coût.

Les nouvelles formes d'investissement doivent être encouragées, telles que les projets d'investissement sous forme de partenariat public-privé. Elles constitueront un axe important de développement de l'infrastructure qui aujourd'hui est en retard en Tunisie à plusieurs niveaux : production des utilités (électricité et eau) ; transport routier et portuaire ; zones logistiques ; aménagement des grands ensembles telles que les zones touristiques ou d'habitation, etc.

La vie de l'entreprise doit également devenir plus simple. Une réflexion devra être menée sur la législation régissant la vie économique, notamment le Code de Commerce et le Code des Obligations et Contrats, ainsi que l'ensemble du dispositif fiscal. **La multiplication des formalités, dont certaines ont été conçues il y a plusieurs dizaines d'années, doit faire partie du passé, car elle constitue aujourd'hui une véritable entrave à un développement agile des entreprises.**

Enfin, le terrain de jeu des entreprises tunisiennes doit s'élargir en matière d'espaces économiques. Si les conditions de partenariat, d'investissement et d'échanges sont bien dé-

finies avec l'Europe, ce n'est pas le cas avec ce qui est dénommé le « Continent du futur », l'Afrique dans son ensemble et l'Afrique sub-saharienne en particulier. C'est principalement à son avantage que la Tunisie devrait s'engager dans la mise en œuvre effective de l'accord de libre-échange récemment conclu au sein de la zone Afrique et dans la signature à grande échelle de conventions de protection des investissements et de conventions de non-double imposition. **L'ensemble de ce dispositif donnerait une impulsion certaine au développement des entreprises tunisiennes dans cette région d'avenir.**

- 3- Un meilleur accès au financement afin de lever les entraves au développement de l'entreprise

Le financement reste l'un des talons d'Achille de l'entreprise tunisienne : les entreprises sont sous-capitalisées, le financement bancaire est à des taux élevés, en raison notamment d'une appréciation grossière du niveau de risque, le marché financier, notamment boursier, reste peu développé, etc. Il est à relever que les facteurs explicatifs portent en eux une certaine contradiction, car si le financement hors fonds propres est coûteux ou peu disponible, il devrait se traduire par un renforcement du niveau de fonds propres. **La résultante de cette situation est que de nombreuses entreprises voient leur exploitation et leur développement entravés.**

Trois axes permettraient d'apporter une réponse satisfaisante à l'enjeu d'un meilleur accès au financement.

Le premier consiste à faire évoluer l'ensemble du secteur des établissements financiers, de manière à accroître le niveau de concurrence. A titre illustratif, afin de renforcer la contribution des institutions de micro-

finance au financement des micro et très petites entreprises, le plafond d'octroi de crédit qui leur est imposé pourrait être relevé et elles pourraient être placées sous supervision de la Banque Centrale de Tunisie, leur permettant ainsi d'élargir leur offre de financement. De même, les établissements de paiement pourraient bénéficier d'une plus grande souplesse dans leur offre de produits. En multipliant le nombre d'acteurs sur le marché, le niveau de concurrence s'accroîtrait au niveau du secteur bancaire proprement dit, ce qui pourrait amener certaines banques à se repositionner, notamment en développant l'offre de banque de financement et d'investissement.

Le deuxième axe à privilégier est le bras armé financier de l'Etat. Il existe aujourd'hui à deux niveaux, les banques publiques et la Caisse des Dépôts et Consignations. Les banques publiques sont dans le secteur concurrentiel, et à ce titre, ne devraient pas bénéficier d'avantages particuliers, ni être porteuses de la politique de l'Etat en matière de financement des entreprises. **En revanche, la Caisse des Dépôts et Consignations devrait constituer, près de 10 ans après sa création, un véritable acteur financier dans le développement de l'économie. Ce n'est pas le cas aujourd'hui**

et il est absolument capital que cette institution prenne la place qui est la sienne. Une autre initiative aujourd'hui en souffrance est celle de la Banque des Régions. Conçue selon un modèle hybride, fruit des expériences allemande et française, la Banque des Régions est un instrument de financement et d'encadrement : financement direct des entreprises de segments bien définis (PME innovantes, PME en restructuration, Secteur des technologies, etc.), financement d'acteurs du secteur financier, services d'accompagnement des PME, etc. **Le déploiement de la Banque des Régions pourrait avoir un impact réel sur le financement des entreprises, de la création au développement.**

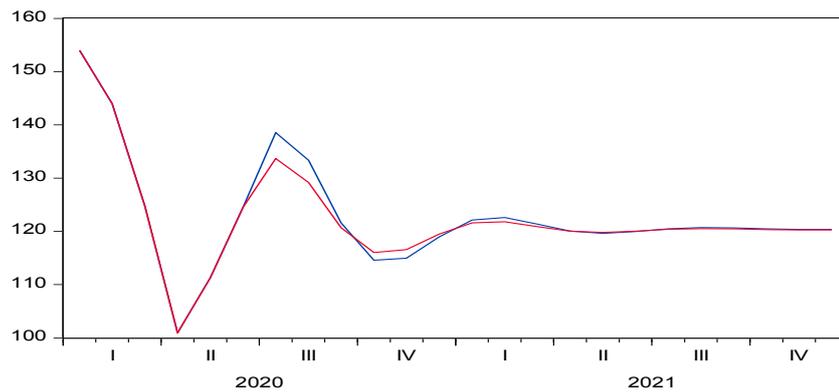
Enfin, le climat actuel de suspicion et de limitations relatif au change doit laisser place à un climat de responsabilisation et de liberté. La législation en vigueur constitue un frein au développement international. En ce sens, elle devrait évoluer vers une réglementation inspirée des principes de responsabilisation et de liberté, ce qui doit bien entendu s'accompagner d'un dispositif de contrôle sérieux. **L'entreprise tunisienne serait alors à armes égales avec ses concurrents, que ce soit sur le marché tunisien ou a fortiori sur les marchés extérieurs.**

RÉFÉRENCES

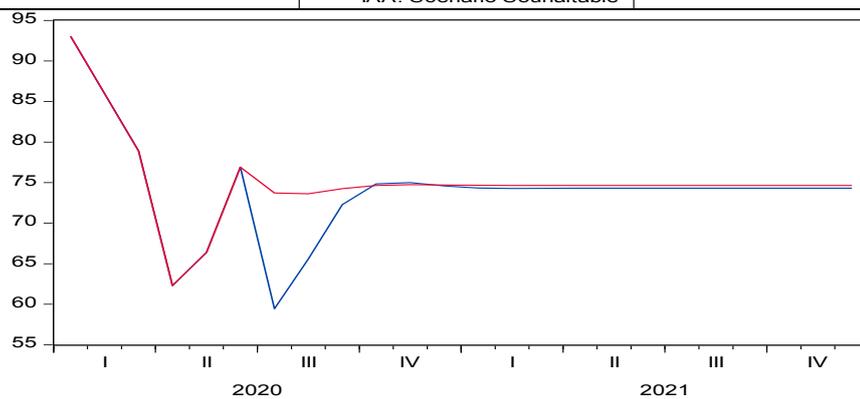
- BERD (2020), Regional Economic Prospects in the EBRD Regions, Covid-19: Early estimates of the damage, uncertain prospects, September.
- BMICE (2020), Impacts économiques, financiers et sectoriels de la crise de la pandémie du Covid-19 sur les pays du Maghreb : Quelles stratégies de sortie de crise, quels scénarii de résilience à moyen terme et quels nouveaux enjeux pour l'intégration Maghrébine ? Technical Policy Report, Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE), Mouley. S (Auteur principal et coordinateur scientifique), Berbale. S et A. Ait Ikhlef (Sous la direction), Juillet (<https://www.leaders.com.tn/article/30400-bmci-quels-impacts-de-la-crise-du-covid-19-sur-les-pays-du-maghreb>).
- CNUCED - OMC (2020), Global trade impact of the coronavirus (covid-19) epidemic, Trade and development report update, march.
- FMI (2020-a), World Economic Outlook, A long and difficult ascent, Octobre, et Perspectives Economiques Régionales, Moyen Orient et Asie Centrale, Octobre.
- FMI (2020-b), World Economic Outlook, The great lockdown, April.
- FMI (2020-c), Global Financial Stability Report (GFSR), Octobre.
- Harvard School of Public Health (2020), Projecting the transmission dynamics of SARS-CoV-2 through the post-pandemic period, By S.M. Kissler, C. Tedijanto, E. Goldstein, Y.H. Grad and M. Lipsitch, Science Review, April.
- Haver Analytics and John's Hopkins University Center for Systems Science and Engineering (2020) : <https://www.arcgis.com> (Johns Hopkins CSSE COVID-19 Data Repository)
- Haver Analytics and John's Hopkins University Center for Systems Science and Engineering(2020) : <https://www.arcgis.com> (Johns Hopkins CSSE COVID-19 Data Repository).
- IACE (2020), Impacts du Covid-19 sur les entreprises tunisiennes, Avril.
- INS – World Bank (2020), La carte de la pauvreté en Tunisie, Octobre.
- INS – World Bank (2020), Suivi de l'impact socio-économique du Covid-19 sur les ménages tunisiens, (première vague : Mai, deuxième vague : juin).
- INS (2020), le Répertoire National des Entreprises.
- INS et IFC (2020), Business Pulse Survey Tunisie, Impact de la crise du Covid-19 sur le secteur privé, Juillet.
- Mouley, S (2020), Repenser la politique monétaire en temps de Covid-19 : instruments ultra non-conventionnels de politique monétaire et financements innovants en Tunisie, (Ouvrage - Forthcoming).
- Mouley, S (2018), Etude sur la croissance inclusive et durable en Tunisie : réformes macroéconomiques et voies à suivre, PNUD et Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale.
- OCDE (2020-a), Interim Economic Outlook, Living with Uncertainty, Juin.
- OCDE (2020-b), Interim OECD outlook Tunisia, Septembre.
- Organisation Internationale du Travail (2020).
- World Bank (2020-a), MENA Economic Update: How Transparency Can Help the Middle East and North Africa, Middle East and North Africa Region, April, Washington, DC.
- World Bank (2020-b), Africa pulse - Assessing the economic impact of covid-19 and policy responses in sub-saharan Africa, April.
- World Bank (2020-c), Global Economic Prospect, Regional Economic Update, October.
- World Bank (2020-d), Regional Economic Update, Trading together: Reviving Middle East and North Africa Regional Integration in the Post-Covid Era, Octobre.
- World Bank (2020-e), Commodity Markets Outlook: Implications of Covid-19 for Commodities, October.

- World Bank GitHub (2020), <https://datatopics.worldbank.org/universal-health-coverage/covid19>
- Worldometers (2020), <https://www.worldometers.info/coronavirus>

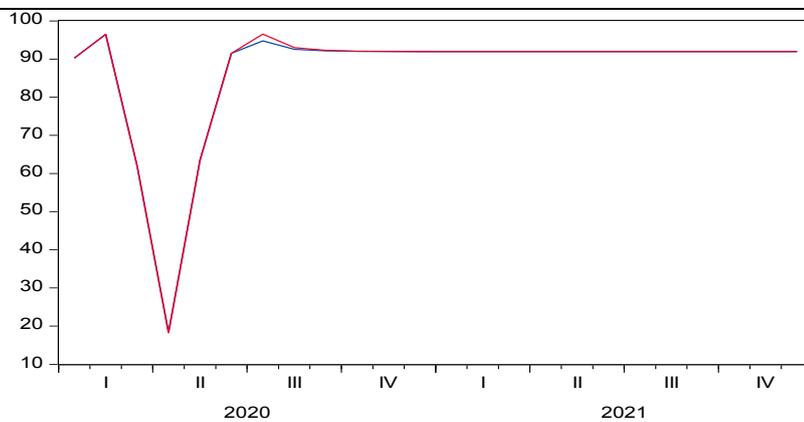
Annexe : Evolutions comparées des activités des filières de l'industrie manufacturière selon le scénario noir et le scénario souhaitable à l'horizon 2021



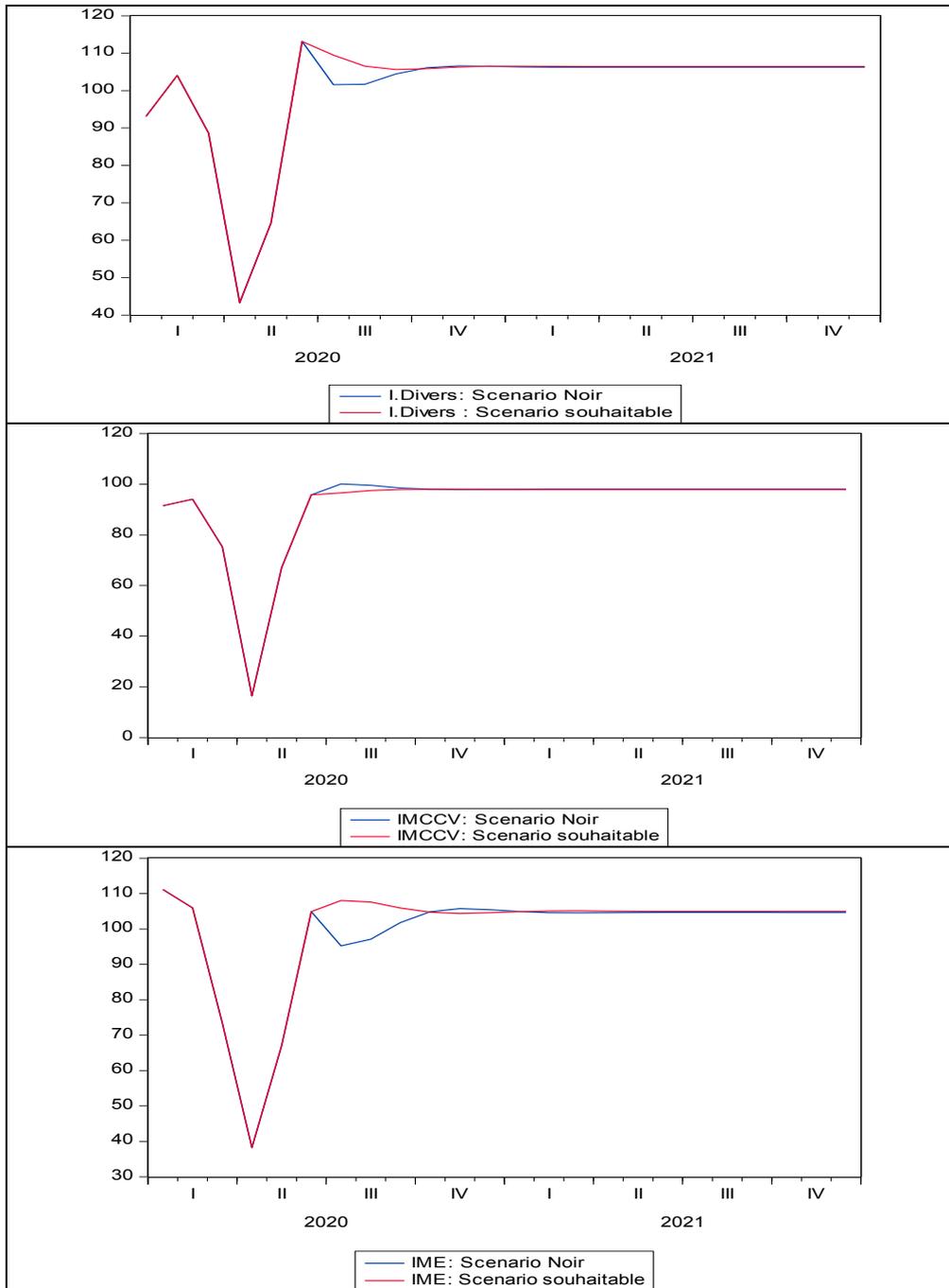
— IAA: Scénario Noir
— IAA: Scénario Souhaitable



— I.Chimiques: Scénario Noir
— I.Chimiques: Scénario Souhaitable



— ITHCC: Scénario Noir
— ITHCC: Scénario Souhaitable



INSTITUT TUNISIEN DES ETUDES STRATEGIQUES

Think tank Tunisien d'envergure par ses aires de recherches diversifiées, l'ITES traite les questions stratégiques sur le devenir du pays dans leurs multiples dimensions. Instrument d'aide à la décision publique, il se positionne de manière singulière au niveau national au cœur des enjeux politiques, économiques et sociaux du pays.

Les travaux de l'Institut visent à mettre l'accent sur les politiques publiques de demain afin de faciliter la prise de décisions en matière de réforme de fond qu'appelle le processus démocratique dans lequel notre pays s'est engagé.

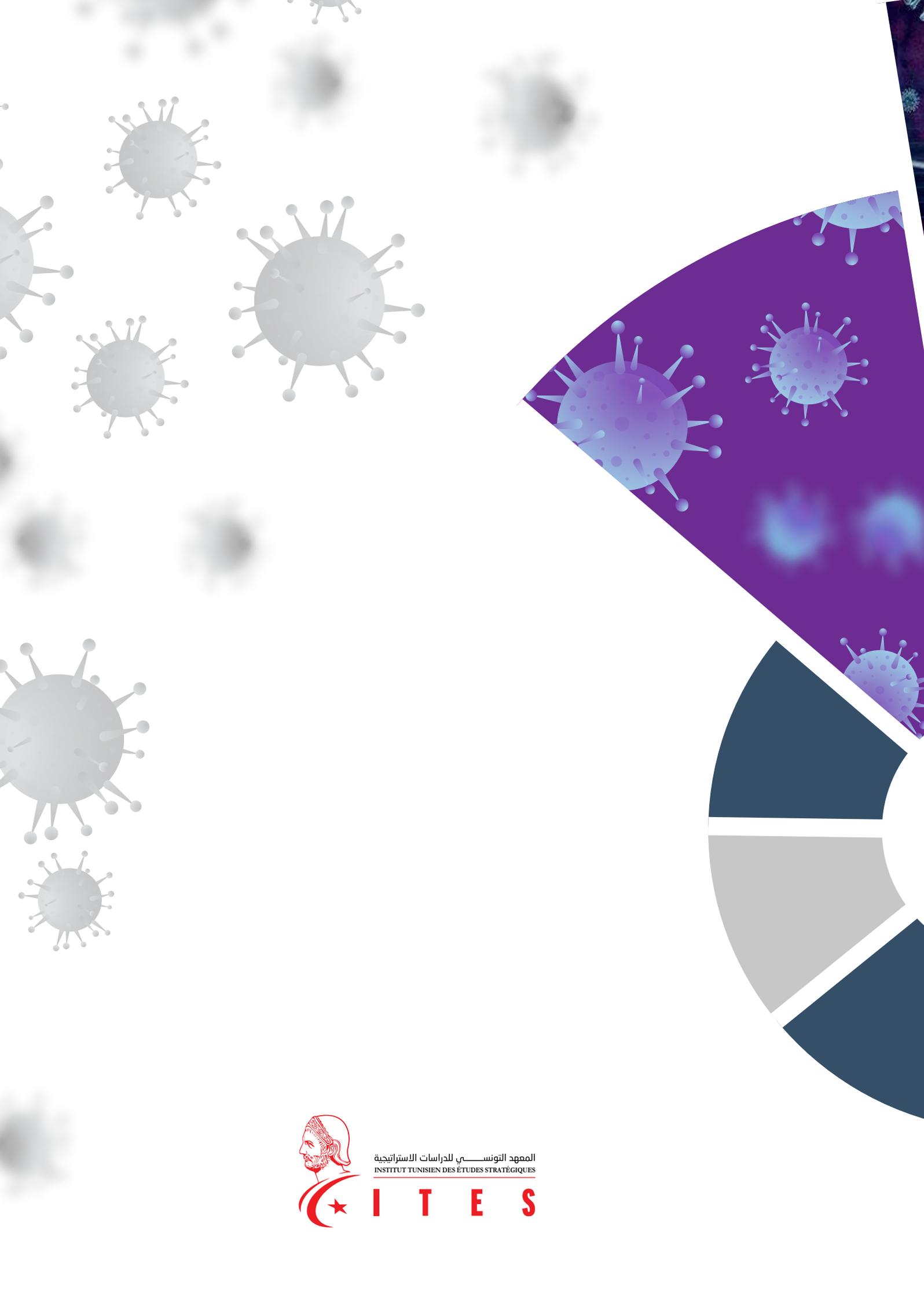
Espace de réflexion pluridisciplinaire, forum d'échange et de débat, l'ITES tend vers une influence globale dédiée au développement, à la coopération ainsi qu'à la promotion d'un engagement actif de la Tunisie sur la scène nationale et internationale.



I T E S



LE CONTENU DE LA PUBLICATION N'ENGAGE PAS LA FONDATION KONRAD ADENAUER



المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

I T E S